

ReSciLaC N°10, vol.2

ISSN: 1840-8001



Indexation



Vol.2, décembre 2019



ReSciLaC N°10, vol.2

Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
LASODYLA-REYO / UAC – 2019



ReSciLaC
Revue des Sciences du Langage et de la Communication

Dépôt légal N°8184 du 15/10/2015
Bibliothèque Nationale, 4ème trimestre
ISSN: 1840-8001 – ReSciLaC N°10, vol.2 – décembre 2019

Rédacteur en Chef

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité de rédaction

Dr (MC) Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MA) Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité scientifique et de lecture

Prof. Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Blaise DJIHOUESSI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Céline PEIGNE (INALCO, Paris)

Prof. Christophe H. B. CAPO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Florentine AGBOTON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Prof. Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Julien K. GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Maxime da CRUZ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Tcha PALI (Université de Kara, Togo)

Prof. Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Michael AKINPELU (Université de Regina, Canada)

Dr Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Dame NDAO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Adresse

Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO)

Université d'Abomey-Calavi.

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Site : <https://lasodyla.uac.bj>

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante :

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Chaque proposition est évaluée par deux instructeurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions sont anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français et en anglais, ainsi que 5 mots-clefs en français et en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page:

Format A4 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ; Style normal (pour le corps de texte) : Police Centaur14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Centaur14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 1 : Police Centaur14 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 18 points, espacement après = 12 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Centaur12 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Centaur12 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Centaur10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Centaur14 points; paragraphe justifié, pas d'espacement, interligne simple. Retrait d'une tabulation à partir du début de la deuxième ligne de chaque référence.

Exemples:

Blakemore, D. 1992. *Understanding Utterances*. Oxford: Blackwell Publishers.

- Braconnier, C. 1993. Quelques aspects du passif mandingue dans saversion d'Odiène. *Linguistique Africaine* 10: 29-64.
- Casali, R. 2008. ATR harmony in African languages. *Language and Linguistics Compass* 2/3: 496–549.
- De Korne, H. 2007. The pedagogical potential of multimedia dictionaries. Lessons from a community dictionary project. The 14th annual stabilizing indigenous language symposium in Michigan on 1-3 June 2007. Accessed on 1 February 2012. Consultable à <http://jan.ucc.nau.edu/~jar/ILR/ILR-II.pdf>.

Présentation

ReSciLaC (Revue des Sciences du Langage et de la Communication) est une revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). ReSciLaC est une revue pluridisciplinaire qui accueille des contributions abordant un grand nombre de champs d'études des sciences humaines et sociales.

ReSciLaC permet de faire la diffusion de travaux de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés *en sociolinguistique, en linguistique, en didactique des langues, en communication, en littérature, en philosophie du langage, en sciences de l'éducation, en sociologie, en histoire des sciences et techniques, en histoire de l'art*, etc.

L'objectif de ReSciLaC est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant aussi bien sur les sciences humaines que sur les sciences sociales.

Ethique et authenticité

Pour lutter contre le plagiat, nous utilisons l'application en ligne *Plagiarisma* pour vérifier les contenus des articles publiés. Un code QR pour la revue et pour chaque article. Ce code QR personnalisé contribue au renforcement de la sécurisation et de l'authentification des articles.

SOMMAIRE

SCIENCES DU LANGAGE, DIDACTIQUE & LITTÉRATURE

1. DOUBLE MARQUAGE DU PLURIEL ET EXPRESSION DE LA PRONOMINALISATION EN KONKOMBA, LANGUE GURMA DU TOGO ET DU GHANA, **Gbandi Adouna** 9
2. INVESTIGATING GRAMMAR TEACHING PRACTICES IN SECONDARY SCHOOL EFL CLASSES IN BENIN, **Etienne K. Iwikotan, Ulrich Hindeme, Sékoupé Aimée Tantchinta & Nadège Lamissi** 22
3. OPPRESSION PATRIARCALE: AGRESSION MATRIARCHIQUE DANS CERTAINS NARRATIFS FRANCOPHONES, **Temidayo Onojobi** 36
4. ROUSSEAU A L'HEURE DE LA CRISE POLITIQUE AU NIGERIA : UNE LECTURE DU CONTRAT SOCIAL, **Simeon Idowu Olayiwola** 48

SOCIOLOGIE & ANTHROPOLOGIE

5. ESOTERISME DANS LES SOCIÉTÉS AKYE-NÊDIN : ANIMISME ET MYSTICISME A TRAVERS TOTEM, TOTEMISME, TABOU ET INTERDIT, **Koudou Jean-Jacques AGBE** 58
6. LES TAXIS *WORO-WORO* DE YOPOUGON: MUTATION D'UNE OFFRE DITE INFORMELLE EN UN MODE DE TRANSPORT ALTERNATIF, **Zananhi Florian-Joël Tchehi, Dalougou Gbalawoulou Dali & Jean Zirih** 75

COMMUNICATION

7. LE PARADOXE DES PUBLICITÉS DITES MAUVAISES, **Idrissou Zimé Yérima** 94

SCIENCES DU LANGAGE, DIDACTIQUE & LITTÉRATURE

DOUBLE MARQUAGE DU PLURIEL ET EXPRESSION DE LA PRONOMINALISATION EN KONKOMBA, LANGUE GURMA DU TOGO ET DU GHANA



Gbandi Adouna

Université de Kara, TOGO

adounaino100@yahoo.fr

adounaino100@gmail.com

Résumé

Les langues Gurma sont reconnues comme étant des langues à morphématique différenciée, qui opposent des noms selon leurs structures, elles mêmes basées sur un système affixal. Prises ensemble, la forme du singulier et celle du pluriel représentent un genre donné, auquel certains descripteurs trouvent qu'on peut attacher un contenu sémantique. En konkomba, un genre se signale par le fait que, pour marquer l'opposition de nombres, ce n'est pas une, mais deux marques allomorphiques qui sont attestées. Les deux se combinent avec le ton, dont la réalisation suit la structure morphophonologique du nom. Le présent article tente de comprendre ce double marquage ; il examine aussi sa relation avec le processus de pronominalisation. Cette marque morphologique est de nature à soulever un autre problème, celui de l'existence des prénasalisées : la langue konkomba, est-elle en train d'innover par rapport au ncàm par exemple ?

Mots-clés : marque, pronom, genre, ton, suffixe.

Abstract

Gurma languages are known as languages with distinguish morphemes according to their structure, these structures are based on affixes. The singular and the plural constitute a gender which some descriptors consider that it has a semantic content. In konkomba, a particular gender is distinguished by the fact that, when the language has to express the opposition of numbers, it is not one, but two allomorphic marks which are attested. The two markers combine with tone which realization depends on the morphophonological structure of the noun. This article attempts to understand this double marking; it also examines its relationship to the pronominalization process. This morphological mark is likely to raise another problem that of the existence of prenasalized: the konkomba language is it innovating compared to ncàm for example?

Keywords: Markers, pronoun, gender, tone, suffix.

I Introduction

Le système nominal du konkomba est caractérisé par le fait que le genre VIII marque le pluriel de deux façons qui se distinguent l'une de l'autre par des combinaisons tonales particulières affectant le morphème /-mba/, suffixé au nom dont il marque le pluriel. Les combinaisons tonales qui affectent ce morphème sont en rapport avec le ton du nom. Comment expliquer ce double marquage ? Quelle relation peut-on établir entre la morphologie nominale et les combinaisons tonales attestées ? Sur la base du double marquage, comment obtient-on le pronom substitutif pour les noms du genre VIII ? La forme /-mba/, que l'on retrouve dans l'ethnoglossonyme « konkomba », est-elle de nature à attester de l'existence de consonnes prénasalisées en

konkomba ? Notre propos est ainsi structuré : en point 1, nous esquissons le cadre théorique et la démarche méthodologique qui orientent la présente étude. En point 2, nous examinons la morphologie du nom en konkomba, avant de nous intéresser, dans un troisième temps, au marquage particulier au genre VIII. En 4, nous étudions le double marquage dans sa relation avec le système pronominal en konkomba.

I. Cadrage théorique et démarche méthodologique

I.1. Quelques précisions théoriques : classes, genres et pronoms

Le système des classes et genres rejoint cette présentation de Delplanque : « un certain nombre de langues Gur se comportent comme de véritables langues à classes, dans la mesure où le concept de "classe" peut y être défini comme un phénomène d'accord affectant toutes les catégories nominales: les pronoms substitutifs, les pronoms déterminatifs et l'adjectif » (Delplanque, 1996 : 63). Ce sont ces classes qui régissent l'accord dans ces langues. Alors qu'au niveau des autres classes, l'accord est régi par la même marque, au genre VIII, c'est deux formes qui régissent cet accord.

Le pronom est un représentant du nom. Les pronoms personnels « permettent de désigner une personne physiquement présente dans la situation d'énonciation, avec la distinction entre pronom personnel élocutif (l'énonciateur), allocutif (celui à qui l'énonciateur s'adresse et délocutif (extérieur au dialogue » Creissels (1991 : 205) ; les deux premiers étant des interlocutifs. C'est la dernière catégorie de pronoms qui nous intéresse ici, les pronoms délocutifs, aussi connus sous le nom de substitutifs. On sait en effet que, dans les langues concernées, « les classes nominales se manifestent par un affixe sur le nom même, le plus souvent un préfixe (...), et un système plus ou moins répandu d'accord sur les autres constituants du groupe nominal » (Grinevald, 1999 : 103).

I.2. Démarche méthodologique

Notre démarche méthodologique part des notions de genres et de classes telles que nous les avons identifiées dans notre thèse sur la langue konkomba (Adouna 2009). Une classe donnée est marquée par des affixes donnés (préfixe et/ou suffixe). Le genre, quant à lui, est un appariement entre la forme du singulier et celle du pluriel ; ainsi « tout lexème relève d'une classe X pour son singulier et d'une classe Y pour son pluriel. Il entre alors dans le genre (X, Y) défini. On convient de numéroter les genres en chiffres romains, et les classes en chiffres arabes » (Adouna, 2009 : 124). Les appariements sont présentés dans le **Tableau II**.

Pour étudier le double marquage du pluriel, nous avons, dans un premier temps, isolé les noms qui, en konkomba manifestent ce phénomène, à savoir ceux du genre VIII. Nous avons pu constater, globalement, que les noms concernés relèvent d'emprunts à d'autres langues. Nous les avons classés selon les combinaisons tonales qu'ils adoptent au pluriel, ce qui nous a permis de comprendre que le ton du premier segment du suffixe /mba/ est déterminé par celui du dernier segment du radical au singulier. Nous avons aussi pu constater que le support segmental de ce suffixe est tout à fait particulier, puisque /mba/, que l'on peut rapprocher de la finale

du mot **konkomba**, n'apparaît que dans les noms en question. Nous avons ensuite cherché à comprendre comment ce suffixe particulier pouvait être à la base du processus de pronominalisation dans la classe concernée.

2. La morphologie nominale du konkomba

2.1. Éléments sur la langue konkomba

Le konkomba est une langue du sous-groupe Gurma, des langues Voltaïques de la famille Nigéro-congolaise ; un sous-groupe auquel appartiennent également le ncàm, le moba (ben), le ngangam et l'akaselem (au Togo), puis le gurmantché au Burkina Faso. Il est parlé par plus de 75 000 personnes au centre-ouest du Togo, dans la préfecture de Dankpen, et au nord du Ghana, dans les localités de Yendi et Saboba par exemple.

Les éléments qui nous intéressent dans la présente étude se rapportent au système consonantique fait de vingt consonnes. Le système ne comporte pas la prénasalisée /-mb/ comme le fait apparaître le **Tableau I**.

		Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Labio-vélaires	Glottales
Occlusives	Sourdes	p	t	c	k	kp	ʔ
	Sonores	b	d	ɟ	g	gb	
	Nasales	m	n	ɲ	ŋ	ŋm	
Fricatives		f	s				
Approximantes		w		j			
Latérale			l				
Vibrante			r				

Tableau I : Les consonnes du konkomba

L'occurrence de ce suffixe de classe, dont le singulier n'est pas marqué (sinon marqué par le morphème zéro) ne se retrouve que dans les noms empruntés.

2.2. Structure du nom et affixation en konkomba

2.2.1. Structure du nom

La langue konkomba connaît un système de classes nominales dans lequel des préfixes de classe fonctionnent à travers un appariement indiquant à la fois la classe et le nombre. Ces préfixes déclenchent un accord obligatoire sur certains dépendants : déterminant et surtout pronom, dans le cadre de ce qui nous préoccupe ici, à savoir la pronominalisation dans le genre VIII. La structure du nom est donc la suivante :

± Préfixe de classe + Radical ± Suffixe de classe

Les noms du genre VIII ne présentent pas d'uffixes de classes ; ils sont donc réduits à un lexème. Globalement, le système nominal se réduit aux appariements suivants :

CLASSE	Nominant SING	GENRE	Nominant PL	CLASSE
I	u/ú- -ø/-lt	(I)	bí- -b	2
3	lt- -lt	(II)	n- -ø/-lt/jt	4
5	lí-...-lt /-lí /-lì	(III)	N/N'/-...-ø/-mì/-lt/	6
7	kt- -ø	(IV)	η'- -mt	8
		(IX)		
9	kí- -ø/-rt/	(V)	tí- -ø/-rt/-nt	10
11	bí- -bt	(VI)	í- -ton haut	12
13	N/N'- -ø	(VII)	í- -ø	14
15	ø-lexème à ton			
	non-moyen final-ø	(VIII)	-m̀bá -m̀ba	16

Tableau II : Les appariements entre genres et classes en konkomba

Les exemples suivants illustrent le tableau II :

CLASSE	Nominant SING	GENRE	Nominant PL	CLASSE	GLOSE
I	u-nìmpu	I	bt-ntmpu:-b	2	garçon
3	lt-tũ-lt	II	n-tun-jt	4	nid
5	lĩ-jú:-lt	III	ŋ-júù	6	queue
7	kt-cóó	IV	ŋ-cóó-mt	8	hache
9	kí-mánt	V	tí-mánl	I0	rosée
II	bí-gbím-bt	VI	í-gbé:	I2	kapokier
I3	ŋ-gúin	VII	í-gúin	I4	veine
I5	bàncì càkúní	VIII	bàncì-mbá càkúní-mba	I6	araignée ananas

Tableau III : Illustration des genres et classes du konkomba

2.2.2. Les affixes de classe et leur rôle

Sur la base des appariements du tableau II, on peut faire ressortir les nominants de chaque classe. Le tableau II montre que le pluriel est marqué en konkomba par préfixation ou par suffixation, ou encore par les deux à la fois.

En alternant la forme /càkúní/ avec celle de /càkúní-mbá/ « chat », on se rend compte que /càkúní/ est un lexème qui a pour pluriel la forme /-mbá/ qui rentre dans la catégorie des noms qui nous intéressent ici. Ces affixes nominaux sont au centre d'un phénomène d'accord que le nom tête impose à tous les dépendants, les déterminants comme les pronoms, comme on le voit dans les exemples (1) à (5).

- (1) **ŋkà** **u-càkpe:** **tú'jí** **ú-kúlò:**
 et CL¹-perdrix envoyer PF CL-poule
 CONN NOM VERBE NOM
 « et la perdrix envoya la poule »

- (2) **ké:** **wù (úkúlò:)** **n'** **cò** **unìbò** **dó**
 que il MPOT² aller POT homme chez
 SUB PR (CL) MPOT VERBE POT NOM POST³
 « chez l'homme »

¹ Classificateur

² Potentiel

³ Postposition

(3) **lɔ-pòlá:kpì-lɔ** **tò:** **lɔ-náŋjí-lɔ**
 CLtortue dire PF⁴ CL-tourterelle
 NOM VERBE NOM
 « La tortue dit à la tourterelle »

(4) **ké:** **l-àà** **kpa** **íféèn**
 que elle-NEG avoir ailes
 SUB PR(CL)-NEG EXIST NOM
 « Qu'elle n'a pas d'ailes »

(5) **kí** **ŋmā** **kí** **fi:**
 MPOT⁵ pouvoir MPOT voler POT
 « Pour pouvoir voler »

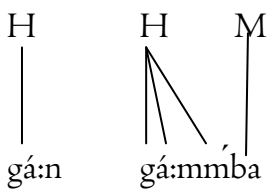
3. Le marquage du pluriel au genre VIII

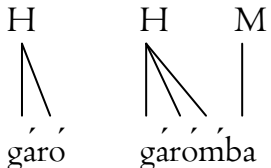
Ce marquage se fait ici à deux niveaux.

3.1. Double marquage et morphologie nominale

Les noms en question sont uniquement suffixés, jamais préfixés, contrairement aux noms des autres classes. Ainsi, quand le dernier segment du nom emprunté est de ton haut, le premier segment, la nasale syllabique, est de ton haut (exemples 6 à 8).

(6) H H H M
 gá:n gá:mm̄ba « oignon »

(7) H H M

 gá:n gá:mm̄ba « oignon »
 H H H H M

(8) gá:ró gá:róm̄ba « lit »

 gá:ró gá:róm̄ba

⁴ Perfectif

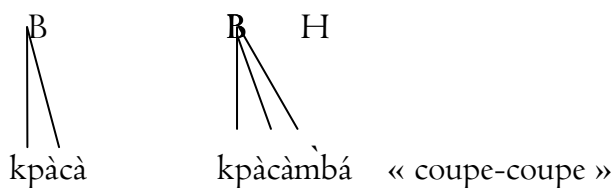
⁵ Marque du potentiel, forme de mention du verbe

La représentation selon le modèle de la phonologie autosegmentale rend compte qu'il s'agit bien d'un phénomène de copie tonale. Quand le dernier segment est de ton bas, la nasale syllabique est de ton bas, comme en (9) et (10)

(9) kápítà kápítàmbá « menuisier »



(10) kpàcà « kpàcàmbá « coupe-coupe »



3.2. Le processus linguistique en jeu

Le marquage du nombre s'effectue via l'opposition absence de marque /ø/ vs suffixe du pluriel. L'absence de marque se manifeste au singulier alors que la suffixation intervient au pluriel, indépendamment du ton. La première série d'illustration porte sur le marquage via /mbá/ (exemples 11 à 13)

(11) ø-m^wááŋgð-ø m^wááŋgù-mbá « mangue »

(12) ø-kpàŋkpà-ø kpàŋkpà-mbá « noix de coco »

(13) ø-bùribùrì-ø bùribùrì-mbá pain

3.2.1 La seconde série d'illustration porte sur le marquage via /m'ba/ (exemples 14, 15 et 16).

(14) ø-cè:cé:-ø cè:cé:-m'ba « vélo »

(15) ø-bìribí-ø bìribí-m'ba « ananas »

(16) ø-kòdó-ø kòdú-m'ba « banane »

Le pluriel de ces noms est donc marqué uniquement par un suffixe : /-m'ba/, qui introduit ici une opposition de nombre. Sa présence indique le pluriel, et son absence signifie le singulier. Par conséquent, les noms concernés sont caractérisés par une absence de marque au singulier ; en d'autres termes, le singulier de ces noms est marqué par le morphème zéro (/ø/).

En examinant les formes du singulier et celles du pluriel, on constate que les tons des radicaux sont tous maintenus, par contre le suffixe présente deux formes, donc deux allomorphes. Les tons précédents du radical ne se propagent donc pas. Autre observation importante, c'est que dans tous les radicaux, le ton moyen n'apparaît pas. Il faut dire que la majorité des emprunts dans les langues togolaises ont un schème tonal HB.

La distribution est la suivante :

- Si le dernier segment est de ton haut, la nasale syllabique adopte un ton haut, ainsi que le font apparaître les exemples (17) à (19).

	Singulier	Pluriel	Glose
(17)	gáró H H	gáró-m̃bá H H-H M	« lit »
(18)	kàlì^hgbí B H H	kàlì^hgbí-m̃bá B H H -H M	« lampion »
(19)	kàtútú B H H	kàtútú-m̃bá B H H-H M	« aubergine »

Un ton final haut donne alors une réalisation à ton haut moyen (HM)

- Si, par contre, le ton final du radical est bas, le ton de la nasale syllabique sera bas, comme en (20) et (21).

(20)	bùrìbùrì B B B B	bùrìbùrì-m̃bá B B B B-B H	« pain »
(21)	gbàándù BHB	gbàándù-m̃bá BHB-BH	« papaye »

Un ton final bas donne réalisation à ton modulé : bas haut (BH). Telles sont les combinaisons tonales au pluriel du genre VIII

I.1 3.3. Le morphème /mb/, une prénasalisée ?

Le konkomba a perdu le suffixe /-b/, contrairement au ncàm qui l'a conservé. Dans les emprunts, ce suffixe devient nécessaire, comme dans les autres langues Gur. Le /mb/ est un /b/ réalisé en position finale, quand il est suivi de /a/. Les emprunts dans les langues Gurma étant réalisés avec deux tons, ces tons sont bien là au singulier. Ainsi, la classe I6, du genre VIII, peut être rapportée à la classe /b/, classe 2, du genre I, avec pour motivation sémantique « les animés ». Ainsi en a choisi la langue konkomba.

Le /b/, qui n'est plus implusif, acquiert ce trait du fait de la voyelle /a/ du morphème /mba/. Quant au /m/, il peut être traité comme un cas d'épenthèse. Autrement dit, quand le nom n'admet pas de préfixe au singulier, la seule marque du pluriel est un /mba/.

4. Double marquage et système pronominal

La langue recourt au double marquage pour former le pluriel des emprunts ; toutefois ce marquage ne s'arrête qu'au niveau des noms, pas des pronoms. Pour former le pluriel des noms concernés, au plan pronominal, il faut recourir à la marque de la classe 2. Pour analyser ce phénomène, nous partons de cette observation de Cox sur la langue ncàm, une langue apparentée : « un nombre important de noms (...) y compris les noms d'emprunt n'ont pas d'affixes de classe. Ces noms ont pourtant les suffixes du genre I au pluriel et aux formes déterminées. Ils ont souvent des formes qui ne correspondent pas aux normes phonétiques des noms » (Cox, 1998 : 134-135). Les normes phonétiques, ce sont ici les classificateurs ou affixes de classes.

4.1. Le marquage du genre VIII (classe 15 et classe 16)

Les classes en question se caractérisent par une absence de préfixe d'une part et de suffixe d'autre part (\emptyset -lexème à ton non-moyen final- \emptyset). Parler de lexème à ton non moyen revient à évoquer les lexèmes à ton bas final et ceux à haut final également, selon la configuration qui suit :

SINGULIER		PLURIEL	
I5	\emptyset -lexème à ton		
	non-moyen final- \emptyset		-m̀bá
	Lexème à ton bas final	(exemples 23 à 25)	
(22)	bó:tà	bó:tà̀m̀bá	« fossé »
(23)	dí:k̀d̀	dí:k̀m̀bá	« foulard »
(24)	fà̀r̀	fà̀r̀m̀bá	« sang »
(25)	gbà̀ánd̀ù	gbà̀ánd̀ùm̀bá	« papaye »
	Lexème à ton haut final (26 à 28)		
(26)	càk̀úǹr̀í	càk̀úǹr̀ím̀bá	« chat »
(27)	cè:k̀ú	cè:k̀úm̀bá	« sorte de hache »
(28)	jà:k̀p̀áà	jà:k̀p̀ám̀bá	« hirondelle »

Illustration :

SINGULIER

PLURIEL

Ton final bas au singulier

- (29) I5 bàncì VIII bàncì-**m̀bá** I6 « araignée »
 (30) c̀àkúní c̀àkúní-**m̀ba** « ananas »

4.2. La pronominalisation

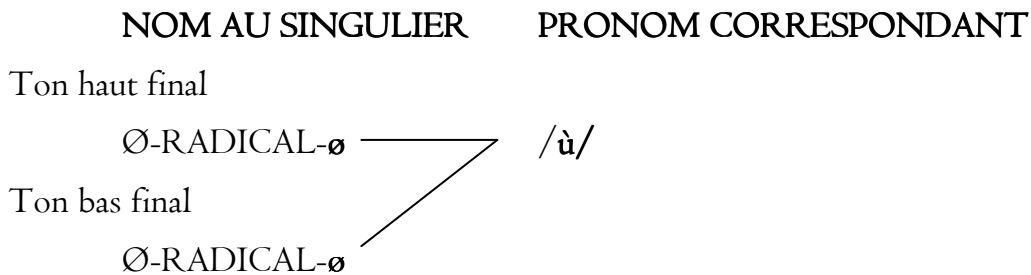
Que le lexème soit de ton bas final ou qu'il soit de ton haut final, le processus de pronominalisation reste le même : il est /ù/ au singulier et /bì/ au pluriel. C'est donc le genre I qui en profite.

GENRES	MARQUEURS DE CLASSE			
	Affixes du singulier		Affixes du pluriel	
I	u/ú-	-ø/-lɛ	bì-	-b

Tableau IV: Affixes de classe du genre I (Adouna 2009 : 125)

4.3. Les appariements et la pronominalisation au singulier

La pronominalisation, au singulier, s'effectue avec le pronom correspondant à la classe I, que le suffixe de classe soit /m̀bá/ ou qu'il soit /m̀ba/, telle qu'illustrée dans les exemples (42) à (49):



Exemples avec lexèmes à ton haut final

(31)	kàtútú	_____	/ù/	“aubergine”
(32)	lèé	_____		“parapluie”
(33)	gbàgbá	_____		“canard”
(34)	gáró	_____		“lit”
(35)	cè:cé:	_____		“vélo”

Exemples avec lexèmes ton bas final

(36)	bùrlbùrì	bùrlbùrìmbá	“pain”
(37)	kóbà	kóbàmbá	“pneu”
(38)	ńjì	ńjìmbá	“moteur”

4.4. Les appariements et la pronominalisation au pluriel

Au pluriel, le pronom est celui de la classe 2 du genre I : /bì/, que le dernier ton du radical soit haut ou bas.

NOM AU PLURIEL	PRONOM CORRESPONDANT
Ton haut final	
Ø-RADICAL-ø	_____ /bì/
Ton bas final	
Ø-RADICAL-ø	_____

Exemples avec lexèmes à ton haut final

(39)	lèémba	_____	/bì/	“parapluie”
(40)	gbàgbámba	_____		“canard”
(41)	gáróm̃ba	_____		“lit”
(42)	cè:cé:m̃ba	_____		“vélo”

Les mots empruntés sont intégrés alors dans la langue dans le genre I, qui correspond globalement, au plan sémantique, au genre qui intègre les humains.

Conclusion

C'est sur la base des affixes de classe au singulier que sont construits ceux du pluriel, d'où la notion d'appariements, bien sûr avec un allomorphisme comme celui que l'on retrouve au niveau des emprunts. On pourrait ainsi parler d'une certaine émergence, d'une innovation, quant au marquage du pluriel dans le genre VIII. Cela s'observe donc au niveau des noms sans affixes de classe au singulier que sont les emprunts.

Il est évident que ces noms sont issus de langues sans classes nominales qui, dans tout processus d'intégration, sont appelés à s'adapter dans un système qu'ils n'ont pas a priori, y compris en se combinant à une marque de nombre de la langue emprunteuse, ou en innovant, sur la base d'un système original. Dans le cas du konkomba, il semble que c'est la première hypothèse qui se vérifie, puisque le suffixe /-mba/ est signalé dans les langues voisines.

Pour autant, les suffixes des noms empruntés, suffixes qui devraient servir de base à la formation des substitutifs correspondants, ne sont pas acceptés ; ce sont les affixes du genre I qui jouent ce rôle. Lesdits pronoms se rangent de ce fait dans la catégorie qui renvoie « sémantiquement » aux animés/humains.

Références bibliographiques

- Adouna, G. 2010. *Description du konkomba : langue Gur du Togo et du Ghana – Phonologie et grammaire*, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, Allemagne, 377 pages.
- Boëthius, H. 1980, *Enquête linguistique de la circonscription de Bassar, République Togolaise – Rapport de travail fait dans le cadre de l'Atlas linguistique du Togo et de la Société Internationale de Linguistique*, Société Internationale de Linguistique, Lomé, 27 pages.
- Bonvini, E. 1988. *Prédication et énonciation en kàsim*, Paris : Editions du CNRS, 199 pages.
- Bonvini, E. 1996. Classes d'accord dans les langues négro-africaines, un trait typologique du Niger-Congo, exemples du kasim et du kimbundu », *Faits de langues, numéro 7, L'accord*, Paris, 77-88.
- Cox, M. 1982. La détermination et le rôle des affixes de classe dans les expressions nominales du bassari, Paris, S.I.L., 5 pages.
- Delplanque, A. 1996. Accord et non-accord du qualificatif dans les langues gur. *Faits de langues*, n°8. *L'accord*. pp. 63-76
- Delplanque, A. 1996. Accord et non-accord du qualificatif dans les langues gur. *Faits de langues*, n°8, Septembre. *L'accord*. pp. 63-76;
- Doneux, J. 1975. « Hypothèse pour la comparative des langues atlantiques », *Africana Linguistica*, VI, p. 41-130.
- Gardes-Tamine, J. 1983. Introduction à la syntaxe : notions générales. *L'Information Grammaticale*, N. 18, pp. 36-39.
- Greenberg, J. 1977. Niger-Congo Noun Class Markers: Prefixes, Suffixes, Both or Neither. *Studies in African Linguistics*, suppl.7 : 97-104.

- Grinevald, C. 1999. Typologie des systèmes de classification nominale. *Faits de langues*, n°14, Octobre. *La catégorisation dans les langues*. pp. 101-122;
- Nicole, J. 1996. *Les classes nominales dans les langues voltaïques, Esquisse d'un cadre de description*, SIL, Togo, 43 pages.
- Pozdniakov, K. (à paraître) Diachronie des classes nominales atlantiques : morphophonologie, morphologie, sémantique. *Typologie des systèmes de classes nominales dans les langues atlantiques*. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag
- Riegel, M. 1982. Les opérations linguistiques de base : la substitution. *L'Information Grammaticale* 15: 5-9.
- Roulon-Doko, P. Quint, N. & Perrin, L. *Une nouvelle voix pour les langues et les cultures d'Afrique* I.
- Sauvageot, S. 1967. Note sur la classification nominale en Bainouk. *La Classification nominale dans les langues négroafricaines*. Paris: Éditions du CNRS
- Tamba, M. 1988. Genres et classes dans les langues à classes d'Afrique. *Linx* n° 21, Actes du Colloque tenu à Paris X, 181-188.
- Voisin, S. 2015. Sur l'origine du suffixe du pluriel dans le groupe Nyu-Buy. *Linguistique et langues africaines (LLA)*, Numéro I.

Sitographie

http://www.lambert-lucas.com/wp-content/uploads/2014/04/llaI_fairopenaccess.pdf, consulté le 25/5/2019.

INVESTIGATING GRAMMAR TEACHING PRACTICES IN SECONDARY SCHOOL EFL CLASSES IN BENIN



Etienne K. Iwikotan, Ulrich Hindeme, Sékouké Aimée Tantchinta & Nadège Lamissi

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

ekiwikotan@gmail.com

Abstract

In language teaching, many researchers have spoken against the systematic teaching of grammar. However, the teaching of grammar remains part and parcel of language teaching. That is the reason why this study seeks to explore the teaching of grammar at secondary school level. More specifically, the study has been designed to find out strategies used by secondary school EFL teachers to teach grammar and to examine grammar lesson planning practices. In order to reach those objectives, a questionnaire was administered to a sample of 15 secondary school EFL teachers and lesson plans were collected and analyzed. The findings revealed that the respondents use the inductive as well as deductive methods or a combination of both to teach grammar. Many of them also reported that they use corpus linguistics but the explanations they provided revealed that they are not familiar with the concept of corpus linguistics and its application to grammar teaching. Some respondents equally reported that they use the Presentation-Practice-Production (PPP) strategy. However, most of them failed to explain how they use this strategy. With regard to lesson planning, some of the lesson plan samples analyzed do not include critical components such as objectives, timing, and final assessment.

Keywords: Grammar, teaching, lesson planning, secondary school

Résumé

Dans l'enseignement des langues, plusieurs chercheurs se sont prononcés contre l'enseignement systématique de la grammaire. Cependant, l'enseignement de la grammaire demeure une partie intégrante de l'enseignement des langues. C'est pour cela que cette étude vise à explorer l'enseignement de la grammaire au secondaire. L'étude a été spécifiquement conçue pour déterminer les stratégies utilisées par les enseignants de l'anglais langue étrangère du secondaire pour enseigner la grammaire et aussi pour examiner les pratiques de préparation des fiches de grammaire. En vue d'atteindre ces objectifs, un questionnaire a été administré à un échantillon de 15 professeurs d'anglais et quelques fiches de grammaire ont été collectées et analysées. Les résultats montrent que les participants à l'étude utilisent les méthodes inductives et déductives ou la combinaison des deux pour enseigner la grammaire. Nombreux sont également les participants qui ont signalé qu'ils utilisent la linguistique de corpus mais les explications données ont révélé qu'ils ne s'y connaissent vraiment pas en matière de linguistique de corpus et de ses applications à l'enseignement de la grammaire. Certains participants ont également fait savoir qu'ils utilisent la stratégie de Présentation-Pratique-Production (PPP) même s'ils ont manqué d'expliquer comment ils utilisent la stratégie. Pour ce qui est de la préparation des fiches, certains des échantillons de fiches analysés ne comportent pas des éléments essentiels comme les objectifs, le timing et l'évaluation finale.

Mots-clés : Grammaire, enseignement, préparation des fiches, enseignement secondaire

Introduction

Despite all the criticism leveled against the teaching of grammar separately, there is no doubt that grammar teaching remains a critical component of foreign language teaching. That is probably the reason why most EFL teachers in Benin devote a considerable amount of their teaching time to grammar. However, it is worthwhile to note that in most cases, teachers focus on the teaching of grammatical rules. Grammar is taught neither in context nor communicatively. For that reason, students may know plenty of grammatical rules without being able to use them in a communication context. According to Larsen-Freeman (2014), “grammar is about much more than form, and its teaching is ill-served if students are simply given the rules” (p. 269). As it appears, teaching grammar is not to be assimilated with the teaching of grammatical rules as this is not of any help to learners. Unfortunately this is how grammar is taught in most Beninese secondary schools.

The major reason why students are not able to use the rules they know to communicate is that grammar is taught out of context. In Beninese secondary schools, it is not rare to hear a teacher make a statement like “Today, we are going to study the passive voice” at the beginning of the lesson. After that, most teachers would spend much time teaching students how to transform sentences into the passive voice without telling them what the passive voice can be used for in terms of communication. This study comes at the right time as it helps to better understand the limitations of EFL grammar teaching and the lesson plan problems. At the same time, it shows teachers the best ways to teach grammar to their learners so that the latter can use the rules they learned to communicate. By identifying shortfalls in the lesson planning processes, the study is likely to help teachers to improve their lessons planning practices.

As mentioned earlier, the teaching of grammar is fraught with difficulties. Therefore, the purpose of this research work is to investigate how grammar is taught in secondary schools. More specifically, this study is intended to (a) find out the strategies used by EFL teachers to teach grammar and (b) examine EFL grammar lesson planning practices. In other words, the study addresses the following questions:

- what strategies do EFL teachers use to teach grammar?
- how do EFL teachers plan their grammar lessons?

Before explaining the methodology used to conduct the study it is appropriate to explore the relevant literature.

I. Literature Review

The theoretical underpinnings as well as the practice of grammar teaching are the two components of this literature review.

I.1 Theoretical Underpinnings of Grammar Teaching

As stated earlier, there is a continuing debate among applied linguists about whether or not grammar needs to be taught directly. Despite this controversy, grammar is still taught in most EFL classes directly or indirectly. According to

Harmer (2015), grammar can be taught in an unexpected way to address a problem students are confronted with in another activity like reading or listening or as a result of a deliberate choice by the language teacher

For many EFL teachers, students have to practice grammatical rules frequently in order to master and use them confidently. The Presentation-Practice-Production (PPP) strategy is very pervasive in grammar teaching. Advocates of the PPP put forth a number of theories. The skill theory makes a distinction between declarative knowledge and procedural knowledge. According to Ur (2016) declarative knowledge is built through explanations provided by teachers or contained in textbooks and procedural knowledge is acquired through grammar exercises. On the other hand, the Power Law Practice posits that the quick, fluent and correct performance of a target skill on the part of a learner depends on the number of practices (Ur, 2016; Anderson, 2000). In other words, the more students practice a grammar construction, the more they become conversant with it. For the proponents of the expertise theory, expert level in a field is achieved through a large number of deliberate practice (Ericsson, 2016).

All three theories reflect the saying that “practice makes perfect.” However, the issue is to know if teachers always have enough time to practice as they often have a syllabus to cover. With regard to instructional practices, the question is to know if teachers put these theories into practice in an appropriate way?

Another important theoretical framework of grammar teaching is referred to as three-dimensional grammar framework (Figure 1) designed by Larsen-Freeman (2014). The first component of the framework is called form or structure and it is related to the various forms the grammar construction may take; the second component is the meaning or semantics and it has to do with the meaning each of the forms of the grammar construction can take; the third component is use or pragmatics and it refers to the context in which each form is used (Larsen-Freeman, p 258). Larsen-Freeman further recommended that teachers need to have a clear idea of the form-meaning-use framework of each grammar construction before teaching it. It is worthwhile to mention that this framework shows unequivocally how incomplete most grammar books are. Most of those grammar books provide a superficial presentation of grammar constructions.

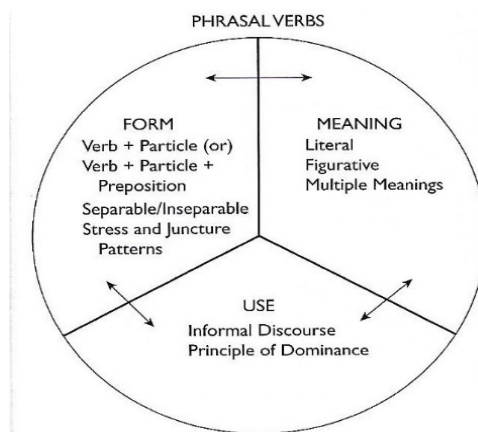


Figure 1: The three-dimensional grammar framework (source: Larson-Freeman, 2014, p. 258)

1.2 The Practice of Grammar Teaching

In this section, we look into some grammar teaching strategies including PPP, Focus on Form, inductive and deductive strategies, and grammaring. The Presentation-Practice-Production (PPP) strategy is one of the widespread strategies used to teach grammar. The process starts with the explanation of a new grammatical structure (Presentation), then follows the exercises intended to practice the new structure (Practice). In the third phase, students are given the opportunity to use the structure for communicative purposes (Production) to achieve accuracy and automation (Ur, 2016; Sheen, 2003; Larsen-Freeman, 2014). Referring back to the skill and expertise theories, it can be stated that the third phase enables learners to acquire proceduralized knowledge or expertise. However, in most EFL classes, teachers often stop at the level of presentation or in the best case scenario, the learners are taken through a few drills or given a homework on the structure. That is the reason why students know grammatical rules but they are not in a position to apply those rules to writing or speaking situations. Such knowledge is what Larsen-Freeman refers to as inert knowledge.

The next grammar teaching technique or strategy considered here, Focus on Form (FonF), is a strategy designed by Long (1991) and picked up by many scholars. FonF is a reactive treatment of grammar based on learner error and not a predefined grammar syllabus (Ur, 2016). According to Larsen-Freeman (2014), FonF can take many forms: enhancing the input which consists in highlighting the specific grammar construction to be taught; input flooding which consists in exposing learners to a text in which the construction to be studied is very frequent, and input processing which consists in providing learners with the opportunity to use the grammar construction under study in a meaningful way (Larsen-Freeman, 2014, p. 263). To a large extent, the input flooding strategy is very close to consciousness raising which consists in drawing learners' attention to grammatical rules or constructions through the inductive or deductive teaching of such rules (Ur, 2016; Larsen-Freeman, 2014; Ellis, 2002). Induction and deduction are also strategies for teaching grammar. In the inductive approach, students work out the grammatical rules themselves through a text that contains the rule used in context whereas in the deductive approach, students are given the rules and requested to apply them. Nunan (2016) advocated that the inductive approach is more natural and more conducive to learning. Students will easily remember rules they have worked out themselves than the rules they have been told. However, there is a general consensus on the combined use of the inductive and deductive approaches in order cater for different learning styles in a group of learners (Nunan, 2016; Larsen-Freeman, 2014; Brown, 2007) even though in practice it is not always easy to distinguish both approaches.

The last grammar teaching technique discussed in this section is grammaring, defined as "the ability to use grammar constructions accurately, meaningfully and appropriately" (Larsen-Freeman, 2014, p. 264). This strategy is a practical application of the three-dimensional grammar framework discussed in the first section of this literature review. It is also a strategy that enables learners to overcome the

inability to apply grammatical rules they know in communicative spoken contexts (Larsen-Freeman, 2003; Toth, 2006). But in order to use this strategy correctly, teachers need to identify the learning challenge related to the grammar construction to be taught. Such a challenge must be at the level of form, meaning or use. For example, if the challenge is at the level of form, teachers need to build in their lesson plans input flooding activities for their learners to become familiar with that construction in question (Larsen-Freeman, 2014; Sgalowitz, 1998). As it appears, the use of this technique require a preliminary work on the part of the teacher.

A number of grammar teaching approaches or strategies have been presented in this section. Nonetheless, there are no fixed boundaries among them. For example, in the Presentation-Practice-Production strategy, the grammar constructions can be presented inductively or deductively.

1.3 Format of a Lesson Plan

Although there is a variety of lesson plan formats, teachers need to decide on which one to use and plan their lessons before going to their classes. Lesson planning is important and without it, teachers face many difficulties in teaching their lessons and learning becomes more difficult for students. It serves as a map or checklist that guides teachers in knowing what they want to do next and it includes a series of activities that enable teachers to reach the lesson objectives. Celce-Murcia (1991) defined a lesson plan as “an extremely useful tool that serves as a combination guide, resource and historical document reflecting our teaching philosophy, students population, textbooks, and most importantly, our goals for our students”(p. 403). A lesson plan is, therefore, a critical document which is designed on the basis of prevailing educational ideology of the moment as depicted in curricula and textbooks. By specifying goals for learners, a lesson plan becomes essential when the time comes to assess learners who followed the lesson.

Information about textbooks, student population, and goals are part of the top component of a lesson plan. With regard to the goals, Brown (2007) stated that they enable the teachers to know what they are going to accomplish in the classroom and to evaluate student success at the end of each lesson. According to Riddell (2015), objectives can be framed from the teacher’s perspective or from the students’ perspective.

The middle component of a lesson plan is the lesson content. It includes procedures or activities along with transition note as well as classroom management strategies for different activities. Brown (2007) suggested that this section needs to include the following elements:

- An opening statement or activity as a warm-up
- A set of activities and techniques in which he has considered appropriate proportions of time for whole-class work, small group and pair work, teacher talk, student talk,
- Closure (p. 166).

For Riddell (2015) all lesson plans are likely to include “Level of class, length of lesson, aims of lesson . . . , personal aims, anticipated problems (for the students) and possible solutions, stages, aim of each stage, estimated timings, interaction, procedure, board layout” (p. 166). Riddell’s lesson planning framework is more comprehensive but it would be cumbersome to define an aim for each stage. It also follows from this framework that the middle component of a lesson plan includes anticipated problems (for the students) and possible solutions, stages, aim of each stage, estimated timings, interaction, procedure, board layout. It is also important to highlight the need to anticipate problems included in this framework as it builds proactivity in the lesson plan.

Pang (2016) suggested that a lesson plan should include four sections (pp. 452-454). Section 1 includes lesson information, section 2 is about content and design, section 3 describes the process of teaching and learning and the section 4 includes resources. Here, the middle component encompasses section 2 and section 3.

The last component which is often the shortest contains assessment and extra-class work (Brown, 2007). In plain language, the extra-class work is called homework. The assessment enables to check if the lesson objectives have been reached.

2. Methodology of the Study

This study uses a mixed methods design. According to Dornyei (2007), the “mono method research is the biggest threat to the advancement of the social science” (p. 7) because it hardly enables to understand all the aspects of a phenomenon under investigation. This implies that it is better to combine the quantitative and qualitative methods to have a more comprehensive view of the issue under investigation that focusses on a single secondary school in the south of Benin. To that effect, all the fifteen EFL teachers in the school were selected to participate in the study. A questionnaire was administered to all of them. The questionnaire included 12 items. Its first part is about the respondents’ academic and professional qualifications.

The second part of the questionnaire includes eight items and it is about the methods and strategies used by respondents to teach grammar. The third part investigates the difficulties that the respondents are confronted with in planning their grammar lessons.

The questionnaire was administered to the respondents on a Wednesday which is the day on which the teachers hold their weekly professional development meeting. The responses were collected at the end of the meeting.

Apart from the questionnaire, lesson plans were also collected. The objective was to collect at least one lesson plan from each of the 15 respondents but only five of them accepted to share a lesson plan.

For the analysis of the quantitative data, percentages were calculated. For the qualitative data we read through the answers and identify emerging themes and illustrated them with statements from the respondents as suggested by Dörnyei (2007).

3. Findings of the Study

The analysis of the data has yielded various findings that are presented here.

3.1. Strategies Used to Teach Grammar and Improvement of Grammar Teaching

Out of the 15 respondents that filled out the questionnaire, six hold a *Licence* (a three-year academic degree) and nine a *Maîtrise* (a four-year academic degree) whereas only six hold professional qualifications. Those respondents use various strategies to teach grammar. Forty percent (40%) of teachers give plenty of examples to students that illustrate the rules and they ask learners to work out the rules themselves, 33.33 percent of the respondents give the rules and some examples and ask learners to apply the rules to make their own sentences and 26.67 percent use the combination of both. These findings reveal that a significant number of teachers rely on the deductive method which focuses on the teaching of rules to teach grammar while almost 27 percent combine both deductive and inductive approaches. The focus on the teaching of rules is certainly what leads 100 percent of the respondents to correct their learners' errors. The fact that the respondents correct their learners' errors is likely to hamper communication insofar as 45 percent draw their learners' attention to their errors before correcting such errors.

Furthermore, 40 percent of the respondents reported that they use corpus linguistics while 60 percent do not use corpus linguistics. Nonetheless, among those who claim to use corpus linguistics, only two explained how they use it. The two explanations are as follows: corpus linguistics is used "by listening and repeating each word" and "While dealing with corpus linguistics, I used to draw students' attention on how effectively linguistics aspect is useful". The findings here show some level of contradiction with the previous paragraph because the 60 percent who do not use corpus linguistics probably resort to the deductive approach.

In addition to corpus linguistics, the respondents reported other methods and techniques they use to teach grammar. Whereas 46 percent of the respondents reported using the PPP (Presentation, Production Practice) method, 33.33 percent focus on forms while teaching grammar and 20 percent resort to grammaring. Most of the respondents stated that they use the PPP methods because it facilitates lesson understanding by learners, it is adapted to some teaching conditions and helps students to master quickly what has been taught. Concerning grammaring for instance, the respondents resort to this method because for them, it can develop learners' intelligence, it contains a lot of grammar activities and it enables the learners to use the grammatical rules. The method also "helps to make learners understand in a short time."

Grammar teaching strategies used by the respondents also includes charts, objects and dialogue. In fact, 40 percent of the respondents reported that they use charts to teach grammar, 13.33 percent use objects and 53.33 percent use dialogues. It appears clearly that most of the respondents use dialogues as main technique to teach grammar. This is all the more true since most grammar lessons in student's textbooks

are introduced with dialogues. The explanations given for using each strategy vary from one respondent to another.

Many respondents use dialogues to teach grammar because they think that through dialogues, students are in a better position to communicate or to use the language to exchange ideas. Dialogues provide the opportunity to practice grammatical structures after teaching them. One of the respondents stated that dialogues are very important because “learners will be engaged in communication, basing on some grammatical examples”. Another respondent believes that dialogues are very useful because they enable “students to understand the lessons quickly and also permit them to communicate easily without mistakes”. While the use of dialogues can foster communication, it is not obvious that it can enable students to achieve accuracy, that is to speak without mistakes. Speaking without mistakes should not even be the objective of teaching grammar.

On the other hand, some respondents reported that they use charts to teach grammar because they want to show how the charts are used and how students will use the rules in real life situations. Some use objects to teach grammar because while teaching it, they “ask students to say something about themselves, even if it is false.” Some respondents did not choose any technique because for them, teaching grammar is just a process and it depends on the grammatical structure they are about to teach.

3.2. Grammar Lesson Planning Practices

This section provides a short description of each sample lesson plan and highlights the missing elements in each of them as shown in Table I below.

Table I: Analysis of the lesson plans

Lesson plans	Elements included	Elements missing
Lesson plan N°1	Objectives, materials, lay out, implementation, consolidation exercises, homework, title, date	Final assessment
Lesson plan N°2	Objectives, materials, lay out, implementation structure, homework title, exercises	Final assessment, title of the lesson, date
Lesson plan N°3	Date, title of the lesson, exercise examples	Objectives, materials, timing, homework, final assessment
Lesson plan N°4	Date, materials, title of the lesson, exercises, vocabulary, examples	Objectives, timing, homework, implementation
Lesson plan N°5	Structure activity I + answer, observation, homework	Materials, objectives, timing, title of the lesson, date

The analysis of Table I shows that all the five lessons are completely different in terms of their components. The first two contain objectives, materials, the implementation, consolidation exercises, timing and a homework but not the final assessment. The third one contains only one exercise and some examples. This lesson plan lacks a lot of components such as the objectives, materials, timing, homework and the final assessment. The fourth lesson plan has the material, exercises, and examples but it fails to include objectives, timing, homework and the final assessment. The fifth one contains the following items: structure, activity, answer, observation, and homework. This lesson does not include objectives, materials, timing and the final assessment.

What is quite striking about the lesson plans is that they had been developed by teachers from the same school and one would expect them to share some similarities but this is not the case. In addition, some of the respondents do not know what needs to be included in a lesson plan. Lesson plan No 3 is a typical example of a poorly planned lesson as it includes “Date, title of the lesson, and exercise examples”. This lesson plan is certainly from a newly hired teacher with no experience in EFL teaching. It could also be from an experienced teacher who just brought this with him to show that he/she has a lesson plan in case of an inspector or a teacher advisor’s visit. It is also worthwhile to note that objectives are a critical part of a lesson plan. That is the reason why the objectives contained in the lesson plans have been minutely reviewed. This review revealed that most three out of five lesson plans did not include any objectives and even when the objectives exist, they contain some limitations. Only two teachers’ lessons plans contain objectives. In the first lesson plan, the teacher gave two objectives. The first one reads: “at the end of this lesson, my learners should be able to use the expressions *ago* and *for* appropriately”. This objective does not specify what the learners are going to use the two times markers to do. In addition, the activities contain in the lesson plan are not adequate for this objective. The lack of final assessment equally shows that the teacher set objectives without defining how to check the attainment of such objectives.

The second objective is as follows: “they should also recognize these expressions as key words for the simple past”. As was the case with the first objective, the verb used here is not appropriate either. A verb like *to identify* would have been better. Furthermore, while the word ‘ago’ is a time marker of the simple past, this is not always the case with ‘for’. This time marker is used for the present perfect and past perfect in some cases. If the lesson is taught on the basis of this objective as it has been stated, it is likely to create confusions in the minds of the learners.

In the second lesson plan, the objectives are not clearly stated. The first objective is as follows: “At the end of these sections, my learners should be able to use the vocabulary, grammar and function related to STDS/AIDS”. This objective is too broad. It is hard to imagine how students are going to use vocabulary, grammar and function in a two-hour lesson. The final assessment is also missing as in most of the lesson plans. The second objective is not clearer than the first one: “They should be able to manipulate English sentences and words related to STDS/AIDS”. The

meaning of the word ‘manipulate in this context is not easily grasped as it does not portray the behaviour(s) the learners are going to develop as a result of their participation in the lesson insofar as the words or sentences are not objects or chemical products.

4. Discussion of the Findings of the Study

The discussion of the findings includes strategies used to teach grammar and grammar lesson planning practices.

4.1 Strategies Used to Teach Grammar

The respondents reported that they use various strategies to teach grammar. In terms of approach, 33.33 percent of the respondents use the deductive approach while 40percent use the inductive approach. It is also important to note that 26.67percent use the combination of the deductive and the inductive approaches to teach grammar. In this communicative language teaching era, the percentage of the respondents who use the deductive approach is too high because it consists in teaching rules and providing information about the language (Richards and Schmidt, 2010). Therefore, it is obvious that this approach does not foster communication because learners learn about the language and not the language itself. The predominant use of the deductive approach is an indication that students are taught the language to pass examinations and not for communication purposes.

Apart from the inductive and deductive approaches to teaching grammar, various other grammar teaching strategies were explored. One of those strategies is “grammaring”. The findings reveal that 20 percent of the respondents use it because it contains a lot of activities and helps learners to understand the lesson in a short time. However, the respondents do not even mention one of the activities they perform. Larsen- Freeman (2014) maintains that the proper goal of grammar instruction should be grammaring that is the ability to use grammar constructions accurately, meaningfully and appropriately. The low percentage of respondents who use the grammaring strategy may be accounted for in two ways. Either the respondents are not very cognizant with the strategy or they are aware that looking for accurate use of grammatical rules may impede communication and learning in general.

In modern language teaching in general and grammar teaching in particular, corpus linguistics plays a pivotal role. Nearly half (40%) of the respondents reported that they use corpus linguistics to teach grammar through listening and repetition of words and to draw students’ attention to the usefulness of linguistics aspects. It is not clear which linguistic aspects the first respondent is referring to and the reasons why it is important to draw students’ attention to those aspects have not been specified either. The respondent has not stated how students’ attention is to be drawn either. As for the second respondent, his/her explanation does not seem to be related to the teaching of grammar. The respondent seems to make a confusion between the teaching of vocabulary and pronunciation drills and the teaching of grammar. These comments reveal that those two respondents are not familiar with corpus linguistics

and it is certainly because the other respondents are not cognizant with corpus linguistics that they refrained from explaining their answers. According to Conrad (2016), the use of corpus linguistics in grammar teaching starts from the selection of the textbook to be used. For her, teachers should select “a grammar textbook that integrates information from corpus investigations” (Conrad, 2016, p. 55). The use of corpus-informed books may help teachers save time because they will not spend time searching databases. Such books contain words associated with the grammar feature and enable to teach grammar in context and differently from what they are used.

With regard to grammar lesson planning, none of the lesson plans is comprehensive. Three of the lesson plans do not include objectives, three are without the timing, three do not include the final assessment. The title of the lesson and the date are missing in some of the lesson plans. The lesson plans without objectives can be compared with a traveller without destination. According to Dautry (2010), the role of objectives is to operationalize the goals and contents of a course. Therefore, it would be difficult to establish the link between an objectiveless lesson and the course within which it falls. Dautry further delineated the close link between objectives and assessment as follows: “there is no formative assessment without the explicit formulation..... of objectives and no formulation of objective without taking into account the degree to which they can be realized” (Dautry, 2010, p. 452). It can be inferred from this statement that objectives and assessment are the two extremes of the lesson plan. Defining objectives is like setting a destination for the lesson plan and formative assessment provides the opportunity to know if the destination has been reached. The lack of objectives and assessments is a major shortfall in the lesson plans under investigation. However, there are some issues with the lessons plans containing objectives. In some cases, the objectives are too broad. In other cases, they have not been worded appropriately using the Bloom’s taxonomy. One of the objectives reads as follows “At the end of these sections, my learners should be able to use the vocabulary, grammar and function related to STDs/AIDS.” This objective is too broad because in a single two-hour lesson, it is not possible to teach grammar, vocabulary and a function. Furthermore, the objective has not specified the grammar, vocabulary and function items that the learners are supposed to use. It should also be noted that the degree to which the learners should master the use of the grammar, vocabulary and function related to STDs/AIDS have not been indicated. The condition under which the learners were going to perform the stated behaviour has not been explained either. In this case, it will be difficult to design an adequate assessment of what the students have learnt at the end of the end of the lesson.

Another major problem identified is that the activities contained in the lesson plans are not timed. It is true that the timing in the lesson plan is just an estimation but it is a critical component because it helps the teacher to manage time more appropriately.

Conclusion

The purpose of this study is to explore the teaching and practices of EFL in a secondary school in Abomey-Calavi. In other words, the study has been designed to find out strategies used by EFL teachers to teach grammar and to examine EFL grammar lesson planning practices. A questionnaire was administered to all EFL teachers in the selected school and lesson plan samples were collected for analysis.

In terms of strategies used to teach grammar, most of the respondents stated that they use the deductive and inductive methods or a combination of both methods. Some respondents also reported that they use corpus linguistics but the explanations they provided show that they are not cognisant about corpus linguistics.

There are also some issues about lesson planning practices. The analysis of the lesson plan samples revealed that some critical elements such as objectives, assessment, and timing were missing in those samples. In some of the samples that contain objectives, the objectives are poorly framed.

All the data analysed in this study are self-reported data. Therefore, it is worthwhile conducting an empirical study which might include classroom observations in order to have a comprehensive view of the issues surrounding grammar teaching in the selected secondary school in particular and at secondary school level in Benin in general.

References

- Abdulmajeed, R. K. And Hamed, S. K. (2017). Using a Linguistic Theory of Humour in Teaching English Grammar. *English Teaching*, 10(2), 10-47.
- Azad, M. A. K. (2013). Grammar teaching in EFL Classroom: Teachers' attitudes and beliefs. *ASA University Review*, 7(2), 111-126.
- Brown, H. D. (2007). *Teaching by principles: An Interactive Approach to Language Pedagogy*. White Plains, NY: Pearson Education, INC.
- Celce-Murcia, M. (1990). Grammar pedagogy in second and foreign language teaching. *TESOL Quarterly*, 25(3), 459-480.
- Dautry, C-L. (2010). Objectives in language teaching and learning. In Byram, M. (Ed.). *Routledge encyclopaedia of language teaching and learning*. New York, NY: Rotledge.
- Dornyei, Z. (2007). *Research Methods in Applied Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Ellis, R. (2002). The place of grammar instruction in the second/foreign language curriculum. In E. Hinkel & S. Fotos (Eds.). *New perspectives on on grammar teaching in second language classrooms*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Farrell, T. S. And Lim, P. C. P. (2005). Conceptions of Grammar Teaching: A case STUDY of Teachers' beliefs and classroom practices. *TESL-EJ*, 9(2), 1-13.
- Ferreira, P. (2014). Beliefs and Practices Towards Teaching and Learning Grammar: A Multicase Study. *Bellaterra: Journal of teaching and learning language and Literature*, 7(3), 14-29.
- Celce-Murcia, M. (1990). Grammar pedagogy in second and foreign language teaching. *TESOL Quarterly*, 25(3), 459-480.

- Larsen-Freeman, D. (2014). Teaching Grammar. In M. Celce-Murcia, D. M. Brinton, & M. A. Snow (Eds.), *Teaching English as a Second or foreign language* (4th ed.) (pp. 256-270). Boston, MA: Heintle/Cengage Learning.
- Nuna, D. (2015). *Teaching English to speakers of other languages: An introduction*. New York, NY: Routledge.
- Pang, M. (2016). Companion guides for lesson planning: A planning template and the lesson plan pro forma. *ELT Journal*, 70(4), 444-454.
- Riddell, D. (2015). *Teach EFL: The complete guide*. London: Hodder Education.
- Segalowiltz, N. (2003). Automaticity and second language. In C. G. Doughty & M. L. Long (Eds.). *the handbook of second language acquisition*. Malden, MA: Blackwell.
- Sheen, R. (2003). Focus on form: A myth in the making? *ELT Journal*, 32(3), 225-233.
- Ur, P. (2016). Grammar practice. In Hinkel, E. (Ed.). *Teaching English grammar to speakers of other languages*. New York, NY: Routledge.

APPENDIX

Questionnaire to EFL Teachers

This questionnaire is intended to investigate the teaching of grammar practices in Beninese secondary schools. It contains 12 items. There are no right or wrong answers and the questionnaire is anonymous, which means that your identity will never be revealed. Therefore, you are encouraged to give/select answers that reflect your true and honest opinion. Thank you.

1) What is your highest academic qualification?

- a) BAC b) DUEL c) LICENCE d) MAITRISE
 e) DOCTORATE

2) What is your professional qualification?

- a) BAPES b) CAPES c) NONE

3) When teaching grammar, how do you proceed?

- a) You give the rules and some examples and ask students to apply the rules to make their own sentences
- b) You give plenty of examples that illustrate the rules and ask learners to work out the rules themselves
- c) You use the combination of a) and b) above

4) Do you often correct errors when teaching your grammar lessons?

- a) Yes b) No

5) If yes, how do you proceed?

- a) You correct the errors immediately after learners make them
- b) You reformulate correctly what the learners have uttered wrongly
- c) You write down the errors and correct them at the end of the lesson
- d) You draw student's attention to their errors before correcting them
- e) Others (specify)

.....

6) Do you use corpus linguistics to teach grammar?

a) Yes b) No

7) If yes, how do you use it?

.....
.....
.....

8) What difficulties are you confronted with in planning your grammar lessons?

.....
.....
.....

9) Which of the following grammar teaching methods are you familiar with?

a) PPP (Presentation Production Practice)

b) Focus on forms

c) Grammmaring

Explain your choice(s)

.....
.....
.....

10) Various techniques can be used to teach grammar. Which of the following one do you use?

a) Charts (to practice grammatical patterns, such as frequency adverbs and verb tenses)

b) Objects (to teach grammatical structures such as the possessive case)

c) Dialogue (to introduce and practice grammatical points by engaging students in communication with each other)

Explain your choice(s)

11) What other strategies or techniques do you use to teach grammar?

.....
.....

12) What are your suggestions to improve the teaching of grammar in our secondary schools?

.....
.....
.....

Thank you so much for your precious contribution!

OPPRESSION PATRIARCALE: AGRESSION MATRIARCHIQUE DANS CERTAINS NARRATIFS FRANCOPHONES



Temidayo Onojobi

Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Nigeria
edith_ayo@yahoo.com

Résumé

La plupart des explications existantes se concentrent sur l'agression en tant que réponse à l'oppression. Les recherches d'études littéraires montrent que les hommes sont plus agressifs que les femmes. Cet article examine la raison d'être de l'agressivité de la femme contre le masculin. La théorie de frustration-agression est utilisée alors que la méthode d'analyse est l'explication de texte. Deux auteurs (ancien et récent) des récits français sont interrogés; Il s'agit de *Juletane* de Myriam Warner et de *Le bistouri des larmes* de Ramoni Sanusi. Le protagoniste de Myriam Warner, Juletane, tue ses oppresseurs en légitime défense, tandis que Yétoundé, l'héroïne de Sanusi, réagit de manière agressive en tirant sur ses propres oppresseurs en représailles de sa stérilité. Les résultats révèlent que l'agression masculine est instinctive, tandis que chez la femme, l'agression est apprise et nourrie. Cet article poursuit le débat sur la pertinence du féminisme en Afrique.

Mots-clés: patriarcat; matriarcat; agression; théorie frustration-agressive; narrations francophones.

Introduction: une définition

Il existe diverses définitions de l'agression dans la littérature, bien que la plupart impliquent des descriptions de comportement destiné à nuire à autrui (Archer & Coyne, 2005). La littérature psychologique sur l'agression a mis l'accent sur ces formes; agression physique et verbale, mais il est de plus en plus évident qu'une agression dissimulée (des comportements tels que le commérage, la propagation de rumeurs et l'exclusion d'autres personnes des activités de groupe) peut être tout aussi dommageable pour les victimes. (Coyne, Archer et Eslea, 2006; Paquette et Underwood, 1999). L'agression imprègne presque toutes les relations que l'être humain entretient avec d'autres, qu'il s'agisse de ses camarades de classe ou de ses collègues (Chapell et al., 2004; Feshbach, S. (1997), amis (Gros, Stauffacher-Gros et Simms, 2010), partenaires intimes (Goldstein, 2011) et membres de la famille (Follingstad, Coyne et Gambone, 2005). Les chercheurs en matière d'agression ont fait certaines distinctions parmi les formes de comportement agressif qui sont principalement motivées par le désir d'obtenir une récompense tangible ou d'atteindre un objectif (« "agressivité" ou "impulsive à chaud". Des exemples des différents labels appliqués à cette dichotomie sont "ontogénique" de Skinner, "phylogénique" (1969), "motivé par des motivations" par Zillman. "Versus" motivé par l'irritation "(1979), et l'agression" proactive "(ou" instrumentale ") de Dodge et Coie (1987). L'agression réactive est affichée en réponse à une menace ou une provocation perçue éventuellement en réponse à une frustration. Ce comportement est généralement

considéré comme impulsif et se produit généralement avec une forte expression d'émotion négative et hostile. L'agression proactive est un acte d'agression non provoqué ayant pour but d'obtenir une ressource ou pouvant être dirigée vers une personne ayant pour but de faire de l'intimidation, de la domination ou de l'intimidation.

Alors que l'agression réactive est une réponse hostile, l'agression proactive est planifiée, instrumentale et plus susceptible d'être apprise. Cornell et al. (1996) ont toutefois soutenu qu'une agression proactive pouvait avoir lieu à un moment de passion (comme dans le cas d'un homme qui exige de l'argent d'une autre personne, puis le bat à mort lorsqu'il rencontre une résistance), et qu'une agression réactive peut être plutôt "de sang-froid" (un acte de vengeance soigneusement tracé, par exemple). Un comportement agressif peut prendre différentes formes. Cela peut être physique, comme pousser, trébucher et frapper, entre autres. Cela peut également inclure des insultes verbales, des insultes et des railleries. Plus récemment, les formes d'agression se sont multipliées, c'est-à-dire une agression infantile dérangeant des comportements tels que nuire aux relations ou à la réputation de ses pairs, selon Crick & Grotpeter (1995). Cependant, dans tous ces cas, l'agression peut être distinguée de comportements plus compétents tels que l'affirmation de soi: les enfants agressifs ont l'intention de blesser leurs pairs, alors que les enfants affirmés ne le font pas. Un comportement agressif peut également remplir différentes fonctions. L'agression réactive est défensive, en représailles et en réponse à une provocation réelle ou perçue. L'agression proactive, en revanche, est affichée pour atteindre un objectif, que celui-ci implique un gain matériel ou territorial ou une domination sociale. Les chercheurs ont essentiellement distingué une agression motivée par la colère, la défense et les représailles d'une agression froide, délibérée et orientée vers un but déterminé. Dans la vignette ci-dessus, l'agression matriarchique serait qualifiée de réactive et de représailles.

La plupart des études sur les conditions dans lesquelles les hommes et les femmes diffèrent en matière d'agressivité ont été menées dans les laboratoires expérimentaux et une fois en profondeur sur le terrain. Les psychologues ont défini l'agression comme un comportement destiné à infliger un préjudice ou une blessure. Baron (1977) et Berkowitz (1964) ont étudié pendant de nombreuses années un tel comportement dans des situations spécialement conçues pour le provoquer. La plupart des critiques telles que Hyde (1984, 1986) et Maccoby & Jacklin (1974, 1980) se sont principalement concentrés sur le comportement agressif des enfants et les résultats ont révélé que la tendance des hommes à être plus agressifs que les femmes est plus grande chez les enfants que chez les adultes. et la recherche ethnographique (Chase, LJ, & Mills, NH (1973). En outre, les méthodes utilisées pour étudier l'agression sont assez différentes dans la littérature pour enfants et pour adultes. Par conséquent, les revues contenant une proportion substantielle d'études sur des enfants fournissent non seulement des estimations plus grossières: Les différences d'agressivité entre les sexes ne valent que pour les adultes, mais elles peuvent également mettre l'accent sur les déterminants de l'agression qui s'appliquent principalement aux

enfants. De plus, la revue de Frodi, Macaulay et Thome (1977) se limite aux différences de sexe dans le comportement agressif des adultes. Voilà la lacune que nous comptons combler.

I. Le rôle de l'agression intra genre

I.1 Le rôle de l'agression en genre masculin

Il est nécessaire d'explorer les rôles de genre en tant qu'explication des différences d'agressivité entre les sexes. Ces rôles consistent en des normes applicables aux individus en raison de leur sexe socialement identifié. Le rôle de genre masculin inclut des normes encourageant de nombreuses formes d'agression. Les psychologues et les écrivains populaires qui ont analysé le rôle du genre masculin ont affirmé que les hommes devaient être durs, violents et agressifs. Pour valider cette idée, certains auteurs (par exemple, Fasteau, 1974) ont souligné la prédominance de l'agressivité chez les héros masculins dans la littérature et la culture populaire. Les études de psychologues sur les stéréotypes sur les hommes ont montré de manière plus explicite que les hommes s'attendent à ce que les hommes soient agressifs (Cicone et Rouble, 1978). De même, des recherches sur les stéréotypes de genre ont montré que les hommes sont jugés plus agressifs que les femmes et plus extrêmes sur des qualités connexes telles que l'affirmation de soi et la compétitivité (par exemple, Broverman, Vogel, Broverman, Clarkson et Rosenkrantz, 1972; Rouble, 1983; Spence & Helmreich, 1978). La recherche sur les stéréotypes sexistes a également établi que de telles qualités sont considérées plus souhaitables chez les hommes que chez les femmes.

De nombreux sondages montrent que les hommes approuvent davantage l'agression que les femmes. Les résultats de l'enquête, récemment examinés par Smith (1984), ont montré à maintes reprises que les hommes avaient une attitude plus favorable que les femmes à l'égard des comportements agressifs et violents dans des domaines aussi divers que les relations internationales et la guerre, le contrôle social et l'application de la loi, les relations interpersonnelles, entre autres. Malgré les preuves suggérant que l'agressivité est une composante du rôle du genre masculin, ce rôle peut également inclure des normes qui favorisent certains comportements incompatibles avec l'agression. Plus précisément, le rôle masculin traditionnel englobe les normes de la chevalerie ainsi que l'agressivité (Eagly et Crowley, 1986). L'idéologie de la chevalerie stipule que les hommes doivent protéger les faibles et les sans défense, faire preuve de courtoisie et de protection envers leurs subordonnés. Les règles de la chevalerie peuvent tempérer l'agressivité masculine, du moins envers ses subordonnés, dans certains contextes sociaux. En outre, comme Pleck (1981) l'a fait valoir, des formes moins traditionnelles du rôle de genre masculin peuvent réduire l'accent mis sur l'agressivité et soutenir les qualités communes telles que la sensibilité à autrui et l'expression émotionnelle.

1.2 Le rôle de l'agression en genre féminin

Le rôle traditionnel des femmes dans l'égalité des sexes ne met guère l'accent sur l'agressivité. En outre, la primauté que ce rôle attribue aux qualités de sollicitude et d'autres qualités communes (Eagly et Crowley, 1986) peut favoriser des comportements incompatibles avec l'agressivité à l'égard des autres. En outre, le rôle du genre féminin met l'accent sur la prévention des dommages physiques à elle-même. En particulier, les règles de prudence et d'évitement des inconnus, destinées en partie à réduire le risque que les filles et les femmes soient victimes d'agressions sexuelles, peuvent amener les femmes à être moins agressives que les hommes dans des situations. En revanche, les formes moins traditionnelles du rôle de genre des femmes incluent un accent mis sur l'affirmation de soi, une qualité préconisée par les féministes. L'affirmation de soi, bien que généralement considérée comme synonyme d'agressivité, en a souvent été distinguée par les partisans de la formation à l'affirmation de soi (par exemple, Bloom, Coburn et Pearlman, 1975; Fensterheim et Baer, 1975). Les défenseurs de l'affirmation de soi ont souligné le manque d'intention préjudiciable sous-jacente aux comportements affirmatifs par opposition à la présence d'une telle intention sous-jacente aux comportements agressifs. Néanmoins, le soutien apporté à l'affirmation de la part des femmes ces dernières années suggère que le rôle du genre féminin, à l'instar du rôle du genre masculin, véhicule des messages complexes sur l'agressivité et les comportements associés.

2. Théorie de l'agression de frustration

Dans une monographie de Dollard et al. (1939) dans lesquels les théoriciens introduisent l'hypothèse Frustration-Agression, la théorie affirmait à l'origine que tous les actes d'agression sont le résultat d'une frustration antérieure et deuxièmement que toute frustration mène à l'agression. La frustration a été définie comme le fait d'empêcher quelqu'un d'obtenir la satisfaction attendue, tandis que l'agression était définie comme tout comportement destiné à blesser l'individu à qui il est destiné. Peu de temps après l'énoncé théorique initial, Miller proposa une modification importante de la deuxième partie: (1941) et il estima que la frustration suscitait un certain nombre de types de réponses, dont l'une était l'incitation à certaines formes d'agression (p. 338)

Selon la première théorie psychanalytique de Freud, bon nombre de nos actions sont déterminées par les instincts, en particulier par les instincts sexuels. Lorsque l'expression de ces instincts est frustrée, une impulsion agressive est introduite. Plus tard, certains théoriciens ont élargi cette hypothèse d'agression frustration-agression à l'affirmation suivante: chaque fois que l'effort d'une personne d'atteindre un objectif est bloqué, une impulsion agressive est induite qui incite le comportement à blesser l'obstacle (personne ou objets) à l'origine de la frustration (Atkinson et al. 1993). La plupart des psychologues sociaux et psychologues ont suggéré que nous devrions nous tourner vers une approche frustration-agression pour expliquer l'agressivité. Depuis plus de cinquante ans, l'hypothèse frustration-agression est une explication populaire du comportement agressif. Selon la version originale de la théorie, frustration-

agression produit une agression; l'agression ne se produit jamais sans frustration préalable (Wiggins et al., 1994). Lorsqu'elle a été présentée pour la première fois, la théorie disait catégoriquement que la frustration conduisait toujours à une agression, et que l'agression résultait toujours d'une frustration (Feldman, 1993). Le terme «frustration» fait référence à l'interférence ou au blocage de l'atteinte d'un objectif ou d'une récompense (Myers, 1996; Wiggins et al., 1994). En termes simples, la frustration est tout ce qui empêche l'atteinte d'un objectif, provoquant ainsi une agression. En d'autres termes, comme le proposaient Dollard et ses collègues de Yale (1939): l'agression est toujours une conséquence de la frustration et la frustration conduit toujours à certaines formes d'agression. L'un ne peut se produire sans l'autre (Myers, 1993). La frustration crée de la colère, ce qui chez certaines personnes peut générer de l'agressivité, notamment en présence d'un signal agressif (Myers, 1996). Il y avait une double proposition dans cette théorie: la frustration suscite toujours le motif de l'agression, et toute agression est causée par la frustration. La première proposition énonce que la frustration produite par l'interruption du progrès d'une personne vers un objectif attendu élucidera toujours le motif de l'agression. La seconde affirme que l'agression n'a qu'une cause ultime: la frustration (Brehm et Kassin, 1993). En fait, selon cette théorie, un obstacle à la réalisation d'un objectif accroît l'empressement des individus à s'agresser. Ce phénomène est connu sous le nom de principe frustration-agression (Myers, 1996).

Cette théorie présente deux aspects critiques: le premier est que la frustration est la cause habituelle de l'agression; L'autre est que l'agression a des propriétés d'énergie de base qui persistent jusqu'à ce que son objectif soit atteint, ainsi qu'une réaction innée (la faim, le sexe et d'autres pulsions fondamentales ont ces propriétés (Atkinson et al., 1993). Ainsi, selon cette théorie, l'agression est une réaction générale à la frustration. Après les années 1940, de nombreuses études ont été menées sur le lien entre agression et frustration. Dans ce processus, l'approche frustration-agression a fait l'objet d'une vérification. La personne frustrée a de nombreuses motivations pour s'attaquer aux obstacles qui entravent la réalisation de ses objectifs. La souffrance et la frustration résultant du manque de réalisation des objectifs ont provoqué la haine et l'ennemi chez la personne frustrée. La justification de l'agression matriarchique à l'oppression patriarcale est le sujet principal de cet article.

3. Analyse des incidences de l'oppression patriarcale et de l'agression matriarchique dans des récits choisis

3.1 Myriam Warner Vieyra de Juletane

Myriam Warner Vieyra, est l'une des écrivaines féministes qui n'épargne pas l'infidélité masculine parce que la menace est la source la plus répandue de colère féminine. Comme la polygamie, le subterfuge masculin se distingue par ses activités à la fois sociales et culturelles. Le patriarcat semble promouvoir la culture de l'infidélité dans de nombreuses sociétés africaines. On peut dire que l'infidélité du mâle brise le mariage et engendre la polygamie. Mamadou, le mari de Juletane est plus criminel à cet égard. Il infidèle sa femme en Afrique alors qu'il étudie en France. Après avoir ramené

une femme étrangère trompée à la maison, il a provoqué le malentendu chez lui, obligeant la pauvre Juletane blanche à partager le même logement avec sa femme africaine. Il va plus loin pour être infidèle envers les deux femmes et finit par épouser Ndeye, sa troisième femme. Étonnamment, son implication dans cette infidélité évidente ne le secoue aucunement car il prétend être couvert par la culture africaine. L'agression réactive de Juletane provient de son incapacité à supporter toute l'étendue de la tromperie et de la trahison de Mamadou, son mari. Elle se trouve dans une position abominable de devoir partager un mari qui la garde dans le noir à propos de sa première femme Awa) qui a déjà une fille pour lui en Afrique. Sa frustration la pousse à décharger de violentes émotions contre Mamadou et sa famille, qui se constituent en elle-même comme facteurs de stress. Elle considère que les questions de principe et la personnalité sont plus importantes que l'attachement social ou la tradition familiale.

Juletane souffre d'aliénation qui l'affecte psychologiquement. Tout cela revient à dire que Mamadou et le protagoniste sous-estiment la propension des différences qui les unissent culturellement, émotionnellement, socialement et psychologiquement. Leur relation en souffre car il s'agit plus d'un idéalisme que de quelque chose qui peut facilement être réalisé dans le contexte local. L'insensibilité et l'irresponsabilité de Mamadou envers Juletane, son épouse, contribuent ensuite naturellement à la perte de son intérêt pour son mari, ses co-épouses et, plus important encore, leur attachement émotionnel. Elle est tellement psychologiquement désorientée qu'elle considère les autres femmes non seulement comme des ennemies, mais aussi comme le moyen le plus facile de laisser aller ses sentiments de colère et de frustration. Pour démontrer la manifestation de sa frustration, elle décide de tuer Ndèye, la troisième épouse de Mamadou:

Elle dort bien profondément comme toujours...Elle est couchée sur le côté droit et recouverte jusqu'à la taille Ses gros seins nus sont découverts. Je calcule un instant l'emplacement du cœur sous un amas de graisse et je plonge, tenant le couteau des deux mains. La lame pénètre jusqu'à la garde, taillant son passage entre deux côtés. Tout son corps tressaute avec un mouvement convulsif... p124

Encore une fois, par vengeance, Juletane élimine les trois enfants d'Awa (la première femme de Mamadou), considérés sa source de frustration. La première décrit la scène comme suit:

Awa ...me laissant seule avec les enfants... Ai-je versé le contenu du flacon de barbiturique dans la timbale d'eau des enfants? Ou ai-je laissé le flacon à la portée de leur main ? Je ne souviens de rien... Je le retrouvai vide, dans la poche de ma robe, le lendemain de la mort des enfants.p. 33.

Parfois aussi, une femme frustrée tue en guise de représailles pour un préjudice causé dans l'espoir de se venger de l'opresseur ou de ses agents de son tort ou de son malheur. L'idée d'assassiner peut même commencer dans le désir et l'imagination du blessée, comme dans le cas de Juletane dans Myriam Warner-Vieyra's Juletane, lorsque le protagoniste subit une violence psychologique résultant de l'oppression accumulée de son mari, elle essaye de se venger de cette manière:

Je pleurais sur Mamadou si heureux qui, en ce moment de joie, ne pensait pas au mal qu'il me faisait et qu'il paierait un jour. Pour me venger, je l'imaginai mort, une belle dépouille de crapule puante sur laquelle je crachais. Cette vision me fit éclater de rire... p.75

Aussi, dans le même roman quand un autre agent de patriarcat, Ousmane, déçoit Hélène, sa fiancée le jour de leur mariage en épousant une autre femme. Frustrée et souhaitant obtenir un soulagement psychologique, la dernière s'inspire de la vengeance planifiée et exécutée par Julietane qui a subi une expérience similaire:

Pour Hélène, la lecture du journal de sa compatriote la rendait encore plus déterminée. Elle était prête à la venger. Elle aurait voulu faire souffrir tous les hommes de la terre, les humilier, les châtrer p.85.

Cette agression réactive des toutes victimes du patriarcat citée dessus est une forme de protestation violente. Il s'agit de l'élimination physique des agents de patriarcat.

3.2 Ramoni Sanisi le bistouri des larmes

Ce roman raconte l'histoire d'une jeune fille appelée Yetoundé, également connue sous le nom d'Abibatou, originaire du pays de Niagara, dans un village appelé Mandibou. Son peuple adhère strictement aux normes et aux rites traditionnels de ses ancêtres où un nouveau-né doit être circoncis à la naissance ou avant d'atteindre la septième année. Le cas de Yetoundé n'est pas différent, mais sa circoncision par Brahima lui porte un grand coup en lui laissant un trou dans les organes génitaux. Par coïncidence, son rite de passage tombe à l'arrivée de quelques missionnaires blancs présidés par le père bénoît. Lors de son appel de courtoisie aux villageois, le prêtre rend visite à Bala, le père de Yetoundé. Là, le père bénoît est attiré par les cris penchants de Yetoundé et découvre par curiosité qu'un dommage considérable a été causé à la pauvre fille. Il lui administre des sédatifs et des médicaments. À force de travail, l'héroïne est admise à la faculté des lettres de l'Université de Lago, où elle rencontre d'ailleurs son premier mari, Lamine.

Son manque d'envie sexuelle et sa stérilité ont mis un terme à l'union. Sa confiance en une collègue aboutit également à un grand scandale qui lui donne un bouleversement émotionnel. Partant en congé, elle retourne au village et on lui dit la genèse de son incapacité à accoucher. En apprenant qu'Ali et Mamadou jouent un rôle pertinent dans sa stérilité à la suite de la circoncision par le duo. Bien armée, elle se dirige vers la maison du duo et les rencontre alors qu'elles sont sur le point de détruire la vie d'une autre fille innocente. Agacée, elle leur tire dessus en guise de représailles du préjudice irréparable:

Après avoir écouté ses parents et essuyé ses larmes, Yétoundé sortit de la cour de ses parents avec son sac à main et démarra la voiture qu'elle offrait à ses parents. Elle partit en direction de la maison d'Ali et de Mamadou. Il s'appretait à exciser d'autres enfants quand elle surgit en tonnant de colère, sortit le pistolet de son sac à main et le brandit sur lui. Avant qu'il ne puisse s'échapper, celle-ci tira sur lui et elle prit la direction de la maison de Mamadou. p.161-162.

Les incidents de meurtres et de tirs qui caractérisent l'action de Juletane et le comportement réactif de Yetoundé sont respectivement les conséquences psychologiques de la frustration et de l'oppression. Les femmes victimes de l'oppression masculine étant incapables d'assumer leur dégradation et leur impuissance, elles compensent leur privation en se livrant à des activités violentes. Le degré d'agression manifesté par les femmes battues dans les romans interrogés dans cet article montre l'intensité de la frustration que toutes les femmes citées ont subie depuis longtemps. La relation frustration-agression mise en avant par Gurr est applicable dans les situations représentées dans les récits sélectionnés. En raison de la condition déplorable des femmes prévalant dans les récits, les personnages féminins résistent violemment à leur condition en raison des effets négatifs de leur marque d'oppression. La violence employée par les femmes dans notre communication accompagnée de l'agression suivie ne vise pas l'assassinat gratuit ou l'exercice de la force pour le plaisir, mais elle est investie dans une réaction et une révolte ouverte contre l'injustice et l'oppression vers une action positive consistant à élimination totale du patriarcat. L'agression matriarchique est ce qui se produit dans l'action et la situation où la violence devient une arme de la femme opprimée pour l'autodéfense et la légitime défense.

Le choix des auteurs d'un comportement agressif réactif de la femme dans les romans est motivé par l'échec, au fil du temps, des mesures de réconciliation et par leur nouvelle conviction que les structures patriarcales oppressives doivent être démantelées. Les idées révolutionnaires dans les romans sélectionnés sont un phénomène habituel dans les mouvements révolutionnaires africains de type militant. Le phénomène de la violence dans cet ouvrage touche les responsabilités morales et sociales des écrivains. En effet, il constitue le point central de leur objectif artistique, que l'on comprend le mieux compte tenu de la position des femmes dans les sociétés patriarcales. Les écrivaines féministes africaines francophones sensibilisent les sociétés africaines patriarcales à l'injustice que représentent les réalités contemporaines. En fait, les récits féministes africains francophones africains sont à la fois une recreation d'expérience et un moyen de communiquer des idées à des publics spécifiques. L'art de l'écrivain est inspiré par le besoin urgent de réorganiser sa société, car ses œuvres explorent la condition humaine et expriment ensuite des idées positives destinées à renforcer le mouvement menant à l'instauration d'un ordre social juste.

De la documentation sur l'oppression et l'agression réactive données aux femmes, nos écrivains décrivent des aspects de la culture néfaste à éliminer et une attitude patriarcale à vaincre. L'image de tous les personnages féminins en tant que victimes innocentes de l'hégémonie masculine dans nos récits choisit exonère leur agression provoquée et leurs réponses violentes de l'accusation de criminalité et de brutalité. Au contraire, leurs provocateurs masculins sont tous accusés de violents, suggérant presque que leur agression est instinctive alors que celle de leurs victimes est apprise et nourrie. L'argument va même jusqu'à des actes de violence de l'élimination, de l'exploitation, de la violence plus grande et plus grave de leurs supprimeurs. Cependant, nous voudrions souligner ici que nous ne trouvons aucune louange ni une

condamnation de l'attitude de nos écrivains face à l'agression en soi. Les romanciers féministes vont bien au-delà des réponses superficielles de la violence qualifiante avec des adjectifs tels que «bon ou mauvais». Ils approfondissent les conceptions fondamentales du phénomène du comportement agressif patriarcal en tant qu'arme.

Conclusion

Cet article jette un regard superficiel sur l'agression et la frustration. Il établit une association entre l'oppression masculine et l'agressivité féminine. La théorie frustration-agressive est utilisée comme cadre théorique pour interroger deux Africains francophones sélectionnés. La représentation du comportement agressif réactif dans les récits africains francophones sélectionnés par les femmes victimes de l'hégémonie masculine permet d'identifier des exemples de l'oppression masculine et de la violence érigée à l'égard des femmes. Cet article a démontré que le phénomène de l'agression patriarcale est avant tout une arme et qu'il est donc incolore et neutre jusqu'à ce que le but des actions et des idées qui y sont associées soit pleinement compris, car il existe en fait une déclaration cohérente des circonstances, l'éthique et le recours à la violence auxquels les femmes semblent irrémédiablement attelées. La chercheuse a découvert que les victimes de l'oppression patriarcale dirigerait sa colère contre l'agent de l'oppression responsable de sa frustration dans la mesure où les victimes avaient le contrôle de l'événement. Ce patriarcat lié à la violence est peut-être un message universel de nos récits. Pour atteindre l'identité, l'individualité et la personnalité, certains personnages féminins ont eu recours à l'agressivité. C'est le prix de la liberté en révolution. Les deux écrivains ont des orientations idéologiques similaires, essentielles à la compréhension de la relation que l'on retrouve dans leurs fictions. Les similitudes sont importantes. Par exemple, le travail des deux écrivains est un «cri féminin» contre l'oppression patriarcale que les deux héroïnes ont dans une société malsaine avec des normes et des valeurs patriarcales. Aussi, les deux protagonistes luttent pour leur liberté mais d'une manière violente. L'engagement militant de Myriam et Sanusi et leur adhésion sans faille à une réponse violente s'expriment dans le portrait de leurs protagonistes. Là encore, il peut y avoir des critiques sur ce qui se passe dans le but, le processus et les conséquences des actes des victimes de l'homme. Ce qui est évident, c'est que les écrivains, à travers leur représentation de l'injustice et de l'oppression, visent à contenir le désordre, l'injustice entre les hommes les femmes. Bien que les approches violentes soient investies dans l'élimination totale du patriarcat, nous estimons toutefois que le recours à une réponse douce apportera une libération plus efficace et plus durable.

Cependant, cet article a également identifié un ensemble de stratégies spécifiques capable de contenir l'oppression patriarcale:

- construire la base de preuves pour plaider et sensibiliser l'oppression des femmes;
- utiliser la communication pour un changement de comportement afin de réaliser un changement social dans les sociétés dominées par les hommes ;

- transformer des institutions entières dans chaque secteur en utilisant une perspective de genre; en particulier, intégrer l'attention portée à la violence à l'égard des femmes dans les services de santé sexuelle et procréative; promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes et des filles;
- élaborer des réponses de service complètes pour les survivantes de l'oppression masculine dans les communautés ;
- concevoir des programmes de formation à la vie active et à l'école impliquant hommes et garçons pour promouvoir la non-violence et l'égalité des sexes ;
- fournir des services d'intervention précoce aux filles et aux femmes des sociétés.

References

- Atkinson R, Atkinson R, Smith E, Daryl DJ, Hoeksema SN. 1993. Introduction to psychology, Harcourt Brace Jovanovich College Publisher USA.
- Archer, J., & Coyne, S. M. (2005). An integrated review of indirect, relational, and social aggression. *Personality and Social Psychology Review*, 9(3), 212-230. doi:10.1207/s15327957pspr0903_2.
- Baron R, Byren D. 1993. *Social Psychology: Understanding Human Interaction*, Allyn Bacon.
- Berkowitz, L. (1965). The concept of aggressive drive: Some additional considerations. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in experimental social psychology* (Vol. 2). New York: Academic Press.
- Brown, G. R. (2004). Gender as a factor in the response of the law-enforcement system to violence against partners. *Sexuality and Culture*, 8, pp.1-87.
- Busch, A., & Rosenberg, M. (2004). Comparing women and men arrested for domestic violence: A preliminary report. *Journal of Family Violence*, 19, pp.49-58.
- Buzawa, E.S., and Buzawa, C.G. (1990). *Domestic Violence: The Criminal Justice Response*. Thousand Oaks, CA: Sage, also see 2nd ed. (1996), Thousand Oaks: Sage.
- Chase, L. J., & Mills, N. H. (1973). Status of frustrator as facilitator of aggression: A brief note. *Journal of Psychology*, 84, pp.225-226. (36).
- Cormon, V. (2002). Viols et métamorphoses, *Journal international de victimologie*, n° 1.
- Cornelius T. L., & Resseguie N. (2007) Primary and secondary prevention programs for dating violence: a review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 12(3):pp.64-75.
- Connell, R. W., Cruz, S., Davis, M., Pringle, R., Messner, M., & Mellian, A. (1992). A very straight gay: masculinity, homosexual experience, and the dynamics of gender. *American Sociological Review*, 57(6), pp.735-751. doi: 10.2307/2096120.

- Crick, N. R., & Grotpeter, J. K. (1996). Children's treatment by peers: Victims of relational and overt aggression. *Development and Psychopathology*, 8, pp. 367–380.
- Dodge, K. A. & Coie, J. D. (1987). Social-information-processing factors in reactive and proactive aggression in children's peer groups. *Journal of Personality and Social Psychology*, 53, pp.1146-1158.
- Damiani, C. (1997). *Les victimes: violences publiques et crimes privés*, Paris, Bayard Editions.
- Dayan, M. (1995). *Trauma et devenir psychique*. Paris, PUF.
- Daligand, L., Gonin, D. (2000). *Violence et victime*, Lyon, Méditations.
- Dollard J, Doob LW, Miller NE, Mowrer OH, Sears RR. 1939. *Frustration and Aggression*, Yale University Press, New Haven doi: 10.1017/S0954579400007148.
- Feshbach, S. (1997). The psychology of aggression: Insights and issues. In S. Feshbach & J. Zagrodzka (Eds.), *Aggression: Biological, developmental, and social perspectives*. New York: Plenum Press.
- Follingstad, D.R., Coyne, S., & Gambone, L. (2005). A representative measure of psychological aggression and its severity. *Violence and Victims*, 20, 25-38. doi:10.1891/vivi.2005.20.1.25.
- Frodi, A. , Macaulay, J., & Thome, P.R. (1977). Are women always less aggressive than men? *Psychological Bulletin* 84, pp.634-660.
- Gros, D. F., Stauffacher Gros, K., & Simms, L. J. (2010). Relations between anxiety symptoms and relational aggression and victimization in emerging adults. *Cognitive Therapy*.
- Guay, S., Billette, V., Marchand, A. (2002). Soutien social et trouble de stress post-traumatique: Théories, pistes de recherche et recommandations cliniques, *Revue Québécoise de Psychologie*, 23(3), 165-184
- Gustafson R. 1989. Frustration and Successful Vs. Unsuccessful Aggression and Research, 34(2), 134-143. doi: 10.1007/s10608-009-9236-z.
- Hilary B., (2002) *Protection des adultes et des enfants handicapés contre les abus*, Council of Europe, (ISBN 9789287149183)
- Maccoby, E. E., Jacklin, C. N. (1974). *The Psychology of Sex Differences*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Marshall, L. L. (1992). The severity of violence against men scales. *Journal of Family Violence*, 7, 189–203.
- Myers DG. 1996. *Exploring Social Psychology*, 3rd edn. Worth publishers, New York.
- Paquette, J. A., & Underwood, M. K. (1999). Gender differences in young adolescents' experiences of peer victimization: Social and physical aggression. *Merrill-Palmer Quarterly*, 45(2), pp.242-266.
- Philpart M et al. (2009) Prevalence and risk factors of gender-based violence committed by male college students in Awassa, Ethiopia. *Violence and Victims*, 24(1):122–36.

- Ramoni S., (2010) *Le bistouri des larmes*. Graduke Publishers Ibadan, Nigeria.
- Warner-Vieyra, M. 1982. *Juletane*. Paris: Présence Africaine.
- Wiggins JA, Wiggins BB, Vander ZJ. 1994. *Social Psychology*, McGraw-Hill Inc
- Zillmann, D. (1978). Attribution and misattribution of excitatory reactions. In J. H. Harvey, W. J. Ickes, & R. E Kidd (Eds.), *New directions in attribution research: Vol. 2*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Zillmann, D. (1979). *Hostility and aggression*. Hillsdale, N J: Erlbaum.

ROUSSEAU A L'HEURE DE LA CRISE POLITIQUE AU NIGERIA : UNE LECTURE *DU CONTRAT SOCIAL*



Simeon Idowu Olayiwola

Village Français du Nigeria, Badagry, Lagos.

olasimeon2@yahoo.fr

Résumé

La préoccupation majeure de la littérature française du XVIII^e siècle est l'intérêt porté par les écrivains et philosophes à la vie politique de l'époque. Cet intérêt est, à son tour, dû aux problèmes légués par le siècle de Louis XIV au siècle des lumières. Il va sans dire que ce sont des difficultés auxquelles faisaient face les Français du XVIII^e siècle qui ont motivé les hommes de lettres de l'époque à réagir à travers leurs œuvres. Parmi les écrivains-philosophe de l'époque on compte Jean-Jacques Rousseau, auteur *Du Contrat social*, un ouvrage de la philosophie politique qui fait l'objet de notre étude. Dans cette communication, nous avons examiné l'idée générale soutenue par Rousseau aussi bien que la source de cette idée qui ne cesse de résonner dans la scène politique mondiale. Nous avons établi un lien entre la situation politique du XVIII^e français et le Nigeria actuel tout en proposant certaines solutions suivant les idées de Rousseau pour faire ressortir le Nigeria du désordre politique actuel.

Mots-clés : Contrat social, Jean-Jacques Rousseau, situation politique, Nigeria, lecture actuelle

Introduction

Chaque écrivain, à travers sa plume, prend un engagement qui est nécessairement destiné à améliorer la condition de sa société. Alors que certains sont concernés par la situation religieuse, d'autres prennent le chemin d'engagement politique. De plus, il y en a d'autres qui sont soucieux de la condition socio-politique et économique de leurs sociétés. Il en ressort que l'écrivain, quelle que soit sa société, n'écrit pour ne rien dire. C'est dans cette optique que nous avons identifié, à travers cette étude, l'engagement politique chez Jean-Jacques Rousseau par le biais de son ouvrage *Du Contrat social*. Pour l'objet de cette présente communication, nous nous servons de deux chapitres qui sont consacrés au pacte social issu du passage de l'état de nature à l'état civil et aux signes d'un bon gouvernement.

Jean-Jacques Rousseau : l'homme et l'œuvre

Né le 28 juin 1712 à Genève et mort le 2 juillet 1778 à Ermenonville, Jean-Jacques Rousseau, est un écrivain, philosophe et musicien genevois francophone. Orphelin de mère très jeune, sa vie est marquée par l'errance. Si ses livres et lettres connaissent à partir de 1749 un fort succès, ils lui valent aussi des conflits avec l'Église catholique et Genève qui l'obligent à changer souvent de résidence et alimentent son sentiment de persécution. Après sa mort, son corps est transféré au Panthéon de Paris en 1794.

Dans la littérature, Jean-Jacques Rousseau connaît un grand succès avec le roman épistolaire *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1761), un ouvrage qui séduit ses

lecteurs surtout par sa peinture préromantique du sentiment amoureux et de la nature. Il rédige *Les Confessions* entre 1765 et 1770 et *Les Rêveries du promeneur solitaire* écrit entre 1776 et 1778 mais publié en 1782 après sa mort.

Quant à la philosophie, Rousseau publie les ouvrages qui l'inscrivent durablement dans le monde de la pensée. Parmi ces ouvrages, on compte *Discours sur les sciences et les arts* (1750), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) et *Du contrat social* (1762).

I. Rousseau et la politique

L'intérêt de Rousseau à la politique date de son séjour comme secrétaire de l'ambassadeur de France auprès de la République de Venise entre juillet 1743 et octobre 1744. Cette courte expérience lui permet d'observer le fonctionnement d'un régime politique presque millénaire. C'est ce qui le pousse à concevoir le projet d'un grand ouvrage qu'il intitule *Les Institutions politiques*.

La philosophie politique de Rousseau est bâtie autour de l'idée que l'Homme est naturellement bon et que la société le corrompt. Par « naturellement bon », Rousseau entend que l'être humain à l'état de nature a peu de désirs de sorte qu'il est plus farouche que méchant. Ce sont les interactions avec les autres individus qui rendent les êtres humains « méchants » et conduisent à l'accroissement des inégalités. Pour retrouver une bonté naturelle, l'homme doit avoir recours à l'artifice du contrat social et être gouverné par des lois découlant de la volonté générale exprimée par le peuple.

Rousseau est critique de la philosophie des Lumières par rapport à la pensée politique et philosophique développée par Hobbes et Locke. Pour lui, les systèmes politiques basés sur l'interdépendance économique et sur l'intérêt conduisent à l'inégalité, à l'égoïsme et finalement à la société bourgeoise (un terme qu'il est un des premiers à employer). Toutefois, s'il est critique de la philosophie des Lumières, il s'agit d'une critique interne. En effet, il ne veut revenir ni à Aristote, ni à l'ancien républicanisme ou à la moralité chrétienne.

La philosophie politique de Rousseau exerce une influence considérable lors de la période révolutionnaire durant laquelle son livre le *Contrat social* est « redécouvert ». À plus long terme, Rousseau marque énormément le mouvement républicain français car il est mort avant la Révolution de 1789. Jusqu'à nos jours, Rousseau ne cesse d'influencer la vie politique particulièrement celle d'une société qui se veut dynamique.

2. L'œuvre choisie : *Du Contrat social*

Du Contrat social ou Principes du droit politique, est un ouvrage de la philosophie politique divisé en quatre livres. Le premier livre se compose de neuf chapitres qui traitent de la formation des sociétés et du pacte social. Ici, Rousseau examine selon quels principes on doit concevoir que, en droit, elles ont pu s'établir. Il s'agit de trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant

à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. Le mot 'souverain' fréquemment employé dans ce traité signifie non pas l'individu, empereur ou roi, chargé d'administrer un pays, mais l'être collectif qu'on appelle nation. Cette nation est la réunion de tous les membres de la société.

Le livre explique de plus que la plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille. Mais cette société, nécessaire tant que les enfants sont faibles et incapables de se suffire à eux-mêmes, devient purement conventionnelle le jour où ils acquièrent la force et le pouvoir de se tenir ensemble. C'est une société qui détient une autorité mais l'auteur note que ni la force, ni la nature, ni l'esclavage ne sont donc les sources de cette autorité légitime. Il faut les chercher dans une convention, dans un pacte, mais délibéré et voté librement. C'est à ce moment que l'homme passe de l'état de nature à l'état civil, un état idéal pour former une société légitime. Rousseau dit « Je suppose que les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent, par leur résistance, sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait de manière d'être. » (Livre I, chapitre VI). Rousseau continue que chaque individu doit renoncer complètement à son origine naturelle pour se retrouver dans une société sociale : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » (Livre I, chapitre VI).

Le deuxième livre composé de dix chapitres traite de la souveraineté et de ses droits. Dans ce livre, Rousseau étudie le souverain au point de vue de son autorité, de l'étendue et des manifestations de cette autorité, enfin de ses droits et de ses devoirs. La souveraineté est inaliénable. Ce principe résulte du pacte social lui-même. En effet, la communauté, se choisissant un chef, peut lui déléguer, en vertu d'un vote unanime, certains droits, ou plutôt l'exercice de certains droits. A côté de ce principe, Rousseau en établit un second, qu'il soutient avec la même logique. La souveraineté est indivisible. En effet, la divisibilité de la souveraineté n'est qu'une aliénation partielle de la souveraineté.

Le troisième livre qui compte dix-huit chapitres est centré sur le gouvernement, c'est-à-dire du pouvoir exécutif, et de quelle façon il s'exerce. Rousseau consacre ce livre à la définition du gouvernement et de ses diverses formes (démocratie, aristocratie, monarchie). Nous voyons que tout acte du souverain était une loi, et que chaque particulier était tenu d'obéir à cette loi. Mais pour quelle ne reste pas à l'état de lettre morte, pour qu'elle soit exécutée, il faut une série d'actes particuliers qui, par cette raison même qu'ils sont particuliers, ne peuvent émaner du souverain.

Quant au quatrième livre qui se compose de huit chapitres, il s'agit des diverses institutions sociales, telles qu'élections, hautes magistratures, etc. Dans ce livre, qui termine le *Contrat social*, Rousseau passe en revue le tribunat, la dictature, la censure, et constate l'influence de ces institutions sur la vie publique et les mœurs en citant les exemples des Romains. L'auteur fait aussi allusion à Sparte qu'il cite toujours comme

modèle en toutes choses, dû à ses censeurs cette pureté, cette sévérité de mœurs qui ont sa force et sa puissance.

3. De l'état de nature à l'état civil

Nous nous permettons de citer le chapitre VIII (du Livre I) de l'ouvrage pour mettre en lumière l'idée de Rousseau concernant l'état de nature et l'état civil. Le chapitre s'intitule « De l'état civil » :

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison amant d'écoute, ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point que, si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradent souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer; ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourrait, sur ce qui précède, ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale qui seule rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot liberté n'est pas ici de mon sujet. (*Du Contrat social* Livre I, Chap. VIII, p. 14).

Pour asseoir son idée sur l'état de nature et l'état civil, Rousseau explique que pour avoir une société où règnent l'ordre et l'harmonie, chaque individu doit passer à l'état civil en oubliant l'état de nature qui est considéré primitif et négatif à l'ordre social. Selon lui, les lois de l'Etat sont vues par les uns, comme des contraintes imposées à l'homme qui viennent porter atteinte à sa liberté. C'est le cas des anarchistes. Mais elles sont vues par Rousseau comme ce qui permet de garantir au sein d'une société ordre et coexistence des libertés. Rousseau, dans ce chapitre 8 de *Du contrat social*, objet de notre explication, soutient que cela est possible et que nous avons tout à gagner à entrer dans un Etat civil et rien à perdre. Il faut noter que la conduite humaine à l'état de nature entraîne la déshumanisation. C'est la raison pour laquelle on trouve des hommes qui massacrent d'autres hommes, des bandits et des voleurs qui ravagent la société humaine.

Le passage de l'état de nature à l'état civil est un concept utilisé par Rousseau pour définir le fait que l'homme doit accepter une société où il y a un pouvoir politique qui permet à cette société de se tenir debout. Cette société est chargée de la création des lois et de leur application tout en assurant que tout individu se soumet à ces lois.

C'est ce changement d'état qui change la manière d'agir de l'homme. Grâce à ce passage, la conduite de l'homme devient juste et morale car l'homme à l'état de nature est un animal et un sauvage qui agit de manière impulsive et irrationnelle. Son entrée dans l'état civil, selon Rousseau, l'obligera « à consulter sa raison avant d'écouter ses penchants ».

Nous devons souligner que ce passage est non seulement rigoureux voire difficile, c'est un phénomène que l'homme résiste surtout dans une société où les lois ne sont plus appliquées. Ceci nous rappelle de la situation actuelle du Nigeria où certains individus tentent, par leurs actes et comportements néfastes, de nous ramener à l'état de nature !

4. Des signes d'un bon gouvernement

Quand donc on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.

Mais si l'on demandait à quel signe on peut connaître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné, ce serait autre chose, et la question de fait pourrait se résoudre. Cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers; l'un préfère la sûreté des possessions, et l'autre celle des personnes; l'un veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, et celui-là qu'on les prévienne; l'un trouve beau qu'on soit craint des voisins, l'autre aime mieux qu'on en soit ignoré; l'un est content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on conviendrait sur ces points et d'autres semblables, en serait-on plus avancé? Les qualités morales manquant de mesure précise, fût-on d'accord sur le signe, comment l'être sur l'estimation? Pour moi, je m'étonne toujours qu'on méconnaisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisation, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculez, c'est maintenant votre affaire; comptez, mesurez, comparez. (*Du Contrat social*, p. 51)

Ce chapitre explique l'idée claire de Rousseau sur la conception du gouvernement chez les différents groupes de personnes. Selon Rousseau, il est difficile de préciser, à partir d'un critère qu'un gouvernement est bon ou plutôt mauvais. Ceci c'est parce que dans la société humaine, il y a deux catégories de personnes : les sujets et les citoyens. Les sujets croient que le gouvernement est bon parce que l'argent circule et tout le monde a un moyen de se procurer de tout ce qu'il veut. De plus, les sujets trouvent que le gouvernement est bon car ce gouvernement arrive à faire taire ceux qui

s'intéressent à se plaindre. Plus loin encore, les sujets sont d'accord que le gouvernement est bon car les criminels sont punis. En revanche, les citoyens jugent que le gouvernement est bon si chaque membre de la société a du pain, si chaque citoyen est libre de parler ou faire des critiques même des critiques négatives. Plus important, les citoyens admettent que le gouvernement est bon s'il arrive à prévenir des crimes. Rousseau montre qu'il y a un écart de description au sujet du gouvernement chez ces deux catégories de personnes qui forment la société. Notons qu'après avoir démontré ce qui fait la différence entre la conception du gouvernement chez chaque catégorie, Rousseau conclut que, globalement, le gouvernement sous lequel le nombre de citoyens se multiplie, sans moyens étrangers, est le meilleur. C'est un gouvernement défini bien-sûr par les citoyens qui est le meilleur.

5. L'idée d'un bon gouvernement dans la politique du Nigeria

Dans les idées de Rousseau, chaque catégorie mentionnée dans le chapitre présenté plus haut définit le gouvernement selon sa vision du monde. C'est la raison pour laquelle il y a une grande difficulté de décrire qu'un gouvernement est bon ou est mauvais. Ce scénario pose énormément de problème dans le monde actuel car alors qu'une partie de la société s'engage dans la louange d'un gouvernement, d'autre partie fait une critique plutôt négative du même gouvernement. Le Nigeria actuel est un exemple où il y a deux partis politiques plus importants (entre plusieurs autres partis politiques qui se montrent incapables voire impuissants du point de vue de leurs membres et programmes). Ces partis sont opposants et ne sont jamais objectifs dans la description de leurs programmes. Il s'agit du Congrès de tous les progressifs (APC) et le Parti démocratique du peuple (PDP). En réalité, les adhérents de ces partis politiques ne sont pas des sujets, ils sont tous des citoyens mais du point de vue de leurs habitudes, ils ne sont que des sujets car ils ne voient rien de mauvais dans les gouvernements installés surtout si ces gouvernements sont installés par leurs partis respectifs.

La vision du monde politique du Nigeria est un peu compliquée car les citoyens le trouvent difficile de décrire correctement les gouvernements. Si les adhérents de PDP jugent qu'un gouvernement est bon, c'est peut-être parce que c'est un gouvernement installé par le PDP. Il en est de même pour les adhérents d'APC, malheureusement ! Ces partis politiques sont tantôt comme des sujets tantôt comme des citoyens.

Nous faisons allusion au gouvernement de PDP installé entre 2011 et 2014 pour renforcer et justifier la description rousseauiste concernant les signes d'un bon gouvernement. Ce gouvernement de Goodluck Jonathan été retrouvé dans des irrégularités tant politiques que financières. Selon le Vice-président Yemi Osinbajo (2016), « 15 milliards de dollars ont été détournés lors d'achats d'armes frauduleux ». Ce qui est paradoxal c'est que tous les membres de PDP jugeaient que c'était un bon gouvernement car, comme des sujets définis par Rousseau dans son ouvrage, l'argent circulait. C'était comme si le coffre du Nigeria était mis à la disposition des membres de PDP. Ce fait était révélé suite aux élections présidentielles de 2015 où Buhari a

largement battu Goodluck Jonathan. Des révélations concernant des milliards de nairas disparus et retracés comme étant chez certains individus ont confirmé pourquoi les membres de PDP jugeaient que c'était un bon gouvernement. Ce qui est intéressant à noter ici c'est que, au moment où on jugeait bon le gouvernement de PDP, la plupart des Nigériens souffraient et les affaires du gouvernement ne marchaient pas bien. Les poursuites judiciaires contre plusieurs personnes qui ont volés l'argent du pays et qui, par conséquent, sont des suspects confirment que le gouvernement installé par le PDP était corrompu et que c'était une erreur de juger que ce genre de gouvernement est bon.

De l'autre côté, les membres de PDP ne font que juger le gouvernement installé par le APC comme mauvais et parfois méchant car il semble que l'argent ne circule plus. Même si dans le côté de la liberté de parole, il y a encore un succès mitigé, on pourrait remarquer que le jugement prononcé par des membres de PDP en ce qui concerne le gouvernement installé par l'APC n'est pas tout à fait correcte. Ce jugement est uniquement fondé sur le fait que la caisse nationale n'est plus disponible au pillage.

6. Quelques leçons pour le Nigeria

Hurtado (2010) fait une étude succincte de la philosophie politique de Rousseau dans son article intitulé « Jean-Jacques Rousseau : économie politique, philosophie économique et justice ». Selon lui, Rousseau propose une gamme de solutions aux problèmes provoqués par les mauvais gouvernements dans la société humaine. Au lieu de courir derrière les hommes politiques qui s'engagent dans la politique du ventre (une politique qui consiste à distribuer de l'argent aux citoyens au lieu de créer des moyens pour gagner de l'argent), Rousseau veut que chaque individu participe à la production de la richesse sociale par son travail et que chacun reçoive sa part de cette richesse lui permettant d'occuper sa place sans vouloir en sortir. Nous sommes de l'avis que le Nigeria pourrait bénéficier de cette idée de Rousseau pour éviter la course inutile derrière les hommes politiques du pays.

Dans les idées de Hurtado, l'analyse de Rousseau montre aussi que l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation a un effet distributif négatif sur la campagne. Les prix dans les villes augmentent tandis que le premier effet dans la campagne est un effet sur l'impôt. L'augmentation des prix dans la ville conduit à une augmentation des impôts, soit sur le produit, soit sur la terre. C'est dans cette optique que nous trouvons la lutte pour l'augmentation des salaires surtout le salaire minimum interprofessionnel de croissance par les syndicats inutile. Tout récemment, le gouvernement a signé cette augmentation qui, aurait un effet négatif sur la population nigériane car ce n'est pas la quantité de la monnaie en circulation qui amènera une solution politique/sociale. C'est plutôt la stabilité politique et économique.

Rousseau ne propose pas une société égalitaire, dans un sens strict d'abandon des spécificités individuelles ou d'uniformisation des conditions matérielles de vie. Il ne propose pas une société avec propriété commune, ni une société pauvre tournée vers le passé. Le projet rousseauiste est de contrecarrer les inégalités présentes dans la société politique qui ne sont que l'exacerbation des inégalités naturelles. Il ne s'agit donc pas

d'éliminer ces inégalités naturelles mais d'éliminer ce qui les rend sources d'injustice et les transforme en inégalités artificielles, plus spécifiquement, en inégalités de fortune et qui conduit à ce que les individus aient le sentiment d'être victimes d'une injustice.

Conclusion

Selon Rousseau, les trois fonctions du gouvernement doivent être mises en application pour pouvoir atteindre une société idéale. Ces fonctions sont : a) suivre en tout la volonté générale, b) faire régner la vertu et c) fournir aux besoins publics. Le but de Rousseau est d'établir les conditions nécessaires pour que les individus, même dans un monde avec des inégalités, aient le sentiment et l'assurance d'être dignes, libres et égaux entre eux. Il s'agit de créer des conditions qui permettraient une coexistence pacifique dans laquelle chacun vit dans son être et ne veut pas devenir quelqu'un d'autre.

Toute société dite démocratique exige qu'un peuple se constitue en tant que communauté où chaque homme quitte l'état de nature pour contracter avec les autres hommes et entrer ainsi en société. Voilà un besoin vital qui aide à enlever les obstacles qui nuisent à la conservation des hommes dans la société. C'est aussi dans cet ouvrage, publié en 1762, que l'on trouve la célèbre théorie de la volonté générale qui est issue d'une association fondée par les hommes qui ont quitté l'état de nature pour fonder un état social. La souveraineté du peuple y est affirmée, et Rousseau montre que c'est un pacte, le fameux contrat social, qui fonde la légitimité de l'union de plusieurs individus, sortant de l'état de nature, en une société. Dans cette société, Rousseau le souligne que les êtres ne sont plus des sujets, ils sont plutôt des citoyens et ils raisonnent et fonctionnent selon les principes d'une société souveraine. Le gouvernement doit servir la volonté du peuple pour que la société soit en ordre. De ce fait, ce sont les citoyens qui exigent un bon gouvernement car selon Rousseau lui-même, les citoyens sont ce que le gouvernement les fait être et que le mal n'appartient pas tant à l'homme qu'à l'homme mal gouverné.

Références bibliographiques

- Althusser, Louis. « Sur le contrat social », *Les Cahiers pour l'analyse*, Le Seuil, n° 8, 1967 (p. 5-42).
- Castex, P-G. *Histoire de la littérature française*, Paris : Hachette, 1974.
- Castex, P-G & Surer, P. *Manuel des études littéraires françaises R XVIIIe siècle*, Paris : Librairie Hachette, 1996.
- Charpentier Michel & C. Jeanne. *XVIIIe Siècle*, Paris, Nathan : Collection Henri Mitterrand, 1987.
- Derathé, Robert. *Jean-Jacques Rousseau et la politique de son temps*, PUF, 1950, rééd. Vrin, 1995.
- Goulemot, Jean-Marie. *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris : Bordas, 1989.
- Lagarde, A & Michard, L. *Le XVIIIe Siècle*, Paris : Bordas, 1969.

- Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social*, Flammarion, 2001 (préface de Bruno Bernardi).
- Hurtado Jimena, 1999, « Rousseau et l'économie politique », *Études J.-J. Rousseau*, N° II, 1999.
- Hurtado Jimena, « Lois naturelles, lois artificielles et l'art du gouvernement : l'économie politique de Rousseau comme "art des exceptions" », *Cahiers d'économie politique*, vol. 53, Rousseau. Philosophie et économie, p. 91-114, 2007.
- Hurtado Jimena, « Jean-Jacques Rousseau : économie politique, philosophie économique et justice », *Revue de philosophie économique*, Vol. II, pages 69 à 101, 2010.
- <http://afrique.le360.ma/autres-pays/economie/2019/04/22/26088-nigeria-buhari-augmente-le-salaire-minimum-de-plus-de-60-26088>
- Jeune Afrique avec AFP. « Nigeria : 15 milliards de dollars ont été détournés lors d'achats d'armes frauduleux, selon le vice-président », 03 mai 2016. <https://www.jeuneafrique.com/322667/politique/nigeria-15-milliards-de-dollars-ont-ete-detournes-lors-dachats-darmes-frauduleux-selon-vice-president/>.24 octobre 2019 01:00:21 GMT.

SOCIOLOGIE & ANTHROPOLOGIE

ESOTERISME DANS LES SOCIÉTÉS AKYE-NÊDIN : ANIMISME ET MYSTICISME À TRAVERS TOTEM, TOTEMISME, TABOU ET INTERDIT



Koudou Jean-Jacques AGBE

Enseignant-Chercheur, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte-d'Ivoire
papaagbej@yahoo.fr

Résumé

Cette étude vise à mettre en relief les aspects ésotériques convergents du primitif akyé-nêdin d'Anyama (Côte d'Ivoire) vus sous l'angle de l'animisme et du mysticisme à travers le totem, le totémisme, le tabou et les interdits. L'intention manifeste est d'en montrer les substrats que ce peuple continue de conserver dans ses mœurs, malgré la modernisation de plus en plus accélérée de sa société. On retient entre autre le fait qu'il soit toujours catégoriquement interdit d'avoir des relations sexuelles incestueuses; les liens du clan totémiste surpassent les liens de parenté; l'interdiction de manger son totem et donc l'exogamie. L'individu akyé-nêdin prête allégeance à ses ancêtres lorsque qu'il respecte un système de symboles attaché à sa culture, à sa vision du monde, à son époque. Toute transgression est punie et peut conduire à la mort.

Mots-clés : ésotérisme, mysticisme, totem, tabou, interdits

Abstract

This study aims at highlighting the convergent esoteric aspects of the primitive akyé-nêdin of Anyama (Côte d'Ivoire) seen from the point of view of animist and mysticism through the totem, totemism, taboo and prohibitions. The obvious intention is to show the substrata that these people continue to retain in their manners despite the increase singly accelerated modernization of their society. Among other things, it is held that it is always categorically forbidden to have incestuous sexual relations. The ties of the totemic clan surpass the ties of kinship; the prohibition of eating his totem and therefore exogamy. The akyé-nêdin individual lends allegiance to his ancestors when he respects a system of symbols attached to his culture, his worldview, his time. Any transgression is punished and can lead to death.

Keywords: esoterism, mysticism, totem, taboo, prohibitions

Introduction

Ce sujet s'intéresse fortement aux connaissances scientifiques occultes et ésotériques de haut niveau et de grande portée animiste ou mystique. Il dévoile le fondement de la vision du monde fondée sur la religiosité, les croyances ancestrales véhiculées et conservées grâce à la danse initiatique exclusivement réservée aux hommes⁶. Cette dépendance à l'ancestralité naît du besoin spirituel de guérir d'un mal, afin de s'épanouir en rendant leur vie pleine, entière et significative.

Comment se manifestent l'ésotérisme dans les sociétés akyé-nêdin, à partir d'attitudes et de comportements animistes et mystiques qui occasionnent totem,

⁶ Pour en savoir plus sur la masculinisation du *sā-mi* ou *Ńkye*, lire les articles suivants que nous avons publiés dans ce sens : *Fondements idéologico-humanistes des discours du sā-mi*, in Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques n°s 33-34, octobre 2013 : 231-248 et *Incidences des discours du sā-mi sur les Akyé d'Anyama*, in Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaine n°15 : 118-139.

totémisme, tabou et interdits ? Quelles sont les transgressions observables et comment sont-elles punies ?

Avec cette problématique éclatée, nos objectifs sont d'abord de montrer la profondeur de la bataille dualiste qui se déroule dans l'univers ésotérique akyé entre les forces opposées, l'une bonne (ordre), l'autre mauvaise (désordre généré par la mystification du mal). Ensuite, il s'agit de découvrir la puissance de leur libre arbitre qui englobe l'animisme et le mysticisme dont les manifestations sont visibles à travers leur totem, tabou et interdit.

Pour atteindre ces objectifs, trois suppositions sont explorées. Primo, dans cet univers contrasté des effets d'une terre généreuse (production) et destructive (destruction), l'homme s'aperçoit qu'il y a une force qui domine son esprit et le surplombe, d'où la torpeur engendrée par les pratiques de l'ésotérisme ou de l'occultisme⁷ régénératrices de la société traditionnelle. Secundo, les êtres humains, les animaux les plantes et les objets de toute nature sont manipulés pour servir toute cause bénéfique ou maléfique. L'homme akyé sacralise les totems, tabous et interdits, favorisant ainsi une idéologie qui trace et entretient les sillons de la continuation du rattachement à l'ancêtre. Et tertio, les rituels ésotériques, occultistes, métaphysiques du *sã-mi* qui rythment leur vie s'y attèlent. Ils sont constitués par des moments de fortes concentrations spirituelles accompagnés par un ensemble de paroles poétiques, de gestes, de symboles, de prières et de méditations nécessaires à la création, au maintien des conditions d'attraction de vibrations et d'énergies positives ou négatives sur soi, sur des personnes initiées, sur des projets ou sur des investissements initiatiques ancestraux en vue d'obtenir les résultats souhaités.

Avec ces hypothèses, il s'agit de vérifier la nécessité d'une instrumentalisation de la foi ancestrale lors de l'hominisation des Akyé et plus nettement, la vivification du peuple nêdin⁸. On retient donc que, refoulé pour son impureté, l'être ou l'objet totémique en question peut devenir un protecteur vénéré. Ainsi, l'épiphanie du numineux est une véritable manipulation du sacré alors qu'elle est par essence une impureté. Il est impur, quand il charrie le nuisible. Il devient "magnifiquement puissant", lorsqu'il façonne des rites, des rituels mis en œuvre par une puissance magique salvatrice afin d'accéder à un niveau ontologique supérieur. Et cela, à travers des instruments rituels surdéterminés qui, comme le souligne J. Cazeneuve (1958 : 270), reçoivent la puissance et la dignité de ce qui est numineux donc en partie impur. Comment des hommes sont-ils parvenus à associer animaux, plantes ou objets à leur groupe ethnique ? Freud énumère et développe trois théories autour de l'origine du

⁷ Etymologiquement si proche occultisme (caché) et ésotérisme (intérieur) ne sont vraiment pas nécessaires à distinguer, mais il y a lieu d'en dégager une différence fondée sur la priorité ou l'attitude. L'ésotérisme est élitiste, sélectif, tandis que l'occultisme est plus populaire, moins savant, plus proche des superstitions, des traditions folkloristes. L'occultisme est souvent ésotérique, réservé aux initiés et l'ésotérisme est souvent occulte, centré sur les forces secrètes.

⁸ L'Akyé-nêdin est au Sud de la Côte d'Ivoire, de la Région des Lagunes et du District d'Abidjan. Il est précisément à l'Ouest de la Sous-préfecture d'Anyama (trente-sept villages) qui compte trois des onze tribus akyé identifiées par Boni D. (1973). Il a, avec les deux tribus de la Préfecture d'Alepé, Région de la Mé, la particularité de s'initier à la danse institutionnelle du *sã-mi* ou *Ñkye* pendant une trentaine d'années afin d'accéder au pouvoir et de gérer sa cité de façon collégiale, contrairement à leur frère des Départements d'Adzopé, d'Akoupé et de Yakassé-Attobrou.

totémisme : la théorie du nominalisme, la théorie du sociologisme et la théorie du psychologisme.

En convoquant les méthodes, les théories anthropologiques, sociologiques et psychanalytiques dans une perspective littéraire, nous éluciderons la notion d'ésotérisme pour en découvrir d'abord les aspects animistes et mystiques. Ensuite, verrons-nous comment fonctionne l'ésotérisme et quelles sont ses fonctions dans les sociétés circumlagunaires akyé-nêdin à classes d'âge, sous les angles d'interdits totémiques et tabouisés ?

I. L'ésotérisme à travers l'animisme et le mysticisme

Le monde profond est peuplé par des esprits bénéfiques ou maléfiques invisibles au profane, qui pourtant se frottent à lui dans une rencontre qu'il n'arrive pas à déterminer. Totémisme, tabous et interdits qui fourmillent dans l'univers ésotérique de la société traditionnelle nêdin, permettent d'assister à une "ancestralisation" qui consacre la réactualisation du temps des origines pour une réappropriation du bien-être. C'est la fortification d'un modèle d'attitudes humaines porteur de traces et de moyens de civilisation grâce aux symboles et aux rites qui font participer l'Homme au sacré. Accepter la réalité identitaire permet de revivre le bonheur originel du parcours initial de la venue au monde du fait social en question.

Totem, tabous et interdits tirent leur origine de l'expérience existentielle des ancêtres, ici, akyé ou akan. Ils traduisent le rapport entre l'histoire vécue par l'ancêtre et la vie de sa descendance, dans une perspective de revivification du bonheur et de sa perpétuation dans le temps et dans l'espace. Nous étudierons cette omniprésence du tabou qui impose l'équivocité des sentiments, l'instrumentalisation de sentiments ambigus dans notre espace d'étude. Totem et totémisme sont des ramifications de l'ésotérisme et de l'occultisme. Le totémisme est une organisation sociale fondée sur l'existence des totems. Qu'est-ce qu'un totem duquel découle la notion de totémisme ?

I.I. Totem et totémisme

Dans l'enchevêtrement des narrations relatives au totémisme que retenir brièvement de la nature et de l'origine du totem ? Pourquoi la peur de l'inceste conduit-elle au sempiternel retour du totémisme.

I.I.I. Nature et origine

Le mot totem provient de l'Ojibwa "*ototeman*", langue de la famille de l'Algonquin (langue indienne parlée sur le pourtour des grands lacs Nord-Américains : le Canada). D'origine primitive, "*ototeman*" a été recueilli et traduit par les Anglais par "*totem*" ou "*totam*" et signifie « il est de ma parenté ». Totem est référentiel à un animal, à un végétal ou à un objet déifié par une perception de la "conscience craintive", d'où une "ferveur dévotionnelle" en faveur de cet être ou de cet élément à problème ou à mystère. Le totem est le lieu de l'attribution d'une certaine "omnipotence quasi biblique". La nécessité de vénération d'une puissance transcendante afin d'obtenir une existence quiète, impose à soi une restriction au

niveau comportemental. Ainsi s'établi pour longtemps un rapport à la représentation matérialisée de cet être ou de cet objet qui est pris comme un ancêtre commun, un symbole pour l'unité du clan.

Pour mieux percevoir les tenants et les aboutissants de la nature et de l'origine totémiques, essayons de comprendre le fonctionnement des trois théories élaborées autour de l'origine du totémisme :

- la théorie nominaliste : le totémisme proviendrait d'une distinction de nom. Le totem est un insigne du clan, un nom de clan, le nom d'un ancêtre du clan ou d'un objet vénéré par le clan. Trois aspects sont à retenir : le totem comme identification ou croyance en un lien et comme lien de sang;

- la théorie sociologique : J. G. Frazer croit que le totem représente une spécialisation sociale de chaque clan E. Durkheim affirme que le totem symbolise la religion de la société;

- la théorie psychologique : le totem et la mère sont les vrais parents de l'enfant d'où l'exogamie qui vise à éviter l'inceste de manière voulue et donc la crainte de cela. Les unions consanguines sont dangereuses pour la race. Et, Darwin se saisit de l'exemple des singes qui vivent en petit groupe pour étayer l'interdiction de l'inceste : le mâle le plus vieux est obligé d'expulser les autres pour cette raison.

Quand à J. G. Frazer (cité par S. Freud, 1973 : 120), il écrivait dans son premier travail sur le totémisme, que le totem est « un objet matériel auquel le primitif témoigne un respect superstitieux, parce qu'il croit qu'entre sa propre personne et chacun des objets de cette catégorie, il existe une relation tout à fait particulière ». La relation particulière entre l'homme et son totem dont parle Frazer découle de la nature, de l'origine du totem. Cette relation est une obligation réciproque entre les descendants de ce totem et ce qui les surplombe, le "*ototeman*", la parenté, le lien de sang, une réalité mystérieuse. L'on est face à cette "*majesta*" qui, pour reprendre M. Eliade (1965 : 15), « dégage une écrasante supériorité de puissance », et qui fait découvrir le "*mysterium fascinans*" où se réalise et s'épanouit la parfaite plénitude de l'être. Il s'agit de la sacralité, du sacré originel par excellence, c'est-à-dire l'ancêtre du groupe.

Le clan totémique doit donc bénéficier de l'hapax de l'esprit protecteur, bienfaiteur et en retour, faire allégeance à ce totem. Cette réalité sacralisée, l'est, parce qu'elle est une force de la nature à laquelle la lignée maternelle ou le groupe totémique doit sa survie. Une multitude de contrainte entretenue par une vénération rituelle lie le clan et le totem pour la vie. Il faut distinguer le totem du fétiche. La règle du mariage tournée vers l'extérieur de son propre groupe d'appartenance fait naître une puissante peur de l'inceste qui conduit à un éternel retour du totémisme. Comment comprendre cela ?

I.1.2. De la peur de l'inceste au sempiternel retour du totémisme

Le totémisme est un système à la fois religieux et social. Religieux, ce système institue une relation d'égard et de respect. Au niveau social, ce sont les obligations réciproques sous la forme de "repas totémique" lors des rituels, des rites. Si Freud constate que le totémisme est une religion et une structure sociale, Wundt, lui, affirme que le totémisme précède la religion. Dans son esprit, c'est une médiation entre l'humain primaire et le temps des héros, des dieux. En plus de la peur du retour incessant du totémisme, toute la société akyé est aussi traversée par une kyrielle d'interdits et de tabous. Quelles en sont les manifestations socio-anthropologiques ?

I.2. Le tabou ou la manifestation de l'équivocité des sentiments

Le tabou "dépose" l'Être devant deux aspects "*tremendum et fascinosum*" qui le plongent dans une ambiguïté. L'homme est en face de propriétés opposées mais il doit opter pour l'univocité ancestrale. Pour mieux saisir l'ambivalence des sentiments, il faudra donner un sens au mot tabou.

I.2.1. La notion de tabou

D'origine polynésienne, tabou apparaît sous deux aspects opposés : d'un côté, celui du sacré, du consacré; de l'autre, celui de l'interdit, de l'inquiétant, du dangereux, de l'impur. Ce mot exprime une certaine crainte passagère ou permanente face à un objet sacré. Ce qui n'est pas tabou est ordinaire, accessible à tous. C'est ce que signifie, en polynésien, l'antonyme du mot « tabou », « *noa* » qui veut dire banal. Le tabou est une prohibition ancienne imposée par ce qui surplombe les êtres pour des expiations avec pénitence et châtement.

Toute transgression du tabou impose, à cause de l'irrespect de l'interdit, du totem que cela occasionne, des cérémonies pour expier ce crime. Face à cette forfaiture, il urge d'apaiser les colères du ciel, des dieux, des anciens de l'univers mystique, des chefs investis, des sachants.

Dans la pensée de Wundt, le tabou est le plus vieux code non écrit de l'humanité. Il semblerait plus vieux que la religion. C'est la renonciation qui est à la base de tout tabou. Est tabou, un objet ou un être qu'il n'est pas permis de toucher, un sujet inabordable. C'est aussi une interdiction religieuse prononcée sur un lieu, une chose ou une personne. Tout sujet taboué, tabouisé est sacralisé, même inoffensif. Ainsi le cadavre, le nouveau-né, la femme en état de souffrance, attirent, nous dit Freud, par leur impuissance à se défendre. Face au tabou et à l'interdit, il se développe un contraste dans les sentiments qui finit par imposer une sentimentalité donc une affectation de sentiments. Comment cela se manifeste-t-il chez les Akyé-nêdin ? Quelles sont les réalités, les faces visibles de ce sentimentalisme, de cette équivocité de sensibilité ?

I.2.2. Tabou et interdit chez les Akyé-nêdin : une instrumentalisation de sentiments complexes

Le tabou est vu, dans cette étude, comme une transgression née d'une ambivalence de sensation, d'intuition, d'émotion, de sensibilité, d'opinion vis-à-vis du tabouisé. Face au caractère de cette "chose tabouisée" qui présente deux aspects, des

propriétés et qualités opposées, les plus faibles du "maillon social" ne tiennent pas le coup et finissent par céder. Ils se trompent, se méprennent sur cette "chose sacrée" ciment de la cohésion sociale, manquent à leur devoir sociétal, font défaut et du mal à la société. Freud (1973) propose deux types de tabou et cite ceux qui en sont les porteurs :

- le tabou permanent porté par les prêtres, les chefs, les morts et les biens humains qui ont en eux cette force redoutable et contagieuse;
- et le tabou passager que portent certaines personnes en des moments cataméniaux, de menstruation, de chasse, de pêche, de rites ou de cérémonie sacrée. Le tabou apparaît chez des personnes mais aussi dans des lieux, des objets ou des états frappés par une puissance, une énergie ou une force redoutable, transmissible par le toucher. D'où les interdictions accompagnées d'un rituel que l'on retrouve chez les primitifs.

Le tabou recèle deux éléments : une force magique de tentation et une contagion car l'exemple incite à la reproduction fatale pour le groupe entier. « Il est un acte prohibé vers lequel l'inconscient est poussé par une tendance très forte » (S. Freud, op. cit : 44) et qui finit par lui imposer une ambivalence des sentiments. On serait heureux d'enfreindre ces prohibitions mais on craint de le faire. Selon S. Freud (Idem : 44), « la crainte de le faire est plus forte que le désir de ne pas le faire ». Celui qui foule aux pieds un tabou devient lui-même tabou car il possède la faculté dangereuse d'inciter les autres à suivre son exemple. Il lui faut une cérémonie de purification pour qu'il se retrouve.

Le tabou est donc le voisin de la mort. On comprend alors pourquoi pour S. Freud (Ibid. : 35) « est tabou tout ce qui, pour une raison quelconque, inspire la crainte ou l'inquiétude ». C'est la révélation de la puissance transcendante. Il s'agit du numineux qui, en fait, se singularise comme quelque chose de radicalement et de totalement différent. Dans la pensée de M. Eliade (op. cit : 16), le tabou se « manifeste toujours comme une réalité d'un tout autre ordre que les réalités naturelles » et dans toute sa complexité. Le tabou s'impose comme le sacré dont la transgression rend impur et nécessite la sanction du châtement sur le groupe. C'est pourquoi Freud affirme que la contagiosité des éléments prohibés ou tabouisés entraîne inéluctablement l'existence d'actes et de règles cérémoniaux de purification.

Névrosé et primitif ont les mêmes réactions face au tabou, explique Freud : lorsqu'ils transgressent par exemple ce qu'ils reconnaissent comme étant interdit, ils craignent le châtement qui en découle non pas pour eux seuls mais aussi pour leur groupe. Pour le primitif, le nom du mort devient tabou. Il développe le tabou de la mort et du chef.

Le tabou du chef prend sa source dans la puissance du père. Le comportement du primitif par rapport à son chef ou à son roi prend sa source dans l'attitude craintive du fils à l'égard du père. Et, c'est dans et par cette attitude craintive que se déroule une bonne socialisation-hominisation qui permet d'intégrer harmonieusement tous les membres de la société.

I.2.3. Tabous et interdits pour socialiser les âmes

Y a-t-il de vie en société sans tabous et interdits, c'est-à-dire sans loi? Sommes-nous dans une société quand chacun peut vivre selon son propre vouloir, en extériorisant ses pulsions, ses fantasmes, ses obsessions, et sans libre arbitre? Cette recherche sur ce qui est défendu par les us et coutumes, par la loi ou par la morale et donc qui est illégal, illicite, prohibé parce qu'impure; découle d'une possibilité d'union directe de l'âme avec Dieu (mysticisme), et d'une volonté qui fait de l'âme le principe de tous les phénomènes vitaux (animisme).

I.3. Mysticisme (*séke*) et animisme (*sin hœu*): magie (*framasson*) et sorcellerie (*gbeu*)

Nous sommes dans un univers sacré dans lequel abondent des idées ésotériques. Lesquelles idées permettent d'ouvrir les portes de certains mystères qui sont les manifestations de l'animisme et du mysticisme: la magie et la sorcellerie. Nous avons donc affaire à un champ d'ébullition sémantique de la sacralité. Analysons leurs effets dans les sociétés akyé-nêdin d'Anyama.

I.3.1. Mysticisme

Toutes les sociétés humaines pratiquent la mystagogie qui, au niveau religieux, est une initiation aux mystères d'un culte religieux. Par extension, la mystagogie est toute activité d'introduction de mystère, de mystification dans le rite pour en conserver le caractère mystique et irrationnel. Donner ou prendre un caractère mystique est un acte de mysticisme, de déification. Le mysticisme est une doctrine religieuse qui affirme la possibilité d'une union directe de l'âme avec Dieu. Cette union constitue une forme supérieure d'existence et de connaissance. C'est la disposition d'une âme qui tend à cette union, qui s'y détermine par une série d'état, et qui a le sentiment d'y être parvenue. Dans les croyances mystiques, la principale partie de l'homme est son âme, sa partie immatérielle. L'âme est ce qui anime le corps, ce qui le fait agir, son principe de vie. C'est pourquoi, l'être humain devrait rechercher la nourriture de l'esprit (spiritualisme) au lieu de se préoccuper plus de celle du corps (matérialisme) qui n'est que poussière et que l'âme quittera après la mort. Ce mysticisme est le fondement de l'animisme.

I.3.2. Animisme

L'animisme du latin anima, « âme » ou « esprit » conçoit que chaque lieu, animal, plante, phénomène naturel repose sur une conscience et des sentiments, et peut directement communiquer avec les humains. D'un point de vue strict, l'animisme renvoie à la théorie des représentations de l'âme. Au sens large, il fait penser à la théorie des êtres spirituels qui animent animaux, plantes et objets d'apparence inanimée. Pour les animistes, tout comme chez Senghor, tous les êtres vivants et les objets possèdent une âme. Selon eux, les hommes ont des âmes autonomes qui quittent leur corps pour aller dans un autre. La description du monde est dualiste: matière/âme. Présent en tout temps et en tout lieu, l'animisme est un état naturel et primaire de l'humanité. C'est le début de la réflexion naturelle. Il renvoie aux esprits bons ou mauvais qui sont la cause de tout ce qui se produit sur l'homme. Le sommeil

et la mort sont certainement à l'origine de l'animisme puisque pour les primitifs, l'immortalité est tout à fait naturelle. Le principe qui régit la magie est la toute-puissance des idées de l'homme qui aident à contrôler les choses. Animisme et magie contraignent la vie réelle aux règles de la pensée.

L'animisme est un système de pensée permet de faire une approche psychanalytique en abordant le thème du rêve. Les rêves permettent de mettre en évidence des faits importants et donc de révéler un second sens caché, souvent révélateur. Que dire de la magie et de la sorcellerie qui en découlent ?

1.3.3. Magie et sorcellerie

Ce sont des outils de comportement dominateur des êtres et des choses. Elles se donnent à voir comme les corollaires de l'animisme et renvoient aux parties les plus primitives et les plus anciennes de sa technique. Magie et sorcellerie opèrent par analogie, imitation et substitution de la partie au tout. La sorcellerie qui développe une magie noire, vise le contrôle des âmes. La magie, au contraire, permet de dompter les phénomènes naturels, de secourir du danger et de faire du mal. Le magicien célèbre la puissance des idées pour finalement guider les êtres et les choses. Dans cette représentation, les mots ont une puissance de saturation extrême et donc un pouvoir d'évocation les liant concrètement aux choses désignées.

Les abondantes traces du mysticisme et de l'animisme dans la société akyé-nêdin sont révélées par une vision superstitieuse des éléments de la vie. Les marques de ce primitivisme sont fondées sur la doctrine selon laquelle, la vie à l'état archaïque est la meilleure. Comment fonctionnent l'ésotérisme, quelles en sont les fonctions primitives et ses manifestations sur l'homme akyé-nêdin qui, par essence, est un animal superstitieux ?

2. Fonctionnement et fonction de quelques aspects de l'ésotérisme dans le *Ɔkye* des Akyé-nêdin

L'analyse du fonctionnement et de la fonction de l'ésotérisme dans la sphère du *sã-mi* ou *Ɔkye* des Akyé-nêdin d'Anyama nous conduira sur les traces de l'éclosion et du foisonnement d'une conscience craintive favorisant une attitude normative née de réalités sacrées. Ainsi, totems, tabous et interdits seront d'abord perçus comme les symboles de l'autorité ancestrale. Ensuite, essayerons-nous de comprendre pourquoi la violation ou la transgression du pacte ancestral, du "tabou totémique" et de l'interdit engendre le péril de la vie de toute sa lignée. Pour y remédier, des cérémonies de purification s'imposent et se manifestent à travers les rites que sont : *yabè* et *moutoufou* (décès accidentels), *chiwô* (adultère), *kê nou* (veuvage), *djan foueu* (exorcisation-réconciliation), *pih nou* (amende).

Avant de les passer en revue après une approche classificatoire, cherchons à cerner totems, tabous et interdits comme les marques de la prépondérance de l'ancestralité, de l'ancestralité.

2.1. Totems, tabous et interdits comme les symboles de l'autorité ancestrale

Nous sommes de plain-pied dans un système traditionnel à forte constellation symbolique mis en place depuis la nuit des temps pour résoudre un ensemble de problèmes existentiels. Ces faits problèmes sont liés à la peur de l'angoisse qui se saisirait de l'individu de telle sorte que son âme soit chevillée à son corps.

Le système ésotérique mis en place vise à comprendre puis à ruiner le désordre causé par des phénomènes insolites et rares qui sont des manifestations du sacré. Peuvent entrer dans le domaine du sacré, du totem, du tabou ou de l'interdit; les mânes, les ancêtres, le totémisme, le fétichisme, les cultes de la nature, les héros fondateurs des tribus, les esprits, les dieux, les démons, la magie, la divination, la notion de Dieu, les hiérophanies uraniques, les rites, les mythes, les symboles, les lieux sacrés, les plantes et les animaux.

Pour pouvoir exister socialement, il est nécessaire de s'humaniser en suivant les traces laissées par nos ancêtres qui ont un aspect éducatif afin d'exister culturellement. Étudier le fonctionnement et la fonction de l'ésotérisme, c'est entrer dans un système d'eugénisme. Que faire pour ne pas être frappé par une malédiction qui se manifesterait à travers des difformités, des impuretés ou des faits extraordinaires ? Doit-on comprendre par cette interrogation que les totems, tabous et interdits sont des mécanismes de régulation de l'ordre moral ancestral ?

Dans les sociétés primitives, l'approche ontologique est une identification ancestrale. C'est un retour à l'ancestralité dans la mesure où toute force vitale ne se propage qu'à partir d'un repère qui est l'ancêtre, le sacré par excellence, c'est-à-dire celui qui ne peut être remis en question sans se renier soi-même. De cette ancestralité découle la sacralité de ce qui ne peut pas changer au cours de l'histoire; c'est ce qui transcende ou surplombe notre existence.

En somme, l'ancêtre, le "sacré humanisé" est partout et détermine notre vie mentale. Il influence le droit, le cérémonial, et est présent dans tout, partout pour mieux assumer la fonction d'intégration de l'enfant dans le lignage et dans la société. C'est lui qui assure le "passage liminal" présent dans tous les rituels en ce sens que son expérience réordonne et transforme sa descendance. Parce que prêt de la sphère du sacré, il détient l'autorité et personnifie la vie de sa lignée et l'unité de son groupe. En dehors de lui, il n'y a point de salut car l'ascétisme est une sortie de route, mieux, une fuite de sa propre personnalité.

Pour exister, tout homme akyé-nêdin doit être lié à quelque chose qui le dépasse, et dans ce sens, l'ancêtre est le symbole du divin et du sacré. C'est lui qui aide à se déterminer grâce aux normes desquelles, se trouvent totems, tabous et interdits. Alors peut-on être à travers les autres, sans passer par les ancêtres fondateurs de qui découlent les évitements, si tant est que le sens de la vie est d'aspirer à devenir Dieu pour jouir éternellement de sa "vision béatifique"? En clair, vivre en harmonie avec sa conscience, c'est se confondre avec l'expérience ancestrale du divin réitérée indéfiniment. Comme le souligne D. Zahan (1979 : 127), « c'est ce qui lui donne une assurance pour la vie et le remède suprême contre la mort ».

La fonction élémentaire de l'animisme et du mysticisme telle qu'elle apparaît à travers les totems, tabous et interdits est de permettre de retrouver la véritable liberté découlant des règles transmises par la tradition. Les interdits institutionnels et tribaux sonnent le glas du libertinage, de l'état de nature, en ouvrant les portes des rites sacrificiels. Ce faisant, ils délimitent les espaces interdits pour laisser éclore la gloire socio-anthropologique, source de bénédiction et de prospérité.

Faces visibles des ancêtres invisibles, totems, tabous et interdits sont les manifestations concrètes d'une autorité extérieure incontestable, incontournable, indispensable, équitable et bienveillante. L'originalité de l'ordre fondé sur cette ancestralité est un rite de résistance identitaire d'ordre spatial, sanctionné par la dénomination du lieu, du lignage par l'ancêtre. Toute appartenance à un ordre ethno-foncier impose des réalités animistes et mystiques auxquelles aucun membre ne saurait échapper.

Totems, tabous et interdits ont une face identitaire à l'échelle générale, régionale, ethnique, tribale, lignagère, parentèle, familiale ou individuelle. Personne dans ces sociétés akyé à classes d'âge ne peut leur échapper par ses moyens propres ou refuser d'exprimer l'expérience ancestrale. Tout être humain est obligé d'accepter et de « voir fleurir à sa porte des stratégies cognatiques, des réseaux d'alliance, des attitudes stéréotypées entre parents et bien d'autres manifestations de la parenté comme fait social » (S. Tornay. 1971 : 59).

Les relations de parenté fondées sur des faits de consanguinité (ancêtre commun), de germanité (liens entre frère et sœur) ou d'alliance créée par le mariage, imposent des tendances animistes et mystiques indéniables sous la forme d'un modèle de comportements humains porteurs de moyens civilisateurs. Le totem découle d'un besoin profond de répondre à la nostalgie du Bien que l'Homme primitif doit intégrer au vécu de sa lignée. Cela pour réactualiser un mythe né d'une expérience intime du passé ancestral devenu un passé collectif.

La mission mythique est la perpétuation de l'œuvre béatifique divine. Elle est une continuation de l'espérance *sui generis* de l'ancêtre; un ressourcement rituel du "contrat historique patriarcal". Ici, la mémoire historique patriarcale se nourrit du passé ancestral. Et leurs descendants constituent les vecteurs de transfert de ce patrimoine culturel identitaire. Nés d'une expérience des dangers vécus par l'*ancestor civilitatis*, totems, tabous et interdits, imposent des sacrifices, des actes de reconnaissance au "sauveur". Imposés à la lignée cognatique et encadrés de sentences menaçantes ils sont vitaux car ce sont les gages de la pérennité sociale. Il s'établit un rapport d'interdépendance entre stabilité sociale et respect de l'ordre ancestral, du modèle ancestral ou de la "dette ancestrale".

Rester "esclave de despotes ancestraux" et de la coutume permet d'être, d'exister avec la conscience d'appartenir à une identité collective et d'accepter un ensemble de codes régulateurs de la totalité sociale. Avec le morcellement, la particularisation des populations en "strates totémiques tabouées", c'est la naissance d'une institution qui unifie, défend et contrôle clairement la société dans le sens de la vivifier. Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de cette institution qui

est le symbole de l'autorité ancestrale, analysons le fonctionnement et les fonctions de l'ésotérisme akyé-nêdin.

2.2. Fonctionnement et fonction de l'ésotérisme à travers quelques totems, tabouset interdits dans l'espace akyé-nêdin

Le fonctionnement et la fonction de l'ésotérisme dans la société *nêdin* ne sont étudiés, ici, qu'à partir de quelques tabous tels que *yabè*, *moutoufou*, *chi-wô*, *kê nou*, *djan foueu* et d'"interdits-transgressions" qui occasionnent le *pih nou* (amende) à cause des actes répréhensibles totémiques tels que, *chi-bié et prougbo*. S'agissant du totem que nous abordons maintenant, donnons-en une approche théorique⁹ qui éluciderait l'enjeu de cette étude.

2.2.1. Totem et totémisme

L'origine des totems dévoilée dans les contes, mythes, légendes ou épopées se laisse entrevoir dans le parcours "historico-ancestral" du groupe en question. A partir d'un fait problème, d'un danger ou d'une situation de *miserere* (soif, sécheresse, épidémie, inondation, guerre, maladie...) vécue par l'ancêtre, un dénouement heureux est observé. L'animal, la plante, l'objet sauve *in extrémis* le ou les mis en cause du "fait mortuaire". Il est, pour l'éternité, la "source de leur salut". En retour, l'ancêtre lui témoigne une reconnaissance *ad vitam aeternam* et établit une alliance sécurisante entre lui et son sauveur. Ainsi, reconnu comme un "dieu bienfaiteur", l'élément est divinisé et une alliance s'établit pour toujours entre les deux actants.

Un pacte naît entre eux et prend le nom de totem pour l'Être en question. On entre dans une dévotion, une vénération obsessionnelle vis-à-vis du sauveur, qui, aussi longtemps que cette relation demeure sacrée et atemporelle, a l'obligation de continuer de veiller sur lui et sur sa descendance. D'où le développement d'un totémisme salvateur et socialisant.

L'élément (animal, plante ou objet) totémique représente le "père ancêtre" et est désormais la cause et l'origine de la parenté (*ototéman*). Toute la descendance ancestrale prend acte de ce fait historique en observant le rituel de reconnaissance de l'origine et de la nature de leur survie. On assiste ainsi à un rapport transférentiel qui devient la marque de l'ancestralité, le "symbole existentiel permanent" du groupe, une histoire sacrée de laquelle aucun membre ne peut se défaire. C'est l'alliance totémique née d'une alliance de protection dans un "bouquet de reconnaissance".

Identificateur de l'individu, de la famille, du clan ou de la tribu, le totem exalte le lien de sang, la fraternité et la paix. Quelles en sont les marques chez les Akyé-nêdin danseurs du *sã-mi*? Les totems sont nombreux et varient d'une personne, d'une famille, d'une tribu à une autre. Ils se résument en cette interrogation : qu'est-ce qu'il ne faut pas manger ou ne pas faire pour telle ou telle raison totémique ? A côté des totems se développent des tabous et des interdits en émanent.

⁹ Dans un article spécifique que nous lui consacrerons, nous essayerons de présenter un répertoire exhaustif des totems et tabou du village d'Akoupé-zeudji, 9 km d'Anyama (Côte d'Ivoire) pour en donner un aperçu.

2.2.2. Tabous et interdits

Tabous et interdits ont une dimension axiologique dans la mesure où ils tirent leur fondement du jeu de ce qui n'est pas permis et de la transgression des valeurs normatives ancestrales. Transgresser le tabou ou l'interdit signifie passer outre une loi, une règle, une norme, un ordre. C'est l'enfreindre pour *in fine* "violer" une institution; refuser de respecter le code, la convention, l'ordre en vigueur. Dans les termes "tabou" et "interdit", il y a, comme le souligne P. N'da (1995 :1) « à la fois un aspect social, éthique et idéologique » car, la transgression peut avoir une signification puissante en tant que geste de remise en question, de refus, de contestation provenant d'un "viol conscient", d'une profanation du sacré qui nécessite, en réalité, le culte de l'ancestral et des forces du sacré.

Le "tabou totémique" est un condensé de ce qui menace la vision du monde établie par les ancêtres. Il faut nécessairement l'éviter. Dans le cas où le mal est fait, il faut en être consolé, en observant le rituel de purification indiqué afin d'apaiser les esprits des mânes et des ancêtres tutélaires. Nous pouvons citer entre autres la transgression, la marginalité, le dévergondage, la stratégie iconoclaste qui sont des actes de révolte et d'insoumission aux règles et valeurs sociales. Ce sont des actes de "viol conscient des interdits" ou de profanation du sacré tels que cela apparaît dans ces quelques faits et actes suivants:

- *Moutoufou* : les décès violents, les morts accidentelles, ou tout trépas survenus à la suite de circonstances pénibles telles que les noyades, les foudroiements, l'assassinat, les suicides sont considérés comme des "plaies" dont il faut guérir. De tels décès causent des problèmes de santé à celui ou à ceux qui en font face directement ou même indirectement.

L'esprit tragique du décédé les contamine et peut à la longue les conduire à la mort. Grossissement des organes, toux grasses, blancheur de la peau, asphyxie, étouffement, insomnie sont le lot quotidien des victimes non traitées. Face à ces situations tragiques, il urge d'adopter un plan d'action, un stratagème d'étouffement et de liquidation de la mort aux travers d'offrandes sacrificielles, de purifications et d'ablutions rituelles.

Dans le cadre de cette mort tragique, l'idéologie funéraire écarte la présentification du mort afin de ne pas entamer les "puissances germinales et fécondantes" de la société et "reprenre du relief social". L'accent est alors mis sur les précautions thérapeutiques qui doivent empêcher de tels malheurs de se reproduire (J.-P. Eschlimann. 1985 : 17). Si le *moutoufou* est un tabou, le *yabè* en est la purification, le remède, la face symbolique.

- *Yabè* : l'autolyse, le suicide actif ou passif impose la "mort domestiquée" qui est le *yabè*. Parce que l'individu a découvert un corps d'autolyse et donc est surpris par le cadavérisé, toute la société doit s'attaquer à ce caractère de discontinuité et de rupture en créant une puissante fiction et un fort sentiment qui mettent à l'abri du désastre.

Ainsi, le *yabè* est un rite de camouflage du caractère dégradant de ce processus de mort qui évite à la société d'être en "état cadavérique" par contagion. Ceci pour enrayer la perversion que cet état introduit à partir de la puissance numineuse impure du "cadavre symbolique". Toute la société s'inscrit dans une unité cimentée par l'obédience ancestrale qui impose le symbole du numineux sacré ou la trajectoire symbolique du rite du *yabè* pour lui éviter dans l'avenir la mort par étouffement-strangulation. *Moutoufou* et *yabè* sont deux "tabou-interdits" qui expriment la manière dont le peuple akyé-nêdin se comporte face à la mort tragico-accidentelle pour mieux cadrer une vie *post-mortem*. Voici la psalmodie d'exorcisation et de purification débitée lors du rituel d'évitement du *moutoufou* et de son écartement dans l'avenir par le *yabè*¹⁰ :

« *Wui sain* (mortel), te voici face à l'accident mortel
Yabè de vie à trépas
 Oh ! *Moutoufou* qui ne peut être capturé et décapité que par le *yabè*
 Qui viens-tu de couper encore ?
 Esprit, va avec la mort dans un endroit prescrit !
 Nette déchirure de la société
 Obscurité ! *Moutoufou* qui mange la chair humaine crue
 Et lumière ! *Yabè* qui éteint le grand feu
 Esprit des monstruosités sortez !!! ».

Vie et mort, qui ne se laissent pas séparer, sont le reflet l'une de l'autre. C'est pourquoi, pour préserver une vie naturelle qui déboucherait sur une mort naturelle, les Akyé-nêdin d'Anyama imposent des "rituels remèdes" à des situations et comportements de déchirement de la parentalité ou de la socialisation comme c'est le cas dans l'adultère.

- *chi-bié* et *chi-wô* (l'adultère et l'amende) : le débridement des instincts libidinaux peut conduire à l'abjection sexuelle sous les formes de l'inceste ou de l'adultère. Si les cas d'inceste sont rarissimes, l'adultère (*chi-bié*) abonde et nécessite des "stratégies d'innocemment-purificatoire" nommées *chi-wô* pour apaiser les consciences égarées d'un côté, et de l'autre, troublées.

La femme, après les rites du *pkii dô* (autorisation) et du *chi tsan fè* (rituel de la dot) qui constituent le mariage, est sacrée et n'appartient qu'à un seul homme. Ce que les Akyé-nêdin appellent l'adultère est un cas de flagrant de lit constaté par une tiers personne ou par le cocufié lui-même, le cas échéant. Uniquement applicable à l'homme, comme son nom l'indique, le *chi-bié*, dans cette société phallocratique, impose le rite de chosification de la victime et le rituel du déshonneur, de l'amende honorable, le *chi-wô*.

¹⁰ Epiclèse du *yabè* qui conjure le *moutoufou*: invocation ardente et confiante des mânes et ancêtres tutélaires pour qu'ils envoient l'esprit purificateur et paraclét. Action qui consiste à faire des enchantements par des paroles incantatrices pour opérer un charme ensorcelant qui combattrait le sortilège. Et, c'est le sacrifice monstrueux (mouton vivant fendu en deux) qui favorise cette transmutation du mal en un ordre quiet, pas agité, coi. Extrait de l'incantation recueillie par nous, à Akoupé-zeudji, en décembre 2015, lors du suicide par pendaison de M. Koffi Yapo, de classe d'âge *djougbô agbri*.

Nous présentons ici, un extrait de la longue déclamation de purification scandée pas le "médecine man", le chaman lors d'un rituel du *chi-wô*, recueilli à Akoupé-zeudji. Après avoir invoqué les esprits de son fétiche, interpellé les ancêtres des acteurs principaux du *chi-bié*, le chaman déclame ce qui suit :

« Si tu vas chez autrui et qu'on t'attrape, tu mourras
Le mis en cause acquiesce de la tête et dit : Cela est vrai !
Que Dieu maudisse celui qui nuit au *pké* (sexe féminin) de la femme d'autrui
Elle mourra le soir, lui, partira à l'aube
Sacrilège ! Que non ! Sacrifice !
Mouton vivant fendu en deux,
Chairs de banane plantain extraites sur un bananier debout
Les sexes qui n'ont pas honte dehors !
Réponse l'auditoire : *wououououou* !!! »¹¹.

Et les mis en cause se mettent nus devant un public très restreint. Ce rituel, en désacralisant le mis en cause, favorise sa renaissance en une nouvelle vie conforme au principe de la sacralisation de la femme d'autrui. Faute de quoi, c'est la mort qui entraîne le *kê nou*.

- *kê nou* : le veuvage, conséquence de la mort du conjoint ou de la conjointe, est un rite d'éloignement du malheur. La mort est un désordre imposé au "jaillissement continu du flux vital". Il faut désamorcer l'horreur et la peur qu'elle suscite surtout chez le compagnon d'amour. Tout décès devient un tabou et impose un veuvage si besoin il y a.

Le rite de veuvage, selon J.-P. Eschlimann (op. cit : 17) consiste, à tracer un cercle magique de protection invisible chez le vivant, en favorisant l'effectivité des faits tels que le froid, le sec, la solitude, le nu, le jeûne, les veilles, le silence, l'impureté, etc. Ces vexations publiques imposées par le lignage du défunt et la mise en "quarantaine sociale" par des interdits spécifiques, visent à mettre en exergue l'impureté qui frappe le concerné et les garanties de purification qu'il faudra mettre en place avant d'approcher le désacralisé.

« La lampe s'est éteinte dans la maison
Notre maison, c'est la demeure des morts
Hommage à Dieu qui parle aux Hommes
Les Hommes ne l'écoutent pas
C'est pourquoi, on meurt, c'est pour cela qu'on nous enterre
Terre, condoléances, cadavre, cercueil frais
Odômounga, odoumangaman (Dieu) donne-lui (veuf) la force de vivre
Sois ombre et ne reste jamais seul
Kpinyi (*Tout-puissant*), vers toi
Notre appel à sauver le veuf
Qu'il soit l'eau qui traverse le rocher »¹².

¹¹ Incantation recueillie par nous, à Akoupé-zeudji, lors du rituel sus-indiqué.

¹² Ibid.

Le veuvage est de fait un rite d'adieu et de séparation nécessaires à la réintégration sociale du concerné, ce que les Akyé-nêdin appellent le *djan foueu*.

- *djan foueu* : c'est le rituel de purification pour fausse accusation. En traduction littérale, c'est le "corps lavé". Pourquoi laver un corps qu'on lave tous les jours ? Dans la tradition akyé, ce qu'on nomme *djan foueu* est nécessairement réservé à ceux qui ont été "mordu par le serpent", le symbole du péché, alors qu'ils n'ont pas marché sur lui. Il est question d'un tort fait à des innocents calomniés, diabolisés pour des raisons farfelues, bizarres, absurdes, excentriques, incompréhensibles bâties autour d'un non sens, d'un fantasme ou d'une farfeluserie. Ce rite sacré revêt des sens dont deux seront évoquées ici.

Son premier sens est la joie née du symbole retrouvé, la fusion nouvelle du corps désacralisé et de l'esprit, du mythe et de son symbole ressuscité. Le sens second est la purification de ce symbole retrouvé afin que le concerné se débarrasse de cet manteau de malheur et de "mauvaiseté" qui y ont été introduits. Pour ce faire le purificateur fait la psalmodie suivante pour redorer le blason du mis en cause en invoquant les forces transcendantes en ces termes :

« Oh ! *Gnuinson* (esprits tutélaires) que le hibou ne dérange pas ses nuits
Que la méchanceté des Hommes fassent pousser ton corps comme le baobab
Zœu (eau), traverse la montagne !
Flotte au-dessus de l'eau, huile rouge
Soit le sel dans l'eau
Brille de mille flammes et surplombe les ténèbres
Ce qui commence, c'est *Odômounga*
C'est *Odômounga* qui finit
Demeure *Okodrobaka okêrê biki dômou* (très grand arbre mystique)
Illumine, illumine pour toujours »¹³.

Le symbolisme de cet acte s'inscrit dans une vision humaniste de restauration du vrai, de la vérité et du bon sens qui sont les choses les mieux partagées par des esprits saints. Le *djan foue* est un des leviers des fondements de la morale sociale akyé. Il est une quête du pardon pour la manifestation de la réconciliation unificatrice. Une telle démarche ouvre une perspective heureuse à travers le *pih nou* qui permet de "laver" la faute, l'erreur ou la déviation négative.

- *pih nou* : la face visible des interdits est l'amende qui en découle. Tout écart est puni par la loi. Payer sa faute, c'est d'abord accepter sa responsabilité afin d'être un homme libre. Et, en quittant la nature pour vivre en société, l'Homme akyé-nêdin, à cause de ses "mille appétits" et de son "moi qui est haïssable", a opté pour des sanctions à travers le *pih nou* (amende, sanction) qui "soigne" la société de sa "propre mauvaiseté".

¹³ Ibid.

Mais pourquoi l'Homme est-il disposé à faire le mal, à violer totem, tabou, interdit en transgressant les normes, malgré les dispositions contraignantes? Que lui arrive-il, quant il le fait dans l'espace sociopolitique des Akyé-nêdin d'Anyama ?

2.2.3. De la violation du tabou totémique et de l'interdit

Le tabou totémique et l'interdit sont des signes symboliques de la présence du divin et du sacré dans la vie humaine. Avec eux, l'homme retrouve sa véritable liberté dans les règles que lui transmet la tradition. Ainsi, interdit institutionnel, moment ponctuel d'interdit pousse les Akyé-nêdin à délimiter un espace des interdits. Déshonorer par les insultes ou par un comportement négatif une personne sacrée, c'est manquer à ses engagements sociaux. Souiller un lieu, un objet sacré, une institution, commettre l'inceste, l'adultère, c'est éteindre la "lumière" allumée par les ancêtres pour nous éclairer.

Les tabous sont des interdits pour protéger la sacralité de la parentalité et renforcer, solidifier le respect que les vivants doivent exprimer vis-à-vis des défunts. Pour les Malgaches, les ancêtres ont laissé les tabous pour protéger la vie, la nature et l'harmonie de la société.¹⁴C'est pourquoi, tous les tabous ont des motifs moraux et éducatifs.

Créés par une personne pour ses descendants, une tribu ou une région, les tabous sont des enseignements ancestraux auxquels l'on doit obéissance pour éviter le malheur. Un des piliers du sacré est la peur, la peur des punitions des ancêtres et de Dieu. On n'explique pas le tabou mais on le respecte et la sanction, une fois exécutée, reste un tabou.

L'homme, dans la pensée de M. Magnolfi (2012 : 117), a « délimité le secteur dans lequel le sacré s'est manifesté et s'est établi (...) pour sauvegarder le monde profane de la crainte que le sacré provoque »; pour fuir l'impureté ou pour y remédier. La crainte ne provient pas du sacré mais de la manifestation de la puissance de Dieu qu'elle désigne par les termes "*tremendum* et *fascinosum*", c'est-à-dire ce qui transcende ou émerge du monde purement naturel pour fasciner et pour faire peur. A partir du témoignage de cette expérience tirée de l'Ancien Testament portant sur le sens culturel du sacré de la religieuse Magnolfi (op. cit : 120), on peut conclure que la sacralité « a maintenu sa racine primaire dans la manifestation de Dieu ». Dans cette perspective, et comme le souligne J. Pedersen (1931 : 264), la consécration d'un objet, d'un lieu, d'un jour, d'un homme signifie avant tout qu'il devient la propriété de Dieu, car Dieu est la source de tout ce qui est sacré. Le sacré était ressenti comme une puissance, il n'apparaît pas comme quelque chose de statique, mais comme une force pressante et en tout cas imprévisible.

¹⁴ Cette conception du tabou est surtout partagée par la Commission pour l'inculturation de Madagascar, neuvième école pour l'inculturation en Afrique, lors de la rencontre de Mariapolis Piero, au Kenya, en mai 2010.

Conclusion

Le sacré est la force qui conduit la raison d'être de l'homme et de toute chose. Il naît de la relation entre l'homme et l'être suprême. Le rite et le rituel constituent la manière la plus immédiate et la plus structurée dans et par laquelle s'exprime le sacré. Les rituels sacrificiels ancestraux pluriels sont les manifestations de la célébration du sacré par les objets. Ils sont les marques de déification qui favorisent le rattachement à la volonté du tout puissant. L'étude du surnaturel et de l'âme des sociétés primitives akyé-nêdin laisse apparaître les traces des traits unitaires du mysticisme africain. Cette étude permet de constater que l'intensité de l'émotion religieuse est directement proportionnelle au sens que l'âme humaine a de la séparation de Dieu.

L'ésotérisme tel qu'il se manifeste dans cette société à travers totem, totémisme, tabou, interdit et transgression montre que, véritablement, l'homme aspire à "devenir Dieu". C'est pourquoi, il évoque et invoque les ancêtres intercesseurs pour l'aider à "obliger" Dieu à venir sur la terre, à renouveler son rapport avec lui, à "descendre" chez lui pour qu'il le divinise en le consultant abondamment afin d'éclairer les obscurités des individus et des groupes. Les rituels consolidateurs des us et coutumes propitiatoires ou expiatoires des errements des Hommes akyé-nêdin visent à réconcilier tout à tous afin d'établir ou de rétablir l'harmonie, la paix et de protéger la dignité des personnes. Ils visent une fusion avec le "père ancestral" qui le conduirait au céleste pour retrouver sa vision béatifique salvatrice.

La vie en société est basée sur les relations entre la nature, l'homme, les divinités, les ancêtres et Dieu. Tabou, totémisme et interdit ont été constitués, vécus et hérités pour garder l'harmonie avec le cosmos. Ce sont des institutions communautaires et sociales qui bénéficient de la bénédiction divine nécessaire à la vivification de l'humanité akyé-nêdin. Nul ne va au père céleste sans passer par le "souverain ancêtre" qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue.

Références bibliographiques

- Eschlimann, J.-P. 1985. *Les Agni devant la mort*, Paris, Karthala.
- Freud, S. 1973. *Totem et Tabou*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Eliade, M. 1965. *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.
- Pedersen, J. 1931. *Die Auffassung von Alten Testament*, Zaw.
- Magnolfi, M. 2012. L'expérience du sacré dans l'ancien Testament, in *Le sens du sacré en Afrique traditionnelle subsaharienne*, Nairobi, Opus Mariae : 117-132.
- N'da, P. 1995. Transgressions, dévergondage textuel et stratégie iconoclaste dans le roman négro-africain, in *APELA, Tabous et transgressions*, Lisbonne, université internationale, 22 et 23 septembre : 1-20.
- Tornay, S. 1971. L'étude de la parenté, in *L'anthropologie : science des sociétés primitives* Paris, Le point de la question : 49-110.
- Zahan, D. 1979. *The religion, Spirituality and Thought of Traditional Africa*, university of Chicago Press.

LES TAXIS *WORO-WORO* DE YOPOUGON: MUTATION D'UNE OFFRE DITE INFORMELLE EN UN MODE DE TRANSPORT ALTERNATIF



Zananhi Florian-Joël Tchehi, Dalougou Gbalawoulou Dali

Université Jean Lorougnon Guédé

Zirihi Jean

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

joeltchehi@yahoo.fr

Résumé

Les modes de transports alternatifs d'Abidjan ont surgi dans l'informalité dès les années 1950, lorsque les premiers propriétaires de véhicules particuliers des quartiers africains de la ville ont entrepris d'exploiter la carence des transports publics formels. Ces transports et notamment les taxis collectifs *woro-woro* sont restés embryonnaires jusqu'à la fin des années 1970 avant de se développer durablement dans les années 1980-1990, suite aux difficultés de l'offre publique de transport, à l'extension urbaine et à la paupérisation des populations dans un contexte d'application des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS). Le regard porté sur Yopougon considérée dans la littérature urbaine d'Abidjan comme la plus grande commune de la Côte d'Ivoire et confrontée au problème de mobilité, permet de mettre en lumière le rôle majeur des périphéries urbaines dans le développement des initiatives alternatives de mobilité dans les villes-capitales des pays du Sud. En outre, entrer par la question du développement des réponses alternatives de mobilité, c'est mettre aussi en relief l'expression d'une société ivoirienne en mutation et autoriser une lecture approfondie des évolutions des espaces publics urbains de ces trente dernières années.

Mots-clé: *Woro-woro*, transport alternatif, transport public, informalité

Abstract

Abidjan's alternative modes of transport sprang into informality as early as the 1950s, when the first owners of private vehicles in the city's African neighborhoods undertook to exploit the deficiency of formal public transport. These transports, and in particular the *woro-woro* collective taxis, remained embryonic until the end of the 1970s before continuing to grow durably in the 1980s and 1990s, following the difficulties of the public transport offer and the urban extension and the impoverishment of populations in a context of application of Structural Adjustment Programs (SAP). Looking at Yopougon, considered in the urban literature of Abidjan as the largest municipality in Côte d'Ivoire and facing the mobility problem, highlights the major role of urban peripheries in the development of alternative mobility initiatives in the capital cities of the South. In addition, entering into the question of the development of alternative mobility responses is also highlighting the expression of a changing Ivorian society and allowing a thorough reading of the evolutions of urban public spaces of the last thirty years.

Keywords: *Woro-woro*, alternative transport, public transport, informality

Introduction

Aujourd'hui incontestablement en émergence, le taxi collectif *woro-woro* sert désormais à désigner une variété de pratiques modales et d'usages collectifs de l'automobile qui restent fortement attachés à des moments de fortes contraintes de la mobilité (accroissement de la ville, insuffisance de l'offre publique formelle, etc.) (Dianous, S (1998), Lombard, J. and R. Zouhoula-Bi (2009)). Ce n'est pourtant pas

une pratique nouvelle (Demur, C. (1969)). Le mot est ancien et l'histoire de l'usage du taxi collectif décrit un long parcours, depuis ses premières apparitions pour évoquer durant la période coloniale l'idée d'un véhicule ordinaire sans couleur précise qui prenait les passagers d'un lieu fixe vers un autre ou en cours de route vers une direction fixe, jusqu'à son emploi à Yopougon à partir de 1972 comme transport de banlieue. Avec l'introduction des taxis compteurs «fatigués» à partir de 1974-1975, les transporteurs ont donné à ces taxis le nom de *woro-woro* pour évoquer l'idée d'un mode de transport particulier, bien différent des taxis ordinaires jugés économiquement plus chers. L'offre de ces taxis à mesure qu'elle se développait notamment avec la reconversion des taxis compteurs et d'autres véhicules particuliers, s'est alors progressivement détachée des ses anciennes pratiques. De transport informel et non prévu à l'avance qu'il représentait, l'offre de *woro-woro* apparaît désormais profondément organisée. La mairie élabore à cet effet toute une série de réglementations à l'échelle locale (Ori, B 1997) avec comme objectif, le contrôle du secteur des taxis collectifs à travers la perception de certaines recettes (Piveteau 2004; Lombard, J 2006). Cependant, toute la littérature spécialisée récente portant sur ces transports ne s'est véritablement pas penchée sur leurs évolutions structurelles. La plupart des recherches orientées dans ce sens n'ont alors privilégié, le plus souvent, que les aspects monographiques, descriptifs. Parfois, elles se sont attachées à l'analyse des relations entre ces transports et la dynamique des espaces urbains (Diaz Olvera, Plat, et al. (2007); Kassi, I. (2007)). Quasi-sectorielles, ces études ont aussi examiné ces transports comme des modes complémentaires ou concurrents à des transports jugés officiels. Rarement, la curiosité de ces auteurs a franchi le stade de constats, des descriptions et désignations conceptuelles de la macro-économie¹⁵, même lorsqu'il s'agit de phénomènes aussi structurels et durables comme le transport alternatif, qui implique toutes les grandes villes du tiers monde y compris Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Dès lors, il importe de savoir, comment dans la ville d'Abidjan où il existe une offre de transport formelle et soutenue par l'État, un type de transport considéré comme des reliques s'est formalisé au point d'apparaître aujourd'hui comme l'une des principales offres de la capitale économique ivoirienne ? Ainsi, dans cet article, nous présentons quelques résultats d'une enquête menée entre 2009 et 2014.

1. *Méthodologie*

L'étude s'inscrit dans une approche qualitative. À cet effet, deux techniques ont été mobilisées pour la collecte des données: la recherche documentaire et l'entretien. La recherche documentaire a permis de recueillir des informations issues de sources diverses (archives, documents administratifs, coupures de presse, témoignages écrits) pour la compréhension de la dynamique d'évolution des transports alternatifs de Yopougon, notamment le contexte d'apparition de l'activité des transports alternatifs.

¹⁵ La macro-économie a été la première à découvrir et à concevoir cette réalité économique et en même temps à en imposer des désignations. Cette situation est telle que les études sur le secteur dit «informel» se sont référées pour la plupart à la comptabilité nationale qui utilisait des instruments d'analyse particulièrement adaptés aux économies presque entièrement monétarisées.

Mais cette technique n'ayant pas suffi à cerner tous les aspects du phénomène, elle a été complétée par des entretiens avec des personnes ressources. À travers cette deuxième technique, des informations et des témoignages ont été rassemblés sur les faits et les pratiques du passé qui ont influencé le développement des transports alternatifs. Ceci, en vue de comprendre le développement des pratiques de mobilité alternatives.

2.1 Les matériaux utilisés

Dans ce travail, nous n'avons pas travaillé à partir de grands échantillons qui se voudraient représentatifs d'une population, mais à partir d'un petit nombre d'entretiens fouillés et approfondis. L'objectif visé étant d'obtenir auprès des acteurs des modes des transports alternatifs la plus grande diversité possible des comportements et d'en comprendre les mécanismes de fonctionnement. Toutefois, le principal terrain de cette recherche est constitué par des entretiens qualitatifs menés auprès de deux types d'acteurs du secteur des transports. On entend par acteurs du secteur des *woro-woro*, l'ensemble de personnes qui intervient dans la chaîne d'actions nécessaires pour l'exploitation du *woro-woro*, depuis l'achat du véhicule jusqu'à sa mise en circulation. Par conséquent, on distingue deux groupes d'acteurs autour du *woro-woro*.

D'abord, les acteurs institutionnels: mairie, district, ministère de la Défense, ministère de la Sécurité, etc.¹⁶. Ils sont chargés de mettre en application les lois et règlements en vigueur sur le transport dans la ville d'Abidjan. Ensuite, les acteurs non institutionnels du secteur des *woro-woro*. Il s'agit particulièrement du propriétaire du véhicule, celui à qui appartient le véhicule et qui le met à la disposition d'un conducteur. Le conducteur ou chauffeur, celui qui conduit le véhicule, il peut aussi être conducteur propriétaire. Les syndicats, organisés en coopératives de caractère corporatif, ils ont une position dominante dans la dynamique d'évolution des initiatives alternatives en matière de mobilité. Chargés de l'organisation pratique de l'activité, les syndicats se subdivisent en plusieurs sous groupes: le chef syndicat ou chef de gare, le chef de ligne (coordonnateur du tour de rôle¹⁷), les rabatteurs ou «*coxeurs*», ils hèlent les clients et les vendeurs de billets ou «*billeteurs*».

Enfin, nous avons les usagers, c'est-à-dire, ceux qui utilisent les *woro-woro* comme moyens de mobilité. Au total, trente (30) entretiens ont pu être réalisés auprès de cette population spécifique et constituent notre échantillon. Un seul mode de transport a été privilégié au cours de ce travail: les *woro-woro* ou taxis collectifs qui se décomposent en *woro-woro* communaux et en *woro-woro* intercommunaux. Ce choix est justifié par le fait que, les *woro-woro* intègrent dans leurs offres les demandes locales et les besoins domicile-travail. De ce point de vue, par rapport aux *gbaka*¹⁸ qui restent

¹⁶ Les autorités de tutelle des transports publics sont nombreuses.

¹⁷ Devenus des marchés, les lieux de transport appellent une gestion rigoureuse. Il faut gérer des flux, des activités diverses qui accompagnent ces flux, des hommes qui y travaillent et y passent, le temps aussi, condition majeure de la fluidité et de la rapidité des circulations. Le lieu de transport est géré pour lui-même mais aussi pour l'espace qui l'environne, car les implications foncières, économiques, sont considérables. Les véhicules tout comme les passagers doivent respecter l'ordre d'arrivée pour soit embarquer des passagers (pour les véhicules) ou soit monté dans le véhicule (pour le passager).

¹⁸ *Gbaka* nom local qui désigne des minibus de capacité comprise entre 14 et 32 places assises, avec une forte proportion de 18 places

quasiment dans leurs zones prédéfinies par la réglementation de 1964, les *woro-woro* constituent une innovation en matière de mobilité collective et cela mérite d'être révélé.

2. Revue de la littérature

2.1 De la nouvelle désignation conceptuelle d'un transport en émergence

La question naïve qui guidait nos interrogations lors de l'élaboration de cette étude sur l'offre des *woro-woro* n'était pas très originale, puisque la même question est présentée aujourd'hui comme celle qui traverse le corpus des études sur l'économie informelle (Lautier, B 2004). Pour le B.I.T (1972), l'économie informelle est un espace de conduites caractérisé par les propriétés spécifiques des unités de production qui le composent, ainsi que par sa faible réglementation. L'analyse est donc essentiellement orientée vers les unités de production et leurs rapports au juridique. Pour les défenseurs de cette thèse, «l'informel» en instaurant ses propres modes de fonctionnement, concurrençait, les institutions libérales perçues comme universelles. Mieux, selon les tenants de cette thèse, le secteur informel compromettrait l'évolution des pays en voie de développement en accentuant leur «retard institutionnel» (De Soto 1994). Il convenait donc de le combattre. À cet effet, la description des lois des modèles de monopole de transport public dans certains pays d'Afrique dont la Côte d'Ivoire lors de l'adoption de la SOTRA au cours des années 1960, constitue un jalon de l'histoire de ce débat. Mais depuis les années 1980, les politiques d'ajustement structurel ont largement entamé l'efficacité de ces offres publiques de transport et changé les perceptions et les considérations à l'égard des transports dits informels qui jusque là étaient considérés comme des activités marginales ou des reliques qu'il fallait combattre.

Alors, après analyse, nous avons dû nous résigner à sortir de cette appellation parce que notre objet d'étude ne correspond pas exactement à la définition de la catégorie d'activités dites informelles, mais correspond plutôt à une activité alternative. Puisque dans la dominante des réponses proposées pour la définition du concept «informel», on retient qu'on appelle «informel» ce qui échappe à la législation pénale, sociale et fiscale ou à la Comptabilité Nationale (Charmes, J 1979; Hugon, P 1981; Oudin, X 1987; Lachaud, J.-P 1989; Hugon, P 2008). Ce qui ne peut rendre compte de notre objet d'étude, puisque l'offre de *woro-woro* fait l'objet d'une réglementation. Les taxis collectifs dits «*woro-woro*» sont en règle vis-à-vis de la réglementation en vigueur en matière de transport public à Abidjan. Ils sont contrôlés par les forces de l'ordre et sont affectés de numéro de la ville et de la commune où ils sont basés. De plus, ces taxis présentent une organisation procédurale complexe. Ils sont placés sous l'autorité de plusieurs institutions (agrément, taxes et impôts) et l'activité est régie par des règles précises. Renforcées après la période de dévaluation du FCFA en 1994 et la libéralisation de l'importation des véhicules d'occasion de 1996, les lois sur les taxis collectifs remontent à l'époque coloniale. En partie inapplicable, cette législation est à l'origine de problèmes et comporte les germes de pratiques informelles dans le secteur. Le *woro-woro* est un transport alternatif parce qu'il représente une solution de remplacement à l'offre étatique. Le *woro-woro* offre souvent des prestations

désintéressées financièrement à contre courant des tendances conventionnelles (les bus de la SOTRA et les taxis compteurs). Il se situe souvent dans le monde de l'économie sociale et solidaire.

2.2 Quelques éléments d'analyse du passage d'une offre de taxis spontanée en une offre de transport formelle

Tarde, il y a plus d'un siècle, expliquait que les sociétés se développaient selon le principe de l'«imitation». L'imitation, selon Tarde, représente l'intégration dans les pratiques sociales d'invention initialement isolées, individuelles. D'un autre côté selon (Alter, N 2002), le processus d'innovation se définit comme un processus social qui amène une invention, c'est-à-dire un objet ou une pratique nouvelle à devenir la nouvelle norme d'usage. Dans le contexte des entreprises sur lequel travaille Alter, l'innovation, lorsqu'elle est aboutie, amène ainsi à une inversion des normes. Mais en sortant la description du processus d'innovation du contexte des entreprises qui est celui de N. Alter, les caractéristiques qu'il attribue à l'innovation peuvent être transposées à la question du développement des réponses alternatives de mobilité. La formalisation des taxis *woro-woro* de Yopougon n'est pas un processus historique linéaire. La lente expansion des transports dits de substitution des grandes villes doit être historiciser (Buton 2009), contextualiser, saisie en rapport avec ses conditions historique, sociale et économique d'évolution.

Moins qu'un choix, la montée en puissance des *woro-woro* et notamment des taxis intercommunaux dans la mobilité des populations, relève avant tout d'un contexte où dominent divers déterminants dont le principal est d'ordre économique. Il s'agit de la crise économique qui a bouclé le cycle des années 1980 et qui s'est amplifiée en Côte d'Ivoire après la dévaluation du FCFA de janvier 1994 avec la hausse générale du prix des produits de consommation de masse. En liaison avec ce contexte, il s'agit de voir comment, les stratégies d'adaptation des groupes sociaux, des individus face à la crise ont favorisé cette nouvelle forme de mobilité dans la capitale économique ivoirienne et notamment à Yopougon, la plus grande cité dortoir d'Abidjan. C'est en portant une attention particulière aux trajectoires des acteurs, à leurs intentions tout autant qu'au contexte qui s'impose à eux qu'il est possible de comprendre comment cette offre a évolué.

3. Résultats

3.1 Les PAS ou la matrice de la formalisation

L'écrivain nigérian Fidelis Balogun dans son recueil de nouvelles *Adjusted Lives*, paru en 1995 décrit l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) imposés par le FMI à partir du milieu des années 1980 comme l'équivalent d'une gigantesque catastrophe naturelle qui a détruit pour toujours l'âme traditionnelle de Lagos et soumis les citoyens nigériens à une nouvelle forme d'esclavage. Au cours de la même période en Côte d'Ivoire, les réformes du FMI et la Banque mondiale en imposant la restructuration et la restriction budgétaire à de nombreuses sociétés d'État, auraient ainsi jeté la société publique de transport urbain dans la léthargie et favorisé la montée en puissance de nouvelles initiatives de mobilité. La crise du secteur public

ivoirien s'est traduite au niveau de la SOTRA par des difficultés structurelles et financières croissantes (pléthore de personnel, problèmes de gestion, subvention de l'État non versée...) qui ne lui permettaient plus de satisfaire la demande de déplacements. La chute du nombre de bus offerts par la SOTRA débute en 1980. Sur la période 1980-1990, cette chute est peu visible. Toutefois, elle a atteint un niveau significatif dans la période 1990-2005 avec un nombre de places offertes qui est passé de 119 000 à 44 000 en 2005. L'année 1980 marque le point d'arrêt de cette évolution, 1206 habitants/bus. La situation se détériore significativement en 1990 (1836 habitant/bus) et devient catastrophique en 2005 où l'on a 7973 habitants/bus. De façon générale, l'année 1990 marque le coup d'arrêt à cet effort de la SOTRA de rester collé à l'évolution de la population et d'offrir un plus grand nombre de places assises, indice traduisant de meilleures conditions de transport public.

3.2 Décentralisation, libéralisation: apparition de tutelles plurielles des woro-woro

En Côte d'Ivoire, la décentralisation est un processus ancien auquel les changements politiques ont donné des objectifs différents selon les époques. Pour rappeler l'expérience ancienne d'exercice local du pouvoir durant la période coloniale, on fait en général référence aux trois communes de plein exercice d'Abidjan, de Bouaké et de Grand-Bassam qui ont été instituées par la loi du 18 novembre 1955. Le processus se poursuivra, mais très timidement après l'indépendance en raison du contexte du parti unique et du besoin de contrôle politique des populations (Akindès, F 2007). La décentralisation est liée à cette époque à des objectifs de contrôle étatique: les réformes avaient pour but, non de faire participer mais de serrer le maillage administratif sur la société pour accroître l'efficacité de la politique de développement dont l'extension du domaine étatique était l'élément moteur (Diouf, 1992).

Le but était donc associé à ce moment à l'édification d'un État fort. Mais les années 1980 voient au contraire la mise en place des politiques d'ajustement structurel et le début du désengagement de l'État. La décentralisation devient donc un moyen de «gérer la pénurie». Dans le même moment, l'essor de la coopération décentralisée et du développement «participatif» donne aux communes un rôle de premier plan dans la gestion des ressources locales. Au niveau de la théorie économique: la justification de la décentralisation renvoie presque exclusivement à la fonction allocative des gouvernements, les actions macro-économiques et redistributives relevant du pouvoir central (Piveteau 2004).

Les collectivités décentralisées devraient donc remplir essentiellement cette fonction économique d'allocation, de façon à ajuster l'offre de biens publics aux contextes locaux. La dernière phase de la décentralisation amorcée entre 2000 et 2005 s'est traduite par la création de districts (le district d'Abidjan et le district de Yamoussoukro) avec transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales. Dans le secteur des transports collectifs d'Abidjan, la décentralisation a abouti à la libéralisation du secteur des transports. En particulier avec le Programme d'Ajustement Structurel du Secteur des Transports (CI-PAST) de 1995, une nouvelle arène s'ouvre entre l'État, la ville d'Abidjan et les mairies de la ville (Contamin 1997). Ainsi, au noyau restreint d'acteurs historiques de transport constitués de la ville

d'Abidjan et du Ministère des transports, se sont adjoint d'autres catégories d'acteurs (mairies, associations coopératives de transporteurs, ONG, etc.). Le tout créant un champ de forces évolutives autour des transports alternatifs qui peut comprendre les propriétaires, les syndicats et les autres associations d'employés, les usagers et tous les types de décideurs publics. Que ce soit sous une forme gouvernementale ou de groupes particuliers, ces forces forment des groupes d'intérêts parfois aussi convergents que contradictoires. La lecture qui est faite de ces transports dépend alors des ententes et des intérêts que chaque acteur ou groupe d'acteurs entendent tirés de ces transports. Trois grands types d'entités se trouvent alors représentées dans le jeu d'acteurs des *woro-woro*: les entrepreneurs privés, les collectivités locales et l'Etat. Ces acteurs constituent ainsi la structure du contexte d'action à partir de laquelle se détermine la structuration des *woro-woro*. Les difficultés de la SOTRA à remplir sa part de contrat expliquent la résurgence des *woro-woro*. Ceux-ci, tolérés au départ, profitent des tiraillements nés de la décentralisation et de la libéralisation des transports pour connaître une nouvelle émergence.

3.3. Les groupes d'acteurs privés (syndicats) : une position dominante dans l'arène

Identifiés comme des acteurs marginaux par le passé, les groupes d'acteurs privés du transport connus sous le nom générique de syndicat ont aujourd'hui une position dominante dans l'activité. Acteurs clés dans l'organisation des *woro-woro*, on peut les considérer comme les parties prenantes internes. Ce sont eux, qui sont impliqués dans la gestion et le fonctionnement quotidien du réseau des transports. Leur rôle est important et ne cesse d'évoluer dans la structuration de l'espace transport. Ces figures de l'informel du transport correspondent à une « masse marginale » (Lautier, B 2004). Par leur prégnance dans l'espace et par la vitalité des réseaux économiques qu'ils contribuent à tisser, ils tendent à structurer ou à orienter nombre de projets définis par les pouvoirs publics en vue de contrôler le secteur des transports. Ils favorisent aussi l'installation d'activités connexes tels que la restauration, la réparation mécanique, le «petit commerce». Les différents rôles répertoriés dans le secteur des *woro-woro* se ramènent à des attributions précises qu'exécutent ces groupes d'acteurs très structurés.

3.4 L'année 1980: les woro-woro sortent de la clandestinité

Dans la ville d'Abidjan, le processus historique d'acceptation des modes alternatifs de mobilité explique que, loin d'être négligé, ce dernier soit devenu une offre de transport indispensable. En tentant d'interdire la circulation des taxis collectifs au cœur de la ville d'Abidjan, les gouvernements post-indépendance ont organisé la pénurie du transport et incité les «mal-transportés» à se diriger vers ces modes de transport qui se sont repliés en périphérie. Cela a favorisé l'émergence des réponses alternatives de mobilité dans les banlieues devenues des communes depuis la loi n° 80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale 1980. Ces transports sont d'abord le fruit d'initiatives individuelles et n'étaient pas officiels¹⁹. Mais depuis les années 1980, on a constaté l'implication de l'administration municipale dans l'organisation de ces

¹⁹ Logiquement, les taxis collectifs de Yopougon et d'Abobo n'assuraient pas un service de transport clandestin, puisqu'avant 1980, Abidjan formait une seule commune et ces deux quartiers n'en faisaient pas partie.

taxis collectifs autrefois combattus pour les utiliser comme des réponses à la pénurie du transport public. Depuis cette date, les taxis collectifs qui desservait jusque là de manière spontanée et sans procédure d'accès la population, furent contraints à obtenir un agrément à la mairie. Un corps de police est constitué à cet effet pour réprimer tout contrevenant à la nouvelle réglementation, puisqu'avant cela, les taxis collectifs fonctionnaient sans un cadre formel légal. Les taxis collectifs et les taxis compteurs s'entremêlaient avec concurrence et sans prescription réelle comme l'expliquent les propos suivants d'un ancien chauffeur.

On se débrouillait partout, puisque *woro-woro*, ce sont les camions débrouillards et on ne payait pas cher pour l'assurance. Il y a les gens qui ne peuvent pas prendre papier d'assurance²⁰ de compteur. Le compteur, son assurance c'est cher. Il n'y avait pas de couleur fixe. C'est la mairie qui a détaché les taxis sans quoi on partait partout. Il y avait des taxis compteurs, mais ce n'était pas beaucoup. Tout le monde était ménagé. Taxi compteur, voiture personnelle, on roulait partout. En ce temps, il n'y avait pas de mairie ici, on partait prendre les papiers à Adjamé²¹. C'est Doukouré même qui a gâté les choses, parce que c'est lui qui a dit que chacun doit partir dans sa commune. (B.J, ancien chauffeur)

D'après la réglementation mise en place, les taxis communaux doivent effectuer des courses ne dépassant pas le périmètre communal. Les taxis collectifs participent désormais à la mobilité communale en répondant ainsi à la demande de transport dans des secteurs mal desservis par les autres moyens de déplacement.

Progressivement et en relation avec la croissance de la ville, les taxis ont étendu leur réseau de desserte aux différents quartiers qui se sont créés. C'est l'intensification du réseau qui a permis en 1980, avec l'arrivée des autorités municipales à établir pour la première fois, une réglementation spécifique aux taxis de Yopougon. À la fin des années 1990, l'offre des autobus de la SOTRA et celle des taxis compteurs éprouvent des difficultés à satisfaire la demande sociale de mobilité (Diahou, Y 1981); (Bonnassieux, A 1987). Ces insuffisances s'observent à deux échelles: celle de l'espace urbain central de la ville d'Abidjan où circulent exclusivement les bus de la SOTRA et les taxis compteurs et celle de certains territoires communaux où l'offre formelle publique partage le marché des dessertes avec les transports alternatifs. Mais le succès des taxis collectifs tiré de l'expérience des communes de Marcory, Koumassi et Port-Bouët²², inspire les taxis collectifs de Yopougon qui se sont constitués tout au long des années 1980-1990.

²⁰ Mon interlocuteur a situé le prix de l'assurance du *woro-woro* à 18000 FCFA et l'assurance du compteur à 40 000 FCFA.

²¹ Avant 1980, il n'y avait qu'une seule mairie pour la ville d'Abidjan (mairie centrale). À côté de cette mairie centrale, il y avait deux délégations. La délégation d'Adjamé dont dépendait Yopougon et la délégation de Treichville.

²² Malgré l'application de la loi de monopole, les communes, de Marcory et Koumassi et Port-Bouët faisaient déjà l'objet d'une complémentarité des modes de transports collectifs par une autorisation spéciale de l'autorité centrale d'alors (la ville d'Abidjan).

4. Discussion

4.1 La reconnaissance des *woro-woro* ou le culturel au secours de l'Etat

Étymologiquement, le mot «*woro-woro*» n'a pas de correspondance en français. Mais les investigations menées sur les langues du pays, le Malinké notamment, ont permis de lui trouver une origine locale qui remonte aux années 1930-1950, lors de la première phase d'extension de la ville d'Abidjan. Toutefois, c'est au début des années 1990 que l'emploi du mot «*woro-woro*» a été généralisé avec les véhicules banalisés intégrés dans les habitudes de mobilité par des populations en quête de buts variés allant des calculs économiques à la quête du réflexe d'arriver vite dans un contexte de crise économique.

Aujourd'hui, dans ses différents usages, le mot «*woro-woro*» a connu une importante évolution sémantique si bien qu'une même appellation ne signifie pas forcément une pratique identique. Le *woro-woro* a assimilé les changements socio-économiques du moment pour redéfinir son contenu. Ainsi, à la date de parution des premiers types de véhicules en 1930, 1950 et 1960, le *woro-woro* évoquait l'idée du coût du trajet «30 FCFA» en parallèle au coût du trajet du compteur évalué au kilomètre et jugé plus cher «*woro-woro lô!*» en Malinké. En français, «*c'est 30f - 30f, venez!*». En même temps que le mot «*woro-woro*» désigne le prix, il donne aussi l'indication concernant l'usage collectif de ce type de transport (le *woro-woro* prenait jusqu'à cinq (5) passagers qui payaient collectivement et équitablement le prix du trajet) contrairement au taxi compteur dont l'usage est individuel. Le prix de la course est déboursé par le seul client à bord.

4.2 Les mairies ou le soutien formel des autorités de la ville

À partir de 1980, avec la politique de décentralisation, les lois et les règlements foisonnent. Aux yeux des autorités, le *woro-woro* représente une «menace»²³ qu'il faut réglementer et contrôler. Comme l'indique Dominique Couret, «Commence alors la guerre aux *woro-woro*». La mairie d'Abidjan organise avec la préfecture de police une vaste opération de nettoyage durant la période des vacances scolaires. Cette opération durera de juillet à fin septembre» (Couret, D 1997).

Mais la main mise de la puissance publique sur les *woro-woro* s'exerce aussi de manière encore plus directe lorsque les communes se positionnent comme la tutelle administrative des *woro-woro*. À partir de là, il s'opère une première métamorphose sémantique du mot «*woro-woro*» qui devient alors le taxi communal (1980- 1985). Puis, à partir de 1990 et notamment avec la dévaluation du FCFA de 1994, il y a eu un repli d'abord des «déflatés» puis de certains salariés autour du *woro-woro* pour se soustraire de la crise économique. Ceux-ci ont développé une nouvelle tendance du *woro-woro* qui garde certes les gestes communs avec les premiers *woro-woro* (taxis collectifs), mais l'analogie est loin d'être totale. Le *woro-woro* intercommunal considéré comme survivance des «30-30» diverge avec les deux premières tendances des *woro-woro* par leur coût, leur mode d'organisation et leur fonctionnement. Cette dernière tendance du *woro-woro* met en scène les difficultés socio-économiques qui affectent la

²³ Dans la pensée coloniale, la ville était un espace civilisé et ordonné dont les miasmes, les maladies et toutes traces d'activités rurales devaient être éliminés.

population urbaine ivoirienne pendant les durs moments de l'application des PAS. Dans ces conditions, le *woro-woro* se présente alors comme un transport de résilience pour le propriétaire, pour le conducteur et aussi pour les usagers qui s'en servent comme un moyen défensif.

4.3 Une interdiction régulièrement rappelée, sans effets durables

Lenteur des déplacements, longue attente, insécurité et surcharge des bus sont autant de facteurs qui ont considérablement détourné une grande partie des usagers vers les modes alternatifs. En dépit de la création d'un corps de police propre à la SOTRA visant à faire respecter les termes du monopole, l'activité des *gbaka* et des *woro-woro* s'en trouve raffermissée. Les transports alternatifs profitent des difficultés de la SOTRA pour étendre leurs activités sur toute la ville d'Abidjan. La très forte sollicitation de cette offre par la population lui donne une «légitimité factuelle» qui oblige la SOTRA à une attitude d'accommodation. Les restrictions réglementaires, promulguées afin de préserver la compagnie parapublique de cette concurrence, n'y changent rien. Ces transports, depuis le début de la décennie 1990, sont quasi garantis par le contexte de concurrence institutionnelle née de la décentralisation. Les *woro-woro* ont ensuite envahi progressivement dans la quasi indifférence des autorités en charge du secteur, l'ensemble du périmètre d'activité de la SOTRA du fait de l'incapacité de cette dernière à satisfaire la demande dans l'espace et le temps. Depuis 1977, il fut décidé d'interdire l'accès aux moyens de transports alternatifs à la ville d'Abidjan notamment le Plateau. Ainsi, si ces derniers continuaient d'avoir le droit de circuler dans la ville d'Abidjan, sur des lignes non desservies par la SOTRA, ils devaient éviter le Plateau, supposé normalement bien desservi, afin de ne pas nuire à son image de marque. Mais, cela fait maintenant presque 30 ans que cette interdiction est régulièrement rappelée, sans effets durables (Steck, J.- F 2005).

4.4 La montée en puissance des woro-woro ou l'Etat face à ses propres contradictions?

La mission régaliennne de l'Etat en matière de transport public c'est la satisfaction de besoins de mobilité. C'est à ce titre qu'il intervient dans l'octroi des concessions aux entreprises, dans la fixation des tarifs et éventuellement le subventionnement, dans la détermination des coûts des matières premières (carburants, pièces détachées), dans la production et l'entretien de la voirie, la régulation de la circulation et dans l'établissement des conditions d'acquisition des véhicules (Haeringer 1986). En Côte d'Ivoire, ces fonctions sont assumées par des organes centraux de l'Etat, agissant de connivence avec les intérêts privés. L'Etat, intervient aussi parfois directement dans le service, par le biais d'entreprises publiques (SOTRA) ou de régies sous tutelle centrale. De telles missions répondent toujours à des considérations stratégiques de contrôle de la ville et de maîtrise de certains enjeux urbains²⁴. Les entreprises publiques restent

²⁴ Dans la ville d'Abidjan, les revendications dans le secteur des transports occupent une place importante. La confrontation des transporteurs avec l'Etat a abouti souvent à d'importants conflits sociaux, voire de véritables émeutes urbaines lors d'augmentations de carburant, qui ont conduit à des flambées de violence avec paralysie de la ville et déprédation de véhicules. Ces conflits sociaux expriment des enjeux qui ne se limitent pas aux problèmes des transports. Il est donc intéressant de noter comment des mesures telles les hausses du prix de carburant peuvent catalyser les

cependant peu concurrentielles (faible productivité), déficitaires (nécessité d'investissements constants), fragiles et bureaucratiques. Dans l'exercice contradictoire de ses fonctions de régulation d'intérêt public et de planification des activités urbaines, l'Etat semble parfois jouer un double jeu.

À ce sujet, toute une littérature a foisonné chez les africanistes pour qualifier l'État africain au Sud du Sahara: de politique du ventre (Médard, J.- F 1990), État importé, privatisation de l'État, criminalisation de l'État (Bayart, J.- F, Ellis et al. 1997), État patrimonial, etc. Cette profusion de notions et de qualificatifs semble se rapporter au fonctionnement actuel des transports alternatifs dans la ville d'Abidjan où la décision de l'Etat d'«assainir» le secteur semble rencontrer des résistances dont il serait lui-même responsable. Etienne Leroy décrit une telle attitude de mystère de l'État et inscrit ce dernier dans le registre de l'initiation, du secret, voire de l'exclusion: «les initiés sont le personnel de l'État qui est censé le servir mais qui peut profiter de cette connaissance pour se servir». En effet, face aux difficultés récurrentes des autorités (des ministres du Transport, de l'Intérieur ou même de la Défense) à faire respecter leurs décisions «*exclure de la circulation tout véhicule qui n'a pas ses pièces au complet pour faire le transport (assurance, visite technique, vignette...)*», un agent de la Police Nationale, chargé de l'exécution des lois affirme ceci:

C'est simple hein! Parce que les patrons mêmes là, eux-mêmes là, les woro-woro ça leur appartient d'abord un. Donc quand un policier fait son travail, par exemple tu as donné un papillon à un chauffeur ou bien tu l'as mis en fourrière, c'est les mêmes patrons qui vont t'appeler pour venir libérer type là. Ce qui fait, le travail sur ce côté, ça ne marche pas. Et puis de deux, les transporteurs ici ont une influence sur les patrons. Parce qu'ils mangent avec eux. Donc quand tu manges avec quelqu'un là, ces trucks là, ça ne peut pas marcher. Tu prends quelqu'un, il te dit c'est toi-même tu vas ramener mon véhicule. Quand on était à la CRS en 1997, on nous a dit aujourd'hui là arrêter tous les woro-woro qui ne sont pas en règle. En 30 minutes, la cours de la CRS était remplie. Mais les minutes qui ont suivi, tous les woro-woro ont été libérés. Donc nous, on prend pour nous en même temps sur le terrain. Les gars cotisent pour donner aux ministres. Chaque ministre qui passe connaît ça. Ils passent à la télé, dans les journaux, faites ça, faites ça. C'est zéro! C'est leur "mangement". Les transporteurs eux-mêmes nous le disent. Les autorités ne peuvent pas prendre de décisions contre ces transporteurs. C'est nous les policiers on met en conflit avec les transporteurs. C'est une chaîne alimentaire, les gars mangent en haut là-bas (Sergent T. 19.06.2014).

Rappelons également qu'en 2008, l'Etat ivoirien par le canal du Chef d'Etat-major des Armées (CEMA) avait également entrepris d'enrayer les *woro-woro* intercommunaux de la circulation. Face aux différentes accusations de racket dont l'Armée ivoirienne est victime²⁵, le Général Mangou, Chef d'Etat-major de l'Armée

mécontentements d'origine diverses, et mobiliser différents segments des couches populaires comme ce fut en 2008 dès l'annonce de l'augmentation du prix du carburant à la pompe. «Cent soixante et un mille (161 000) travailleurs regroupés dans cinquante et une (51) organisations syndicales chapeautées par la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (FESACI), envisagent de mener des actions plus vigoureuses que cette (journée ville morte) en cours, depuis le lundi. Cela, pour protester contre la hausse, depuis le 7 juillet 2008, de 29,2% pour le litre de super et de 44% pour le gazole, sans oublier le gaz domestique» (Soir Info. 17/07/2008).

²⁵ Les agents des forces de l'ordre tapis dans l'ombre profitant de l'inactivité du Comité Technique de Contrôle de la Fluidité Routière(CTCFR) se détournent des directives du CEMA. Les autres obstacles étant la mauvaise foi manifeste

ivoirienne, à travers l'opération dite «opération Mangou contre le racket» a tracé un nouveau cadre réglementaire bipartite entre les transporteurs et les Forces de Défense et de Sécurité. Le Général Mangou après avoir donné des consignes claires aux différents responsables de l'Armée Nationale, a averti les transporteurs à peu près en ces termes:«Vous ne devez pas être des fossoyeurs de l'économie en vous complaisant dans la fraude, l'irrégularité et la corruption au détriment du pays».Général Philip Mangou (Frat. Mat du17/09/2008).

De toute évidence, ces dispositions du CEMA relatives à l'application de la réglementation de 1977²⁶ n'ont duré que juste le temps de quelques jours²⁷. Puisque, deux mois après, l'opération est entrée dans un blocage total. Officiellement les raisons avancées tournent autour de manque de moyens financiers. Mais dans les faits, du moins pour ce qui concerne l'agglomération abidjanaise, les problèmes soulevés mettent en relief l'insuffisance de l'offre de transport de l'Etat et le double jeu des collectivités qui taxent ces transports sous prétexte d'aider des jeunes en proie au chômage. Les collectivités à leur tour accusent l'Etat de ne pas tenir compte de leur point de vue. «La plupart du temps, les ministres qui passent ne prennent pas la peine de nous écouter. Ils font ce qu'ils veulent. Oui, mais nous on les regarde. Voilà ce que ça donne». (P. responsable à la mairie de Yopougon 18.01.2014)

Ni la SOTRA, ni les taxis compteurs, ne sont à eux seuls capables de répondre à la demande sociale de mobilité. Dans ces conditions, l'Etat n'est-il pas condamné à encadrer l'illégal pour échapper à la pression sociale que peut en engendrer un blocage dans les transports collectifs urbains? Pris en étau entre des acteurs de transport privé de plus en plus nombreux, les collectivités locales (mairie et district) et ses propres agents²⁸ l'Etat est selon (Alaba and Labazée 2007), bien obligé dans certains cas d'autoriser des pratiques s'exerçant en dehors du cadre de la légalité, pour préserver une pacification des rapports sociaux ou dans un but clientéliste. C'est notamment le cas des *woro-woro* intercommunaux que les autorités sont bien obligées de prendre en compte, dans la mesure où leur propre régie de transport n'est plus capable d'offrir correctement aux populations des moyens adéquats de déplacement.

4.5 Des transports influencés par le «savoir-faire» des entrepreneurs privés

Dans son texte les sociétés africaines face à l'Etat, Jean-François Bayart a pu souligner le contraste entre l'ambition totalisante de l'Etat et ce qu'il appelle «la revanche de la société civile». C'est dans cette approche dialectique de la relation entre Etat et société que nous trouverons la clé de l'explication des différentes stratégies déployées par les entrepreneurs privés du transport pour prendre part au processus urbain. En effet, dans un secteur atomisé, caractérisé par une forte prise de risque mais d'une rentabilité immédiate, les entrepreneurs syndicaux, se sont érigés en maître de jeu

de certains transporteurs et des conducteurs qui, en situation irrégulière, tendent à corrompre les agents pour pouvoir exercer librement, et cela en violation desdites mesures.

²⁶ Décret de la Ville d'Abidjan signé le 02 mai 1977

²⁷ Cocody : 319 *woro-woro* sur 1212 en circulation 908. Adzopé: 1 taxi sur 100 en règle. Daloa : 20 minicars sur 310 roulent. San San-Pedro: 728 sur 1000 ont déserté les rues. (Fraternité Matin n°13102 p 2-3, juillet 2008)

²⁸ Agents de l'administration publique

permanent entre les investisseurs entrant dans le secteur, les usagers et les acteurs institutionnels. S'ils affichent un double statut de défenseurs de droits des transporteurs et de maintien d'ordre dans les gares, dans les faits, ces entrepreneurs semblent davantage intéressés par les gains que rapporte l'activité que par la gestion d'un secteur. C'est ainsi que ces entrepreneurs refusent d'aménager dans la nouvelle gare ultramoderne, sise au quartier Andokoi Kouté à Abobo comme l'indique cet extrait de Frat. Mat.

**À la une: «transport urbain, les «gnambro» font la loi
Partisans de l'anarchie**

Le conseil municipal d'Abobo a décidé d'offrir aux transporteurs de la commune, une gare ultramoderne. C'est au quartier Andokoi-Kouté qu'a vu le jour cette gare qui offre toutes les commodités aux transporteurs. Le 21 août dernier, lorsque les autorités municipales ont voulu déguerpir les occupants de l'ancien site au profit du nouveau, elles se sont heurtées à des résistances farouches. Il s'en est suivi des échauffourées entraînant la fermeture des locaux de la mairie et quelques blessés. Syndicalistes, chauffeurs, chargeurs et «*gnambro*» ont d'une même voix, opposé un nient [...] pour Diaby Mamadou, membre du collectif des transporteurs d'Abobo, les places coûtent chères à la nouvelle gare d'Andokoi Kouté et celle-ci ne permet pas aux chargeurs et «*gnambro*» de gagner leur pain. Bamba Drissa, chauffeur, estime pour sa part que quitter l'ancienne gare est un danger pour la population. Dans la mesure où les milliers de chargeurs au nombre desquels des ex-combattants se retrouveront sans activité. Dans le milieu des chauffeurs, syndicalistes et chargeurs, l'on est sur ses gardes, avec un mot d'ordre clair: si on nous déguerpit de cette gare, on brûle la maire».

Frat Mat du jeudi 13 septembre 2012, p4

De pareilles situations qui se répètent un peu partout à Abidjan sont à l'origine de la création de multiples gares sur les voies publiques avec leur lot de fréquentes bagarres entre syndicats rivaux. Ni les autorités municipales, ni mêmes les ministères en charge de la question des transports urbains n'arrivent à y mettre de l'ordre. Pourtant, le développement des *woro-woro* et plus précisément la démultiplication des gares se matérialisent dans une partie des voies de circulation ou des espaces publiques. De plus, les espaces où s'exercent ces activités de transports sont gérés prioritairement par des acteurs répondant à des logiques organisationnelles différentes le plus souvent de celles des acteurs officiels de la ville. Certes, selon (Lefèvre 2001), réguler n'est pas gouverner. Cependant, on peut s'interroger sur la capacité réelle de nombre des autorités urbaines à mettre en œuvre un projet de transport qui ne concèdent pas forcément les premiers rôles à ces nouveaux pôles de pouvoir émergents au sein de la société civile. En théorie, la compétence en matière des transports urbains découlant de la loi de 1980 et complétée par les lois modificatives de 1995 et de 2000 précise qu'à

Abidjan, ce sont les communes et la ville qui disposent de cette prérogative pour les deux types de taxis, Mais en réalité, les autorisations de transport accordées par ces institutions ne permettent pas à elles seules de mettre un véhicule de transport dans la circulation. Puisque, le contrôle spatial, les règles et les modalités de fonctionnement, la définition du réseau de desserte sont du domaine des syndicats organisés en collectifs²⁹ sur des sites bien identifiés. Ils contrôlent les entrées sur les lignes par un péage lourd. Aussi, les «clandos» débordent-ils délibérément sur d'autres espaces communaux grâce à l'accord des syndicats tacitement soutenus par les communes par les taxes et par les péages.

Conclusion

Les *woro-woro*, autrefois appelés «30-30» ont d'abord débuté de manière informelle avec la naissance de la ville d'Abidjan comme capitale de colonie en 1934 avant de connaître une évolution dans leur forme sous le triple effet des différentes mesures prises à l'indépendance, de l'extension urbaine et de la crise liée à l'application des PAS. En partant de ce constat, celui d'un moyen de transport décrit comme informel et spontané qui s'est organisé et institutionnalisé dans une ville dont le développement a toujours été programmé (Diahou 2001), ce travail est un éclairage sur les modalités de l'évolution des taxis *woro-woro* dans la capitale économique ivoirienne et notamment dans la commune de Yopougon.

Aujourd'hui, l'offre de *woro-woro* s'est structurée et s'est organisée grâce à l'action d'une pluralité d'acteurs de nature et de fonctions différentes qui tentent de le contrôler. Avoir la mainmise sur l'entrée dans la profession (autorisations de transport) semble constituer le ferment de la «guerre des prérogatives». La question de base étant de savoir qui doit contrôler l'entrée dans la profession ou la ligne de transport lorsque l'Etat lui-même est déficient et que les collectivités locales ont intérêt à développer leur fiscalité? C'est dans ce contexte d'incertitude et de relations inscrites ou pas dans les textes, que la gestion des *woro-woro* échoit beaucoup plus aux associations des transporteurs privés (chauffeurs et propriétaires) qu'aux autorités gestionnaires de la ville. Cette situation de diktat des syndicats ou groupements d'opérateurs privés qui organisent en interne l'offre des *woro-woro* par la violence notamment est probablement à la base de la présomption d'un lien assez étroit entre ce secteur et la marginalité, voire la délinquance. Toutes choses qui menacent fortement l'avenir de ces transports socialement utiles au grand public.

Au total, la dynamique d'émergence des *woro-woro* qui se veut être une articulation entre acteurs officiels et acteurs non officiels, entre règles formelles et règles informelles, doit être saisie également comme symptôme du fonctionnement et de l'évolution contemporaine des institutions ivoiriennes (Chauveau, J.- P, Le Pape et al. 2001; De Sardan, J.- P 2008).

²⁹ Pour mieux contrôler, les syndicats ont instauré des systèmes de rotation qui permettent à chaque syndicat d'avoir son jour de vente effective de ses tickets et de prélever des taxes.

Références bibliographiques

- AGETU (2007). Analyse du phénomène des woro-woro intercommunaux. Mobilité urbaine. Abidjan, AGETU.
- Adisa, J. (1997). "Lagos : street culture and families" in the street in Hérault, G. et P. Adesanmi (eds), Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique. Ibadan, IFRA.
- Agier, M. (1984). "Un secteur informel très structuré." *Revue Autrement*, n°9 (Hors série): p. 80-87.
- Aka, K. (1988). L'organisation des transports collectifs à Abidjan (Côte d'Ivoire). Géographie Humaine. Paris, Paris X-Nanterre. Thèse de doctorat: 300 p.
- Akindès, F. (1987). "Réflexion sur les concepts "informel" et "non structuré"." KASA BYA KASA Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie (N° 8- Janvier/ juin 1987): p 1-16.
- Aloko-N'guessan, J. (2002). "Les relations difficiles entre le transport et l'espace urbain de Bouaké." *Recherche transports et sécurité* n° 74 janvier-mars 2002: p 67-88.
- Aloko, N. g. (2001). "Cocody et les taxis communaux : logiques de fonctionnement des réseaux." *Revue Ivoirienne des lettres et Sciences Humaines*: P 117-132
- Alter, N. (2002). L'innovation: un processus collectif ambigu in Alter (dir): *Les logiques de l'innovation.. L. Découverte. Paris.*
- Antoine, P., A. Dubresson, et al. (1987). Abidjan « côté cours ». Paris.
- Bailey, F. G. (1969). *Les règles du jeu politique.* Paris, .
- Bamba, N., B. Contamin, et al. (1992). Crise économique et programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire (Actes de la Table Ronde 30 novembre, 1-2 décembre 1992). Bingerville(Côte d'Ivoire), GIDIS-CI, ORSTOM: P 10-23.
- Bautès, N. and C. Reginensi (2008). "La marge dans la métropole de Rio De Janeiro : de l'expression du désordre à la mobilisation de ressources " *Autrepart* n° 47: pp149-168.
- Bayart, J.-F., Ellis, et al. (1997). *La Criminalisation de l'État en Afrique.* Bruxelles, Complexe, coll. « Espace international ».
- Blundo, G. (1995). "Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais " *Cahiers d'études africaines*: 137.
- Bonnassieux, A. (1987). *L'autre Abidjan: histoire d'un quartier oublié.* Paris.
- Charmes, J. (1979). *Méthodologie et résultats des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie.* ORSTOM.
- Chauveau, J.-P., J.-M. Le Pape, et al. (2001). *La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique Implications pour les politiques publiques. Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité de normes et jeux d'acteurs.* KARTHALA et IRD. Paris, Winter, Gérard: 145-162.
- Coquery, C. (1988). *Processus d'urbanisation en Afrique.* Paris.
- Couret, D. (1997). *Territoires urbains et espace public à Abidjan. Quand gestion urbaine et revendications citoyennes composent... Crise, gestion municipale et participation populaire ou jeux des pouvoirs dans la ville. Le modèle ivoirien en*

- questions. Crises, Ajustement, Récomposition. B. Contamin and H. Memel-Foté. Paris, Karthala et ORSTOM: 429- 458.
- De Sardan, J.-P. (2008). A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique London, Afrique: pouvoir et politique: 23 p.
- De Soto, H. (1994). L'autre sentier. La révolution informelle dans le Tiers-Monde. Paris.
- Demur, C. (1969). Les transports urbains à Abidjan. Paris. Mémoire de maîtrise: 44 p.
- Diabaté, H. and L. Kodjo (1991). Notre Abidjan. Abidjan, printed in Belgium.
- Diahou, Y. (1981). Etude de l'urbanisation de la périphérie d'Abidjan : L'urbanisation de Yopougon. Doctorat de 3e cycle, université de Toulouse-Le Mirail, novembre 1981, 322 p.
- Dianous, S. (1998). "Abidjan, l'éléphant d'Afrique." *Marchés Tropicaux* (hors série): pp 1-80.
- Diaz Olvera, Plat, et al. (2007). La diffusion des moto-taxi dans l'Afrique au Sud du Sahara. Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre différentes approches disciplinaires. XLIII^e colloque l'ASRDLF Grenoble-Chambéry: 1-17.
- DSRP (2009). Stratégies de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Gouvernement. Abidjan: pp 1-180.
- Dubresson, A. and J.-P. Raison (1998). L'Afrique Subsaharienne. Une géographie du changement. Paris.
- Dupuy, Halpern, et al. (2009). "Les politiques publiques face à leurs protestataires." *Revue française de science politique*/4, Volume 59,: p. 701-722.
- Godard, X. (2002). Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara. Le temps de la débrouille et du désordre inventif
- Godard, X. (2006). L'accès à la ville pour tous les groupes sociaux, quels systèmes de mobilité/transport dans les villes en développement ?, Inrets, godard@inrets.fr.
- Godard, X. and J. Kama (1986). Le système de transport collectif à Brazzaville. Journées d'Etude sur Brazzaville, actes du colloque: Brazzaville, 25 et 28 avril 1986 ORSTOM.
- Goerg, O. (2006). "Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination." *Afrique & histoire*, n° 5: 45 p.
- Hernandez, E.-M. (1995). "L'entrepreneur informel en Afrique et le concept de gestion éco-social." *Note de travaux n° 33* (Université de Laval, Québec): 24 P.
- Hugon, P. (2008). Actes du II^e Colloque international de Ouagadougou Burkina Faso – 6 et 7 février 2007. Afrique-France-Europe les sentiers de l'avenir
- Kassi, I. (2007). Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan. Bordeaux 3, Université de Bordeaux 3 et Ecole doctorale d'histoire et de Géographie de l'Université d'Abidjan-Cocody(Côte d'Ivoire). Thesis: 310 p.

- Kipré, P., Harding, et al. (1992). Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest la Côte d'Ivoire. Paris.
- Konaté, Y. (2001). Pluralité des normes de légitimité et comportements politiques. Inégalités et politiques publiques en Afrique, pluralité des normes et jeux d'acteurs. Gerard Winter. Paris, Karthala et IRD: PI63-I80.
- Konaté, Y. (2002). "Génération zouglou." Cahiers d'études africaines Musiques du monde(168): 777-796.
- Lachaud, J.-P. (1989). Le désengagement de l'Etat et les ajustements sur le marché du travail en Afrique francophone. .
- Latour, E. (2005). "Jeunesse ivoirienne « guerriers », « chercheurs », « créateurs »." Etudes Tome 402 p 471-482
- Lautier, B. (2004). L'économie informelle dans le tiers monde. Paris, La Découverte, coll. Repè-res.
- Leimdorfer, F. (1999). "Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan." Politique Africaine n°74: pp. 51-75.
- Lombard, J. (2006). "Enjeux privés dans le transport public d'Abidjan et de Dakar "Géocarrefour Numéro Vol. 81/2 (2006) Public-privé : enjeu de la régulation des territoires locaux.
- Lombard, J., F. Bruez, et al. (2004). "Autour des services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites: confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites. Sénégal - Côte d'Ivoire - Afrique du Sud "PRUD(Programmes de Recherche Urbaine pour le Développement) sythèse des résultats.
- Lombard, J. and R. Zouhoula-Bi (2009). Minibus et taxis à Abidjan et Dakar : cinquante ans de lutte pour la reconnaissance du secteur privé. La ville à vendre. E. d. l'IRD. Paris.
- Medard, J.-F. (1976). "Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique "Revue française de science politique, 26e année, n°1: pp. 103-131.
- Médard, J. F. (1990). "L'Etat patrimonialisé." Politique africaine n° 39 Septembre 1990: 25-26.
- Noukpo and Agossou (2004). "Les taxis-motos zemijan à Porto-Novo et Cotonou "Autrepart (transports aux Suds pouvoirs lieux et liens(revue des sciences sociales au Sud) (n° 32): 135-148.
- Olahan, A. (2007). "Urbanisation et dynamique des transports collectifs urbains: cas des wôro-wôrô et des gbakas dans la commune de Yopougon." Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 1, 2007(Géographe écologue Laboratoire d'écologie, société et santé. Centre de Recherche en Ecologie, 08 BP 109 Abidjan 08 Université d'Abobo-Adjamé): 88.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique. Discussion Paper No. 5 (Afrique: pouvoir et politique).

- Ori, B. (1997). Crise, gestion municipale et participation populaire ou jeux des pouvoirs dans la ville. Le modèle ivoirien en questions. Crises, Ajustement, Récomposition. Paris, Karthala ORSTOM.
- Oudin, X. (1987). L'enquête nationale sur le secteur informel au Niger. ORSTOM.
- Sahabana, M. (2006). Les autobus en site propre intégral, une solution à la crise des transports dans les grandes agglomérations subsahariennes. Faculté de sciences économiques et de gestion Lyon, Université Lumière Lyon 2. Thèse pour le Doctorat de Sciences Economiques Mention Economie de Transport: 325 p.
- Sakho, P. Le système des transports urbains à Dakar: triomphe de la négociation de l'État au quotidien ?
- Sané, I. (1993). De l'économie informelle au commerce international: Les réseaux des échanges ambulants sénégalais en France. Lyon, Université Lumière Lyon II. Thèse pour le Doctorat de Sociologie et sciences sociales 400 P.
- SITRASS (2007). La non-planification des transports collectifs urbains et les conséquences en termes d'usage: le cas de Niamey (Niger) et de Puebla(Mexiquec)), Laboratoire d'Économie des Transports (Lyon) Institut National de la Recherche Scientifique Urbanisation,Culture et Sociétés (Montréal)
- SSATP (2001). Infrastructure(Micro-entreprises de transport urbain à Abidjan).
- Steck, J.-F. (2008). "Yopougon, Yop city, Poy... périphérie et modèle urbain ivoirien."Autrepart (47) p. 227-244.
- Thiam, O. (2009). "Aperçu du transport public en Afrique Subsaharienne."Trans-Africa(Consortium)..
- Watteyne, A. and P. Meyer (1991). Pratiques informelles au Burkina Faso: description et essai d'interprétation In Lespès, J. (Ed.). Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles. Colloque International de Nouakchott. P.U.F., 8-II décembre 1988 (pp. 469-499).
- Zoro, B. (2002). Transports urbains et coordination institutionnelle. Premiers enseignements. Abidjan, AGETU.

COMMUNICATION

LE PARADOXE DES PUBLICITÉS DITES MAUVAISES



Idrissou Zimé Yérima
Université d'Abomey-Calavi
izimey@gmail.com

Abstract

This paper proposes an analysis of what can be termed as "paradox of bad ads". The paradox of bad ads translates the fact that ads, qualified as bad, are efficient in selling products. It appears as though bad ads were good. The paradox is assumed to be the result of a strong phatic function fulfilled by bad ads. Anchored within R. Jakobson's communication theory, Palo Alto's pragmatics of human communication and L. Lobschat et al.'s social currency theory, the paper identifies two assessment criteria. The first is the ultimate goal, related to the attainment of advertising objectives, and the second is the nature, concerned with the advertising ethical and aesthetic aspects. The *modus operandi*, illustrated by three ads, shows that ads qualified as bad first provoke a shock that inevitably draws attention, then the public keeps on commenting on those ads and, by doing so, makes them further known. As an indirect result, the goods advertised are also further known and ultimately bought, thanks to the capacity of the public to distinguish a bad ad from a good product and a sad notoriety or bad image from a quality product.

Keywords: paradox, bad ad, phatic function, advertising objective, reputation

Résumé

Le présent article propose une analyse du paradoxe des publicités dites mauvaises en s'appuyant sur le modèle de communication de R. Jakobson, la pragmatique de la communication de Palo Alto et la théorie de la monnaie sociale de L. Lobschat et al. Ce paradoxe traduit la dichotomie entre la mauvaise qualité d'une publicité et son efficacité. C'est comme si l'on disait qu'une mauvaise publicité était bonne. L'hypothèse fondamentale liée à l'objectif général est que le paradoxe est le résultat d'une forte fonction phatique remplie par ces publicités dites mauvaises. L'article identifie deux critères d'appréciation de la valeur de la publicité : la finalité, qui prend en compte l'atteinte des objectifs publicitaires, et la nature, qui prend en compte les éléments subjectifs comme l'éthique et l'esthétique. Le mode opératoire, révélé à travers l'analyse de trois publicités, montre que la publicité dite mauvaise provoque d'abord un choc qui attire inmanquablement l'attention, le public critique ensuite continuellement cette publicité et, ce faisant, la fait connaître et par ricochet fait connaître le produit. Finalement, le produit est acheté grâce au discernement du public qui distingue une mauvaise publicité d'un bon produit, une triste notoriété/mauvaise image d'un produit de qualité.

Mots-clés : paradoxe, mauvaise publicité, fonction phatique, objectif publicitaire, notoriété

Introduction

Dans la démarche marketing, la publicité est une sous variable de la communication qui, elle, est une variable du marketing tactique, c'est-à-dire une des quatre variables dont les trois autres sont le produit, le prix et la distribution (voir entre autres Ph. Kotler et al., 2009). Pour retenir l'attention, la publicité doit remplir la fonction phatique. C'est une forme de communication payante. Comme le dit J. A. Cortese (2008, p. 3), c'est un message appelé à l'attention de l'audience publique, en particulier par une annonce payante. Pour faire agir, la publicité doit remplir la

fonction conative ; c'est pourquoi Th. O'Guinn et al. (1998, p. 577) la définissent comme une tentative payante de persuasion par média de masse.

Pour atteindre ses objectifs publicitaires, l'annonceur a intérêt à se faire élaborer un message à même de retenir l'attention du consommateur et à l'amener à agir dans le sens qu'il désire. Parfois, le message élaboré est jugé mauvais par les consommateurs qui pourtant achètent abondamment le produit dont la publicité est diffusée. Il se pose donc un problème qui nécessite d'être examiné ici.

Problématique

Pour créer un message remplissant les fonctions phatique et conative souhaitées, les publicitaires peuvent parfois recourir à des stratégies diverses sans reculer devant le mensonge, l'indécence, l'impudeur, l'immoralité, etc. Ce sont ces types de publicités qui sont considérés comme mauvaises. Une publicité mauvaise peut donc être définie comme toute publicité malhonnête, indécente ou immorale. En général, ces types de publicités sont les plus efficaces pour l'atteinte des objectifs de l'annonceur.

La question se pose alors de savoir pourquoi ces publicités dites mauvaises sont plus efficaces que les publicités qui ne sont pas dites mauvaises. Il y a comme un paradoxe : le fait qu'une publicité dite mauvaise soit efficace. Si une publicité atteint son objectif, n'est-elle pas bonne? Quels doivent être les critères de définition d'une bonne publicité? Finalement comment peut-on expliquer ce paradoxe! Cela fait autant de questions qui obligent à une définition claire de l'objectif de la recherche et à une formulation précise de l'hypothèse fondamentale.

Objectif et hypothèse

L'objectif de cette recherche est d'analyser le paradoxe des publicités dites mauvaises. En d'autres termes, il s'agit d'analyser comment une publicité dite mauvaise peut-elle faire acheter un produit. Pour une telle analyse, il faudra examiner le concept de mauvaise publicité, définir le mode opératoire du paradoxe, illustrer ce paradoxe et l'expliquer. L'hypothèse fondamentale liée à l'objectif est que le paradoxe est le résultat d'une forte fonction phatique remplie par ces publicités dites mauvaises.

Méthode

La validation de l'hypothèse fondamentale nécessite une méthode d'analyse. Il s'agira ici de l'analyse du discours, plus précisément du discours publicitaire. Pour ce faire, trois publicités, qui ont été parfois critiquées comme mauvaises, sont utilisées comme exemples. Une description sommaire de ces publicités est faite ici avant d'être développée plus loin.

La première publicité, issue de l'affichage, exploite une image de femme à caractère pornographique. Il s'agit de la célèbre publicité de l'*Avenir*, société d'affichage, qui a, pour la première fois, dénudé une femme à travers trois affiches successives. L'impact de cette publicité est suffisamment connu et ne requiert pas par conséquent une enquête autre que documentaire pour l'attester. La deuxième publicité est un spot télévisé jugé indécemment mais qui n'a rien de pornographique. Une femme est mariée à un objet (un foyer amélioré) avec un vrai rituel de mariage. Au total, 50

femmes qui ont connues cette publicité diffusée en 2005 ont été identifiées pour en donner leurs impressions. La tendance générale a été confirmée par une autorité de la publicité qui est à la fois enseignant-chercheur en publicité et Directeur Général de l'Agence de la communication qui a créé ladite publicité. La troisième publicité est un message inséré dans un journal en 2006. Il s'agit d'une transgression des règles du discours. Exactement 50 personnes qui ont connu cette publicité ont été identifiées pour en donner leurs impressions.

En dehors de cette introduction et de la conclusion, cet article comprend six sections : la revue de littérature, le cadre théorique, l'analyse du concept de mauvaise publicité, le passage du mode opératoire au paradoxe, l'illustration des publicités dites mauvaises et l'explication du paradoxe.

I. Revue de la littérature

L'idée d'un paradoxe de publicités mauvaises a été émise par certains auteurs sans toutefois la mention du mot « paradoxe ». Une publicité pour l'agence Saatchi & Saatchi parue dans le numéro spécial d'*Advertising Age* (I. C. Selinger, 1999) pose la question suivante : « Why is it so easy to sell a bad ad ? » (Pourquoi est-il si facile de vendre une mauvaise publicité ?) La réponse donnée est qu'il y a désaccord sur ce qu'est une bonne publicité. Certes, il n'y a pas toujours accord sur ce qu'est une bonne publicité, mais cela ne saurait justifier le fait que les mauvaises publicités soient si faciles à vendre.

Tout comme la publicité de Saatchi & Saatchi, J. S. Baskin (2012) publie un article sur internet intitulé : « How Comes Bad Ads Sell Good Products, But Good Ads Can't Sell Bad Ones ? » (Comment se fait-il que les mauvaises publicités vendent de bons produits alors que les bonnes publicités n'arrivent pas à vendre de mauvais produits?). Une des raisons avancées par l'auteur est que la mauvaise publicité fait qu'on continue de parler du produit, autrement dit, elle maintient l'attention sur le produit, ce qui signifie qu'elle remplit la fonction phatique.

Ce qui est intéressant pour ces deux titres à la forme interrogative, c'est qu'ils contiennent la présupposition que les mauvaises publicités sont faciles à vendre. La présente recherche essaie d'apporter des réponses à ces questions jusque-là non répondues en utilisant des concepts précis de la communication publicitaire. Elle propose également le concept de « paradoxe de publicités mauvaises » pour qualifier le problème posé. Enfin, elle présente le type de publicités qui convient à ce paradoxe.

2. Cadre théorique

Cet article s'inscrit dans un cadre théorique combinant le modèle de communication de R. Jakobson (1960), la pragmatique de la communication de Palo Alto (P. Watzlawick et al., 1972) et la théorie de la monnaie sociale de L. Lobschat et al. (2013). La première approche se justifie par l'hypothèse fondamentale même qui pose que le paradoxe est le résultat d'une forte fonction phatique (une des fonctions de communication de R. Jakobson) remplie par ces publicités dites mauvaises. La deuxième se justifie par le fait que le paradoxe est lié aux effets que la communication

publicitaire a sur le comportement des destinataires des publicités. En effet, la pragmatique de la communication est l'étude des effets de la communication sur le comportement des individus (P. Watzlawick et al., 1972). Quant à la théorie de la monnaie sociale, elle permet d'expliquer les différents échanges des consommateurs sur les publicités. Ces trois théories sont brièvement exposées ci-dessous.

2.1. Modèle de Jakobson et communication publicitaire

R. Jakobson (1960) affirme que dans toute situation de communication, il existe six éléments ou facteurs (le destinataire, le destinataire, le message, le contact (canal), le code et le référent (contexte). A ces éléments sont associées respectivement les fonctions expressive, conative, poétique, phatique, métalinguistique et référentielle. Dans un contexte de publicité, ces éléments s'identifient respectivement à l'annonceur, au consommateur, au message publicitaire, au véhicule publicitaire, au code publicitaire (linguistique, iconique et plastique) et au produit (en publicité, le premier référent étant le produit).

Ch. Baylon et X. Mignot (2005, pp. 290-294) ont montré comment les six fonctions du langage de Jakobson peuvent inspirer six types de publicités: la publicité référentielle, la publicité métalinguistique, la publicité poétique, la publicité émotive, la publicité conative et la publicité phatique. Les fonctions phatique et conative correspondent respectivement à l'objectif de notoriété et à l'objectif de comportement. En effet, puisque la fonction phatique attire l'attention, établit le contact et le maintien, elle a le potentiel nécessaire pour faire connaître le produit ou tout objet vers lequel l'attention est attirée. Quant à la fonction conative, elle est par définition une fonction dont la vocation est d'amener le destinataire à agir, c'est-à-dire à poser un comportement ou un acte d'achat dans le cas de la publicité. Ces différents rapports montrent que le modèle choisi est un cadre approprié à l'analyse d'un paradoxe qui concerne la communication publicitaire.

2.2. Pragmatique de la communication

La pragmatique de la communication étudie les effets de la communication sur le comportement humain. Qu'il s'agisse de la pragmatique de la communication ou de la pragmatique générale, il y a toujours ce rapport entre l'utilisateur et un système de signes (code linguistique, iconique ou autre) qui est la base même de la définition de la pragmatique tout court. Introduite par P. Watzlawick et al. (1969/1972) de l'école de Palo Alto dans leur ouvrage *Pragmatics of human communication (Une logique de la communication en français)*, cette approche se fonde sur quelques propriétés simples de la communication ou axiomes ou encore règles pragmatiques : l'impossibilité de ne pas communiquer, le contenu et la relation, la ponctuation de la séquence des faits, la communication digitale et la communication analogique.

Les auteurs illustrent ensuite ces différents axiomes par la communication paradoxale, le paradoxe étant un concept bien au centre de leur étude. Un exemple de paradoxe est la double contrainte qui est produite lorsque l'individu est exposé à un message ayant deux contenus incompatibles.

Etant issu de la communication, le paradoxe des publicités dites mauvaises peut être examiné en utilisant des outils de la pragmatique de la communication. Même si dans ce cas d'espèce, la communication n'est pas aussi pathogène que les cas étudiés par Palo Alto, le fait qu'une publicité soit au centre des discussions de personnes énervées et tempêtant contre un aspect de la communication publicitaire jugé mauvais peut relever de la psychopathologie.

2.3. La théorie de la monnaie sociale

La théorie de la monnaie sociale décrit le phénomène qui consiste à utiliser le contenu des médias pour des discussions interpersonnelles de tous les jours (J. Turow, 2009). Elle dérive elle-même de la théorie du capital social et propose que l'interaction dans les relations sociales procure des bénéfices aux membres du groupe social (J. Nahapiet & S. Ghoshal, 1998). P. Bourdieu (1980) définit le capital social comme étant l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance.

J. Berger (2013) a exploité cette théorie qu'il a appliquée au marketing et aux médias sociaux. L. Lobschat et al. (2013) se fondent aussi sur elle pour définir leur conceptualisation de la monnaie sociale. A la suite de M. A Zinnbauer & T. Honer (2011), ces auteurs considèrent que la monnaie sociale d'un individu se compose de six dimensions : l'affiliation, la conversation, l'utilité, le plaidoyer, l'information et l'identité.

L'affiliation réfère au sentiment de connexion et d'attachement entre individus d'un groupe social. La conversation se rapporte aux discussions sur les produits et les marques. L'utilité véhicule la motivation du consommateur à interagir avec d'autres membres de la société. Le plaidoyer est lié aux effets de promotions qui découlent de l'interaction entre un consommateur et les autres membres de la communauté. L'information se rapporte aux bénéfices qu'on peut tirer des échanges d'informations et d'expérience. L'identité réfère à la façon dont les consommateurs se présentent dans un nouveau groupe social.

Les discussions sur les publicités choisies et indirectement sur les produits peuvent donc être analysées sur la base de ces six dimensions, surtout celles de la conversation et de l'information. En fait, ce principe de la monnaie sociale est à la fois lié à chacun des deux premiers modèles théoriques appliqués, même si ces liens sont diamétralement opposés. D'un côté, par le simple fait d'enclencher et de maintenir la conversation, il crée ou renforce généralement la fonction phatique (d'où son lien avec le modèle de communication de Jakobson) favorisant la solidarité entre membres d'un groupe social. De l'autre, il contredit l'effet de la communication paradoxale (d'où son lien a contrario avec la pragmatique de la communication) qui, selon l'Ecole de Palo Alto, traite des communications qui ne peuvent plus remplir leur fonction de lien positif entre les individus mais qui au contraire contribuent à les éloigner ou à dresser entre eux un écran d'incompréhension et de ressentiment.

3. Analyse du concept de mauvaise publicité

La question relative au concept de mauvaise publicité peut être une question de valeur comme une question de fait, dépendamment de celui qui apprécie. Pour un consommateur, une mauvaise publicité peut être celle qui ne lui plaît pas et une bonne publicité celle qui lui plaît. Il s'agit d'un jugement de valeur, étant donné que le même message publicitaire peut être jugé bon par certaines personnes et mauvais par d'autres. La valeur esthétique de la publicité est donc un critère possible de jugement de la valeur d'une publicité. En effet, la valeur esthétique répond à une question de goûts et de couleurs dont en principe on ne discute pas. Mais pour certains, la publicité d'un produit mauvais est forcément une mauvaise publicité. Ce jugement interdirait par exemple la publicité, même régulée, de certains produits nuisibles (drogues, alcools...) ou ayant des impacts négatifs sur l'environnement.

Pour l'annonceur de la publicité, une mauvaise publicité est une publicité qui n'atteint pas les objectifs qu'il a définis en commanditant la création de celle-ci, et une bonne publicité est une publicité qui permet d'atteindre ces objectifs. Il s'agit ici d'une question de fait. L'atteinte des objectifs constitue un critère possible de jugement de la valeur d'une publicité. L'évaluation des objectifs est en principe la même et ne dépend donc aucunement de l'évaluateur.

Pour le publicitaire, une mauvaise publicité est une publicité qui n'est pas créée conformément aux règles de la création. Il s'agit ici également d'une question de fait. Le respect des règles de création est un critère possible de jugement de la valeur d'une publicité.

La valeur de la publicité ne semble donc pas être intrinsèque et l'intrinsécisme, terme forgé par A. Rand (1990, pp. 52-54) pour désigner la doctrine de la valeur intrinsèque, ne semble donc pas être applicable ici, même si, comme le déplore J. Kirkpatrick (2007, p. 59), l'intrinsécisme sous-tend la critique de la publicité.

Les critères de définition d'une bonne publicité dépendent donc de celui qui apprécie. Ils peuvent être regroupés en deux catégories : finalité et nature. Les critères de finalités sont les critères d'objectifs publicitaires (la publicité a-t-elle atteint son objectif ?). Les critères de nature sont des critères de création (la publicité respecte-t-elle les règles de la création ? A-t-elle une bonne qualité esthétique ? Se conforme-t-elle au code de publicité en vigueur ? Idéalement cependant, on peut dire qu'une bonne publicité est celle qui satisfait des intérêts divergents. En d'autres termes, c'est celle qui est capable de vendre le produit, d'être bien apprécié par le public, d'être aimé par les publicitaires et les analystes du discours. Une telle publicité paraît utopique.

Une publicité peut plaire, atteindre ses objectifs et respecter les règles de la création et être cependant considérée comme une mauvaise publicité. Ainsi, les publicités qui sont souvent décriées et jugées de mauvaises sont celles qui sont dites mensongères, indécentes, impudiques, immorales, dangereuses, etc. Une publicité qui fait une fausse promesse est une publicité mensongère. Une publicité qui dénude les femmes est une publicité indécente, impudique ou amoral. Une publicité, même régulée, qui vend un produit nuisible comme l'alcool, le tabac ou des produits ayant des impacts négatifs sur l'environnement, est une publicité dangereuse. Il faut ajouter

ici les publicités transgressant les lois du discours. Pourquoi de telles publicités permettent-elles d'atteindre un objectif de notoriété ?

4. Du mode opératoire au paradoxe

L'objectif de la publicité peut être de trois types (D. Caumont, 2008, pp. 21-23), à savoir l'objectif de notoriété (faire connaître le produit) ; l'objectif de positionnement (créer une bonne image) et l'objectif d'incitation (provoquer un comportement désiré). Du point de vue de l'annonceur, une publicité réussie ou bonne est une publicité qui atteint son objectif. Mais une publicité qui n'attire pas l'attention est une publicité vouée à l'échec, car elle ne peut atteindre aucun de ces trois types d'objectifs.

Les publicités dites mauvaises ont justement la possibilité d'attirer l'attention. Mais ce qui fait leur particularité est que non seulement elles attirent l'attention, mais encore la maintiennent-elles. Le mécanisme par lequel elles maintiennent l'attention est lié au fait même qu'elles sont jugées « mauvaises ». Décrire le mécanisme par lequel les publicités dites mauvaises connaissent du succès revient à décrire la façon dont elles maintiennent l'attention.

Quel que soit le type de publicités, le mécanisme est toujours le même. Dans un premier temps, la publicité dite mauvaise produit un choc qui attire inmanquablement l'attention. Dans un second temps, le public critique de façon continue la publicité et en la critiquant contribue à la faire connaître davantage. Les différentes critiques entre amis, en famille et au travail produisent donc un double impact : elles permettent de maintenir l'attention sur le produit et de faire connaître le produit à d'autres personnes rien qu'en parlant. Critiquer un produit, c'est donc focaliser l'attention sur ce produit et accroître sa connaissance par le public. Si l'objectif de la publicité est un objectif de notoriété, cet objectif a toutes les chances d'être atteint rapidement. C'est la première forme du paradoxe : on parle mal d'un produit, et le fait de parler mal de ce produit permet de le connaître et d'atteindre un objectif de notoriété. L'annonceur qui veut se faire connaître à tout prix, c'est-à-dire négativement ou positivement, peut exploiter cette forme de paradoxe, en créant une publicité dite mauvaise.

Parfois, les critiques négatives font paradoxalement acheter davantage le produit, c'est-à-dire permettent de poser un acte d'achat ou en d'autres termes d'atteindre l'objectif de comportement. Dans certains cas, les personnes qui critiquent la publicité n'hésitent pas à l'acheter. C'est la seconde forme du paradoxe : ceux-là même qui parlent mal d'une publicité achètent le produit que celle-ci veut vendre. Cette seconde forme de paradoxe passe forcément par la première forme si les actes d'achats sont considérables. Les publicitaires ont intérêt à exploiter cette forme de paradoxe.

L'information relative à la publicité dite mauvaise commence généralement par une question : Avez-vous vu la publicité X ? Que la réponse soit oui ou non, le dialogue se poursuit suivant le principe de la monnaie sociale. Cela devient un procès contre la publicité incriminée. La transmission de l'information sur la publicité dite mauvaise se fait alors de bouche à oreille et peut devenir, surtout avec les réseaux

sociaux, une sorte de buzz qui permet de faire connaître le message avec la rapidité d'une communication virale.

5. Illustration du paradoxe

Cette section illustre le paradoxe à partir seulement des trois types suivants de publicités dites mauvaises : le type de publicités exploitant une image de femme et à extrême pornographique, le type de publicités indécentes sans pour autant être à caractère pornographique et le type de publicités qui transgressent les lois du discours.

5.1. Exemple d'une publicité exploitant l'image de la femme

Les publicités exploitant l'image des femmes sont très connues pour les critiques qu'elles suscitent. Mais il y a une gradation dans l'immoralité présumée de l'exploitation de l'image de la femme. Si on prend le critère de dénudement, la femme peut être dénudée de 0% (aucun dénudement, ou théoriquement, cela suppose que même son visage est couvert, ce qui est courant dans certaines formes du port de la voile) à 100% (dénudement total, cela suppose que la femme ne porte aucun vêtement et sous-vêtement). Si dans certaines cultures, ces formes de publicités dénudant la femme peuvent paraître aujourd'hui banales, dans d'autres elles peuvent déclencher un tollé général amenant la publicité à être vite connue. Dans ces dernières, ces publicités attirent l'attention en choquant, et maintiennent l'attention grâce à des critiques sévères qui, par ailleurs, contribuent à les faire connaître de plus en plus par le principe du bouche à oreille.



Fig1. Affiche, L'Avenir, fin août 1981



Fig2. Affiche, L'Avenir, 2 sept. 1981



Fig3. Affiche, L'Avenir, 4 sept. 1981

Une des publicités exploitant l'image de la femme très célèbre est celle de la campagne de la société d'affichage *Avenir*, en 1981 (voir figures 1, 2 et 3) dont le seul but était de relancer le marché de l'affichage publicitaire en démontrant aux annonceurs que la société était en mesure de changer toutes les affiches de la capitale parisienne en une seule nuit. La société a passé trois annonces successives en utilisant la technique du teasing (publicité énigmatiquesouvent à épisodes). Dans la première annonce, on avait l'image d'une femme en bikini et le message linguistique était le suivant : « Le 2 septembre, j'enlève le haut. ». La deuxième annonce présentait l'image de la même femme sans le haut cette fois-ci (c'est-à-dire la poitrine nue) et le message linguistique était le suivant : « Le 4 septembre, j'enlève le bas. ». La troisième annonce diffusée le 4 septembre présente l'image de la même femme (présumée) complètement nue, mais vue cette fois de dos, et le message linguistique était le suivant : « Avenir. L'afficheur qui tient ses promesses. ». En 1981, cette publicité a effectivement choqué

et si elle est devenue un classique de la technique du teasing, c'est en grande partie parce qu'elle a exploité la nudité de la femme. En fait, comme l'explique E. Poulain (2012), c'était la première fois qu'on voyait une femme nue, sur une affiche de grandes dimensions (12m²). L'auteur va plus loin pour décrire la réception de cette publicité en France :

L'impact en France a été incroyablement fort. Voir une jeune femme assurée et bien dans sa peau vous dire en vous regardant dans les yeux qu'elle va se déshabiller a créé une véritable attente, d'autant plus étonnante qu'on ne savait pas pourquoi elle allait faire ça. Puis elle a effectivement enlevé le haut de son maillot, en prenant la même pose, le même sourire assuré, tout en nous disant que la prochaine fois elle allait enlever le bas. (E. Poulain, 2012)

G. Lugin (2000) a écrit : « Difficile de parler de la stratégie du teasing sans faire l'éloge de la campagne de la société d'affichage *Avenir*, en 1981. ». En effet, à en croire E. Poulain (2012), c'était la première qu'une histoire était racontée en trois séquences.

La publicité de l'*Avenir* remplit une double fonction phatique qui renforce son efficacité dans l'établissement de la notoriété de l'annonceur. La première fonction est remplie par le dénudement de la femme à travers le mécanisme décrit et la seconde est remplie par la stratégie de teasing qui est essentiellement et par définition une publicité phatique. Le caractère impudique et immoral de la publicité peut être réprimé avec raison, mais l'ingéniosité, dans la création ou l'art, mérite d'être primée.

5.2. Exemple d'une publicité dite indécente

Des chaînes de télévisions béninoises ont, il y a une dizaine d'années, passé un spot publicitaire du foyer *Nansu*, réalisé par l'agence de communication BG COM, où l'aberration du rapport entre la femme consommatrice du produit et le produit lui-même est poussée jusqu'à l'insolite et au contre-nature. En effet, le téléspectateur pouvait assister devant son écran à un mariage célébré entre une femme et le foyer *Nansu*, désormais son époux. Le mot *Nansu* est en langue fon et signifie littéralement « époux de la princesse » ou « époux de la dame ». La mise en scène de l'expression « épouser un produit » est plus qu'osée !

Cette publicité a défrayé la chronique dans les lieux de travail, en famille ou entre amis. Ce qui paraissait indécent est que le mariage entre la femme et le foyer amélioré *Nansu* respectait presque en tous points tout le rituel du mariage religieux, précisément dans le culte catholique. Il était officié par un prêtre. Les gens se demandaient comment pouvait-on se permettre de réaliser un tel scénario. Le spot était jugé indécent et immoral et considéré comme une mauvaise publicité à censurer. Sur 50 femmes interrogées, 45 confirment qu'elles avaient cette appréciation du spot publicitaire. Pourtant, témoigne, le Directeur Général de BG COM, Alexis Gnanguènon, à l'occasion d'un cours de publicité, bien que la publicité soit décriée, les femmes, et parmi elles, celles qui critiquaient la publicité, continuaient à acheter le produit en nombre plus important jusqu'à provoquer une rupture de stock... Parmi les 45 qui appréciaient mal le spot publicitaire, 40 avouent avoir acheté ce foyer malgré

leurs appréhensions. Le spot a beau être indécent, mais la mise en scène provocante est bien réussie.

Dans ce spot publicitaire, les qualités artificielles ou métaphoriques de bon mari du foyer *Nansu* étaient louées. Pourtant le foyer amélioré *Nansu* possède des qualités réelles, objectives et des bénéfices indéniables que le publicitaire et l'annonceur auraient pu exploiter pour réaliser un spot promouvant par exemple la protection de l'environnement. En effet, le foyer amélioré consomme moins le charbon de bois que les foyers ordinaires. Sa substitution à ces derniers peut réduire à la fois la pollution atmosphérique et la déforestation. Certes, un tel spot publicitaire n'aurait pas pu obtenir la même notoriété, mais l'image de l'annonceur n'aurait pas été altérée.

5.3. Exemple d'une publicité transgressant les règles du discours

Comme les autres formes de publicités dites mauvaises, les publicités transgressant les règles du discours sont souvent attaquées, et l'un de ces plus ardents pourfendeurs est R. Étiemble (1963), avec son mémorable article : « La publicité pourrait la langue française ».

Une publicité du yaourt hollandais diffusé au Bénin décline le message suivant : « C'est nonostant ! C'est zégestueux ! » (Le Matinal, 30 juin 2006). Ce message, analysé par I.Zimé Yérima (2015) constitue une transgression des règles du discours. Il contient à la fois une déviance lexicale (création de nouveaux mots), morphologique (modification des morphèmes), syntaxique (utilisation d'un adverbe comme adjectif) et sémantique (le caractère insensé du message).

Ce message a fait également l'objet de plusieurs critiques dénonçant une forme de délinquance linguistique. Mais contrairement au spot du foyer amélioré *Nansu* qui suscitait de l'indignation, ici, le public était plutôt amusé. Toutefois, le mécanisme était le même : le message produit un choc (amusant parfois) et attire l'attention. Les échanges sur l'agrammaticalité du message permettent de maintenir l'attention et d'informer davantage de personnes de bouche à oreille. Des 50 personnes identifiées parmi ceux qui connaissent cette publicité, 40 avouent s'en souvenir encore en raison de son caractère agrammatical.

Ce message rappelle le célèbre slogan "The Birdsiscoming" (littéralement : « Les Oiseaux arrive ») utilisé en 1963 pour faire la publicité du film de Hitchcock "Birds". C. J. Marshall et J. M. Gurd (1993, p. 93) rappellent que les Fans de Hitchcock n'avaient aucune difficulté à interpréter ce message agrammatical comme une variante de sa forme grammaticale "'The Birds' iscoming." Les autres, ne pouvant pas savoir que *Birds* était utilisé comme mention et non comme usage avaient tôt fait de conclure à une faute d'accord. Le caractère apparemment agrammatical de ce message avait fait connaître le film rapidement.

6. Explication du paradoxe

Le mécanisme par lequel le paradoxe naît a été expliqué. Mais ce mécanisme n'explique pas le paradoxe lui-même. Pour expliquer le paradoxe, il est nécessaire de répondre à deux questions : (I) Pourquoi une publicité négativement critiquée fait

connaître le produit ? (2) Pourquoi ceux qui disent du mal d'une publicité achètent pourtant le produit qui est l'objet de la publicité ?

Une publicité négativement critiquée fait connaître le produit par ricochet. Dans un premier temps, les critiques font connaître la publicité. Etant donné que la publicité est associée à un produit, la notoriété de la publicité rejaillit sur celle du produit. La notoriété d'une publicité dite mauvaise est une triste notoriété. La publicité devient célèbre mais tristement. Une triste notoriété est synonyme de mauvaise image. A priori, si la publicité est célèbre négativement, le produit peut l'être négativement aussi. Mais, a posteriori (c'est-à-dire en observant que les consommateurs achètent nombreux le produit), il semble que ce n'est pas toujours le cas. Le public semble faire la part des choses entre un bon produit et une mauvaise publicité. Ce n'est pas parce que la publicité est mauvaise que le produit est mauvais.

J. Kirkpatrick (2007, p.94) souligne cette réalité en déplorant le fait que certains critiques ne réussissent pas à distinguer la qualité du produit de la qualité de sa publicité. Ceux-là pourraient ne pas acheter le produit. Par contre, ceux qui arrivent à faire une telle distinction ne s'embarrasseront guère pour acheter le produit, même s'ils sont eux-mêmes remontés contre la publicité incriminée.

En résumé, deux phénomènes contradictoires expliquent le paradoxe : le fait que la notoriété de la publicité rejaillisse sur la notoriété du produit et le fait que la mauvaise qualité présumée de la publicité n'ait pas d'impact négatif sur la qualité du produit.

Le produit auquel est associée une telle publicité acquiert une notoriété et puisque le produit n'est pas directement l'objet des critiques, il est néanmoins acheté. Finalement, les critiques négatives n'altèrent pratiquement que l'image de l'annonceur. Mais ici également, ce n'est pas parce que l'image de l'annonceur est mauvaise que le produit est forcément mauvais. De la même façon, on peut soutenir que ce n'est pas parce qu'un produit est mauvais, que sa publicité est mauvaise.

Conclusion

Le paradoxe des publicités dites mauvaises a été analysé dans cet article. Le paradoxe des publicités dites mauvaises est le fait que des publicités dites mauvaises soient efficaces. C'est comme si l'on disait qu'une mauvaise publicité était bonne. L'analyse du paradoxe est partie de l'examen du concept de mauvaise publicité. Le résultat est que ce concept est relatif. La valeur de la publicité ne semble pas être intrinsèque. Elle dépend de celui qui apprécie. Néanmoins, il existe des critères d'appréciation qui peuvent être regroupés en deux catégories : finalité et nature. La finalité prend en compte l'atteinte des objectifs publicitaires. Quant à la nature, elle prend en compte les éléments subjectifs comme l'éthique et l'esthétique. Parler de mauvaise publicité, c'est parler à contrario de bonne publicité. L'analyse montre qu'idéalement, une bonne publicité est celle qui satisfait des intérêts divergents. Mais une telle publicité paraît utopique.

Par rapport au mode opératoire du paradoxe, les analyses ont montré que quel que soit le type de publicités, le mécanisme est toujours le même. La publicité dite

mauvaise provoque un choc qui attire inmanquablement l'attention, le public critique continuellement cette publicité et ce faisant fait connaître davantage la publicité et par ricochet le produit. Une telle publicité permet d'atteindre rapidement un objectif de notoriété. Les analyses montrent également que les personnes qui critiquent la publicité n'hésitent pas à l'acheter. Cela donne une seconde forme du paradoxe. Dans le mode opératoire du paradoxe, l'information relative à la publicité dite mauvaise commence généralement par une question : Avez-vous vu la publicité X. Les discussions suivent ensuite le principe de la monnaie sociale.

Le paradoxe a été illustré par trois types de publicités dites mauvaises : le type de publicités exploitant le nu de la femme, le type de publicités indécentes sans pour autant être à caractère pornographique et le type de publicités qui transgressent les lois du discours.

Le premier type de publicité exploité est le *teasing* classique de la société d'affichage *Avenir*. Les analyses ont montré comment l'exploitation du nu de la femme qui, en dépit du choc provoqué à l'époque, a permis à cette société d'atteindre son but qui était de relancer le marché de l'affichage publicitaire. La publicité remplissait une double fonction phatique qui a renforcé son efficacité dans l'établissement de la notoriété de l'annonceur. Le deuxième type de publicité a été illustré par un spot publicitaire du foyer amélioré *Nansu*, réalisé par l'agence de communication BG COM, et mettant en scène un mariage célébré par un prêtre entre un objet (le foyer *Nansu*) et une femme. Jugé d'indécent, le spot a néanmoins permis de vendre le produit jusqu'à la rupture du stock. Le troisième type de publicité illustrative est du yaourt hollandais diffusé au Bénin et qui transgresse à la fois les règles lexicales, morphologiques et syntaxiques. Ce message également a fait l'objet de plusieurs critiques attirant l'attention sur la publicité et par ricochet sur le produit et l'annonceur.

Les analyses ont enfin montré que deux phénomènes contradictoires expliquent le paradoxe : le fait que la notoriété de la publicité rejaillisse sur la notoriété du produit et le fait que la mauvaise qualité présumée de la publicité n'ait pas d'impact négatif sur la qualité du produit.

Le paradoxe a deux formes qui méritent d'être soulignée et retenues. La première forme s'explique par la grande capacité des critiques négatives à attirer et maintenir l'attention des consommateurs potentiels directement sur la publicité et l'annonceur et indirectement sur le produit. La seconde forme s'explique par le discernement du public qui distingue une mauvaise publicité d'un bon produit, une triste notoriété/mauvaise image d'un produit de qualité.

L'avantage du paradoxe des publicités dites mauvaises est qu'il peut être exploité pour faire connaître rapidement un produit, surtout s'il est nouveau. Dans ce cas, l'objectif défini est un objectif de notoriété. Mais l'annonceur doit être conscient du risque d'altération de son image. Il doit donc réfléchir par deux fois avant d'exploiter ce paradoxe, sauf si le plus important pour lui est d'être connu et célèbre, peu importe que ce soit tristement.

Références bibliographiques

- RAND Ayn, 1990, *Introduction to Objectivist Epistemology*, expanded 2nd ed., Harry Binswanger and Leonard Peikoff. New York, New American Library.
- BASKIN, J. S. (2012). « How Comes Bad Ads Sell Good Products, But Good Ads Can't Sell Bad Ones? ». In *Forbes*, <http://www.forbes.com/sites/jonathansalembaskin/2012/11/28/how-come-bad-ads-sell-good-products-and-good-ads-cant-sell-bad-ones/#436ecf20260e>, Consulté le 20/09/18.
- BAYLON Christian & MIGNOT Xavier, 2005, *La communication*, Paris, Armand Colin.
- BLANKEN Gerhard et al., 1993, *Linguistic Disorders and Pathologies*, Berlin, New York, Walter de Gruyter.
- BERGER Jonah, 2013, *Contagious: Why Things Catch On*, New York, Simon & Schuster.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier, pp. 2-3.
- CAUMONT Daniel, 2008, *La publicité*, Paris, Dunod.
- CORTESE J. Anthony, 2008, *Provocateur: images of women and minorities in advertising*, Maryland, Rowman & Littlefield Publishers, Inc.
- ÉTIEMBLE René, 1963, « La publicité pourrit la langue française », *Les Cahiers de la publicité*, N°7, pp. 11-20.
- JAKOBSON Roman, 1960, "Closing Statement: Linguistics and Poetics", IN Th. Sebeok (dir.), *Style in Language*, Cambridge, MIT Press & John Wiley & Sons, pp. 350-377.
- KIRKPATRICK, Jerry, 2007, In *Defense of Advertising: arguments from reason, ethical egoism, and laissez-faire capitalism*, Claremont, TLJ Books
- KOTLER Philip, DUBOIS Bernard & MANCEAU Delphine, 2009, 13^{éd.}, *Marketing Management*, Paris, Pearson Education Limited.
- LOBSCHAT Lara, ZINNBAUER Markus A., PALLAS Florian & JOACHIMSTHALER Erich, 2013, « Why Social Currency Becomes a Key Driver of a Firm's Brand Equity – Insights from the Automotive Industry », *Long Range Planning*, Vol. 46(1-2), pp. 125-148.
- LUGRIN Gilles, 2000, « La déferlante du teasing et des publicités comparatives », *Communication*, n°11, Lausanne, FRP, pp. 3-11 (novembre).
- MARSHALL C. John & Jennifer M. Gurd, 1993, « Language Use in Normal Speakers and its Disorders » IN G. Blanken et al. (Eds), *Linguistic Disorders and Pathologies*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 92-97.
- NAHAPIET Janine & GHOSHAL Sumantra, 1998, « Social Capital, Intellectual Capital, and the Organizational Advantage », *The Academy of Management Review*, Vol. 23(2), pp. 242-266.
- O'GUINN Thomas C., Chris T. Allen & Richard J. Semenik, 1998, *Advertising*, Cincinnati, Ohio, South-Western College Publishing.

- POULAIN Elisabeth, 2012, « N de Nana > Myriam, J'enlève le haut, J'enlève le bas > La nudité », <http://www.elisabethpoulain.com/article-n-de-nana-myriam-j-enleve-le-haut-j-enleve-le-bas-la-nudite-109031735.html>.
Consulté le 20/09/16.
- SEBEOK Thomas A. (ed.), 1960, *Style in Language*, Cambridge, MIT Press & John Wiley & Sons.
- SELINGER Iris Cohen, 1999, *The Advertising Century*. New York: The Advertising Age.
- TUROW Joseph, 2009, *Media Today: An introduction to mass communication*, New York, Routledge.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J.H. et JACKSON D. D., 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil.
- ZIME YERIMA Idrissou, 2015, « Transgression des règles du discours en publicité: fonction et justification », *ALAC*, N° 005, pp.35-72.
- ZINNBAUER Markus A., & HONER Tobias, 2011, « How Brands Can Create Social Currency – A Framework for Managing Brands in a Network Era », *Marketing Review St. Gallen*, Vol. 28(5), pp. 50-55.



ReSciLaC N°10, vol.2